« Le XXe siècle a été le siècle de la social-démocratie. Le XXIe siècle sera celui du socialisme écologique, démocratique et participatif. L'affirmation peut surprendre en ces temps où un inquiétant mélange de repli identitaire et de néolibéralisme résigné semble l'emporter un peu partout. Et pourtant je reste optimiste, encore et toujours. L'égalité est un combat qui peut être gagné, qui a été gagné dans le passé et qui le sera encore à l'avenir. À condition de bien mesurer toutes les transformations institutionnelles que cela implique, de tirer toutes les leçons des stratégies politiques qui en découlent, et surtout de ne jamais abandonner à d'autres les questions sociales et économiques et les réflexions sur le système socioéconomique alternatif. Ce sont des questions éminemment politiques, sur lesquelles tous les citoyens se doivent d'avoir une opinion et de s'engager. C'est en renversant les rapports de savoir et de pouvoir et en reprenant le cours des mobilisations sociales et collectives que la marche vers l'égalité et la dignité pourra reprendre ses droits et que la parenthèse nationale-libérale pourra être refermée. »

T. P.

Après *Vivement le socialisme ! Chroniques 2016-2020*, Thomas Piketty partage les réflexions développées dans ses chroniques pour *Le Monde* et son blog, de la crise du Covid jusqu'à la guerre à Gaza. Il analyse les événements politiques qui secouent la planète, bousculent l'Europe et l'espace national, ouvrant des perspectives de changement. Précédé d'une préface inédite, ce recueil comprend l'ensemble des chroniques publiées par Thomas Piketty entre juillet 2020 et septembre 2024.

Directeur d'études à l'Ehess et professeur à l'École d'économie de Paris, **Thomas Piketty** est l'auteur du *Capital au XXIe siècle* (2013). Son dernier ouvrage intitulé *Une Histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022* (2023) a été co-signé avec Julia Cagé.

www.seuil.com
Photographie : © Ed Alcock/M.Y.O.P.
ISBN 978.2.02.148657.5/Imprimé en France 11.2024
21 €

VERS LE SOCIALISME ÉCOLOGIQUE THOMAS PIKETTY

Seuil

THOMAS PIKETTY

VERS LE SOCIALISME ÉCOLOGIQUE

CHRONIQUES 2020-2024

Seuil

THOMAS PIKETTY

VERS LE SOCIALISME ÉCOLOGIQUE

Chroniques, 2020-2024

ÉDITIONS DU SEUIL
*57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e^*

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 5 23/09/2024 16:02:07

Les chroniques qui constituent cet ouvrage
ont été publiées par l'auteur dans le journal *Le Monde*
et sur le blog lemonde.fr/blog/piketty entre 2020 et 2024

ISBN 978-2-02-148657-5

© Éditions du Seuil, novembre 2024

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 6 23/09/2024 16:02:07

Vers le socialisme écologique

octobre 2024

Le XX^e^ siècle a été le siècle de la social-démocratie. Le XXI^e^ siècle sera celui du socialisme écologique, démocratique et participatif. L'affirmation peut surprendre en ces temps où un inquiétant mélange de repli identitaire et de néolibéralisme résigné semble l'emporter un peu partout. Et pourtant je reste optimiste, encore et toujours. Comme j'ai tenté de le montrer dans ma *Brève histoire de l'égalité* (Seuil, 2021), l'égalité est un combat, et surtout c'est un combat qui peut être gagné, qui a été gagné dans le passé et qui le sera encore à l'avenir. À condition de bien mesurer toutes les transformations institutionnelles que cela implique, de tirer toutes les leçons des stratégies politiques qui en découlent, et surtout de ne jamais abandonner à d'autres les questions sociales et économiques et les réflexions sur le système socioéconomique alternatif. Ce sont des questions éminemment politiques, sur lesquelles tous les citoyens se doivent d'avoir une opinion et de s'engager. C'est en renversant les rapports de savoir et de pouvoir et en reprenant le cours des mobilisations sociales et collectives que la marche vers l'égalité et la dignité pourra

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 7 23/09/2024 16:02:07

reprendre ses droits et que la parenthèse nationale-libérale pourra être refermée.

Pas de planète habitable sans une démarchandisation égalitaire

Commençons par le commencement : aucun des défis sociaux, environnementaux et planétaires auxquels nous faisons face aujourd'hui ne sera résolu sans une réduction drastique des inégalités à l'échelle mondiale et une profonde remise en cause des logiques marchandes et capitalistes actuelles. Autrement dit, le socialisme démocratique et écologique finira par s'imposer car les autres systèmes de pensée – à commencer par le libéralisme et le nationalisme – ne parviendront jamais à résoudre seuls les défis de notre temps. La démocratie électorale a besoin d'un pilier socialiste et égalitaire fort pour fonctionner, et c'est ce pilier qui fait défaut depuis les années 1980-1990, ce qui explique dans une large mesure les dysfonctionnements politiques actuels, ainsi que notre incapacité collective à répondre aux défis planétaires.

Pour éviter l'effondrement climatique, les modes de production et de consommation vont devoir changer profondément, pour l'ensemble des groupes sociaux et des régions du monde. Mais jamais les classes populaires et moyennes du Nord comme du Sud n'accepteront les changements nécessaires si l'on ne commence pas par demander un effort beaucoup plus considérable encore aux classes sociales les plus favorisées. Et tout particulièrement aux milliardaires et autres multimillionnaires, qui aiment tant donner des leçons aux autres alors même que leurs émissions carbone et leurs atteintes à l'habitabilité de la planète sont sensiblement plus fortes que celles du reste de la population. À mesure que les catastrophes environnementales se multiplieront, cette réalité apparaîtra de plus en plus

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 8 23/09/2024 16:02:07

évidente et finira par changer radicalement les attitudes face au système capitaliste actuel et aux inégalités abyssales qu'il génère.

On peut retourner les choses dans tous les sens, mais les faits sont têtus : quelle que soit la façon dont on mesure ces réalités, les 10 % les plus riches au niveau mondial sont responsables d'une part disproportionnée des émissions carbone de la planète, incomparablement plus forte que celle des 50 % les plus pauvres ou des 40 % suivants, comme l'ont montré les travaux du World Inequality Lab. Si l'on répartit les émissions en fonction des investissements et de la détention du capital, c'est-à-dire si l'on considère que ce sont avant tout les propriétaires du capital financier et immobilier qui sont responsables des choix technologiques et productifs réalisés et des émissions qui en découlent, alors les 10 % les plus riches sont responsables d'environ 70 % des émissions, contre à peine 5 % pour les 50 % les plus pauvres. À l'inverse, si l'on répartit les émissions en fonction des consommations des différents groupes sociaux, hypothèse qui peut se justifier mais qui tend sans doute à surestimer la capacité des citoyens-consommateurs à influer sur le contenu écologique des biens et services qui leur sont proposés, alors les 10 % les plus riches sont responsables d'environ 40 % des émissions, contre moins de 20 % pour les 50 % les plus pauvres. Et si l'on adopte un point de vue intermédiaire consistant à pondérer les consommations et les investissements en fonction de leur part dans le revenu national et les émissions, alors les 10 % les plus riches rassemblent près de 50 % des émissions, contre moins de 15 % pour les 50 % les plus pauvres[1].

1. Voir le *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*, World Inequality Lab/Seuil (wir2022.wid.world). Voir également L. Chancel, P. Booth, T. Voituriez, *Climate Inequality Report 2023* (inequalitylab.world), L. Chancel, Y. Rehm, "The Carbon Footprint of Capital", WIL WP 2023/26.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 9 23/09/2024 16:02:07

Quel que soit le point de vue adopté, le fait est que la concentration des émissions est extrêmement forte, et qu'il en va de même pour l'ensemble des dégradations environnementales. Les plus riches ont une responsabilité disproportionnée dans le réchauffement climatique : cela vaut notamment pour les plus riches occidentaux, chinois, russes, indiens, moyen-orientaux, etc. C'est pourquoi les solutions passent par une réduction des inégalités entre classes sociales à l'échelle mondiale, et non pas par des oppositions simplistes et réductrices entre États-nations (qui ne sont nullement homogènes en leur sein). La réduction massive des émissions carbone et des autres nuisances écologiques des plus riches est une condition *sine qua non* pour limiter le réchauffement et préserver l'habitabilité de la planète, à la fois du fait de la part considérable des plus aisés dans le total des émissions et des nuisances, et du fait qu'il est impossible d'entraîner les autres groupes sociaux dans la transformation des modes de vie et de production si cette condition minimale de justice et de cohérence n'est pas satisfaite.

Pour autant, si la réduction des inégalités est une condition nécessaire pour assurer l'habitabilité de la planète, il ne s'agit en aucune façon d'une condition suffisante. La compression drastique des écarts de richesse – mettons pour fixer les idées avec une échelle maximale allant de 1 à 5 pour les revenus et de 1 à 10 pour les patrimoines – serait certes une excellente chose en soi, indépendamment d'ailleurs de la question écologique. Tous les éléments historiques et comparatifs rassemblés dans le cadre de la World Inequality Database (wid.world) suggèrent qu'une telle compression est possible et souhaitable collectivement. Mais ce serait une erreur de penser que la compression des inégalités suffise à garantir un développement durable et une planète habitable à l'horizon 2100. Un monde parfaitement égalitaire mais où chacun continuerait de dépendre autant qu'aujourd'hui des hydrocarbures, du plastique et du

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 10 23/09/2024 16:02:07

béton n'aurait rien de particulièrement désirable. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui est avant tout d'un processus de démarchandisation égalitaire, c'est-à-dire d'une réduction drastique des inégalités qui permette dans le même temps une sortie graduelle et résolue de la logique marchande et capitaliste dans un nombre toujours plus important de secteurs d'activité, et à terme de l'ensemble de l'économie. Concrètement, cela signifie que des secteurs entiers, à commencer par l'énergie, les transports et la construction, doivent sortir de la logique lucrative pure. Cela peut passer par une multiplicité d'acteurs et de régimes de propriété et de gouvernance participative et démocratique, mais cela implique dans tous les cas le respect de normes publiques communes extrêmement strictes (interdictions des moteurs à essence et du plastique dans la quasi-totalité des usages, normes de construction et d'isolation, etc.), avec à la clé des sanctions dissuasives à l'encontre des acteurs qui s'en affranchiraient.

La démarchandisation a commencé : la marche vers l'égalité au XX^e^ siècle

La bonne nouvelle est que ce processus de démarchandisation égalitaire a déjà largement commencé, et même qu'il a été un immense succès au XX^e^ siècle. Dans une large mesure, la construction de l'État social et le triomphe de la social-démocratie au XX^e^ siècle peuvent être analysés comme un processus de démarchandisation égalitaire particulièrement réussi. Pour prendre la mesure des transformations institutionnelles en jeu, commençons par rappeler que le total des prélèvements obligatoires (tous prélèvements confondus, y compris impôts directs et indirects, cotisations sociales, etc.) était inférieur à 10 % du revenu national en Europe à la veille de la Première Guerre mondiale, et qu'il a atteint 40-50 % du

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 11 23/09/2024 16:02:07

revenu national depuis les années 1980-1990. Au XIXe siècle et jusqu'en 1914, l'État se contente pour l'essentiel d'assurer les fonctions régaliennes traditionnelles (ordre et sécurité). Les dépenses sociales, en particulier l'éducation et la santé, sont presque totalement absentes. Puis au cours du XXe siècle, d'abord dans l'entre-deux-guerres et surtout dans les décennies de l'après-Seconde-Guerre-mondiale, la puissance publique va progressivement prendre en charge un ensemble diversifié et de plus en plus étendu de missions de service public et de protection sociale : écoles, hôpitaux, logement, transports, retraites, etc. (voir graphique 1)[1].

Graphique 1. La montée de l'État social en Europe, 1870-2020

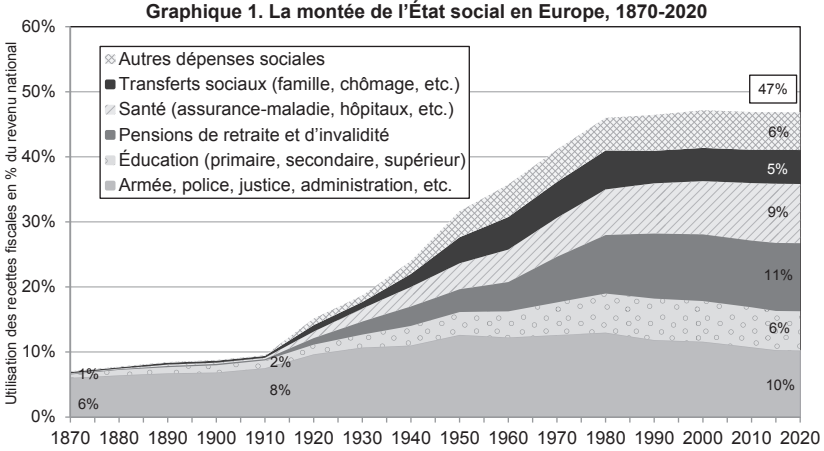

Lecture. En 2020, les recettes fiscales représentaient 47% du revenu national en moyenne en Europe occidentale et étaient dépensées comme suit : 10% du revenu national pour les dépenses régaliennes (armée, police, justice, administration générale, infrastructures de base : routes, etc.) ; 6% pour l'éducation ; 11% pour les retraites ; 9% pour la santé ; 5% pour les transferts sociaux (hors retraites) ; 6% pour les autres dépenses sociales (logement, etc.). Avant 1914, les dépenses régaliennes absorbaient la quasi-totalité des recettes fiscales. **Note**. L'évolution indiquée ici est la moyenne Allemagne-France-Royaume-Uni-Suède. **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 19)

1. L'évolution indiquée sur le graphique 1 correspond à l'évolution moyenne observée pour l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et la Suède. Il existe des différences significatives de niveaux et de chronologies entre pays européens, mais à l'échelle des tendances de long terme, les différentes trajectoires nationales apparaissent finalement relativement proches. Voir *Une brève histoire de l'égalité*, *op. cit.*, p. 178-187, et *Capital et idéologie*, Seuil, 2019, p. 534-538.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 12 23/09/2024 16:02:08

Cette transformation inédite, que l'on peut qualifier de « révolution sociale-démocrate », est un événement historique d'une portée considérable. Si l'on avait annoncé aux libéraux et conservateurs de 1910 que la moitié du revenu national allait être socialisée au cours du siècle qui s'ouvrait, nul doute qu'ils auraient dénoncé le péril rouge, l'hydre collectiviste, l'effondrement économique. Or non seulement cet effondrement ne s'est pas produit, mais le XX^e^ siècle s'est au contraire caractérisé par une prospérité économique sans précédent, tirée par une croissance inédite de la productivité du travail (la richesse produite par heure travaillée) et par une très forte compression des écarts de revenu et à un degré moindre de patrimoine[1]. Pour une raison simple : la clé de la prospérité repose avant tout sur un accès aussi étendu et inclusif que possible au capital humain (en particulier à l'éducation et à la santé) et aux infrastructures collectives, et certainement pas sur l'hyper-concentration de la propriété et les privilèges de classe qui caractérisaient les sociétés européennes d'avant 1914.

Le point central sur lequel je voudrais insister ici est que la construction de l'État social au XX^e^ siècle est inséparable d'un processus de démarchandisation de larges secteurs de l'économie. Concrètement, des secteurs entiers comme l'éducation, la santé, la recherche, les assurances sociales, et à un degré moindre les transports, l'énergie et le logement, se sont développés en dehors de la logique lucrative capitaliste classique dans la plupart des pays au cours du XX^e^ siècle, et tout particulièrement en Europe occidentale et en Europe nordique. Des biens et des services d'une importance considérable ont été produits par un ensemble diversifié d'acteurs non capitalistes (administrations publiques, collectivités locales, associations, régies municipales, caisses de sécurité sociale, écoles et universités, hôpitaux et centres de soins, professions régulées et

1. Voir *Une brève histoire de l'égalité*, *op. cit.*, graphiques 6-7, p. 65-74.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 13 23/09/2024 16:02:08

conventionnées, etc.), avec au final d'excellents résultats en termes d'efficacité collective et d'indicateurs de santé publique. À l'inverse, aux États-Unis, où l'État social a connu une expansion moins forte qu'en Europe (notamment du fait du poids des antagonismes raciaux), et où le système de santé en particulier repose très fortement sur le secteur lucratif privé, on constate que le coût total du système de santé (public et privé) représente une part du revenu national sensiblement plus importante qu'en Europe (près de 20 % du revenu national aux États-Unis, contre 10-15 % en Europe), pour des résultats nettement inférieurs d'après tous les indicateurs disponibles, et avec en prime des inégalités abyssales.

Le processus de démarchandisation (ou de « décommodification », pour reprendre les termes de Karl Polanyi) observé au XX^e^ siècle est cependant resté très incomplet, y compris en Europe[1]. Environ un quart de l'économie y est certes devenue non marchande au cours du XX^e^ siècle, mais les trois autres quarts sont restés dominés par des logiques marchandes, capitalistes et extractivistes[2]. Dans l'ensemble des pays occidentaux, comme d'ailleurs en Union soviétique, au Japon ou en

1. Dans son ouvrage classique, *La Grande Transformation*, publié en 1944, l'économiste et historien autrichien Karl Polanyi montre comment le processus de « commodification » (ou marchandisation) de l'économie et de sacralisation du marché et de la concurrence en vigueur au XIX^e^ siècle et jusqu'en 1914 a contribué à fragiliser les sociétés européennes et à mener aux désastres et aux destructions qui ont suivi. Voir *Capital et idéologie*, *op. cit.*, p. 490-492 et 548-555.

2. Dans l'absolu, avec des prélèvements obligatoires avoisinant les 50 % du revenu national, il est possible de financer des secteurs non marchands représentant environ 50 % de l'économie ; en pratique, environ la moitié de ces recettes fiscales servent à financer des transferts monétaires (retraites, allocations chômage, allocations familiales, etc.) et non pas à produire des biens et services non marchands, si bien que les secteurs non marchands (éducation, santé, autres services publics et biens publics, etc.) représentent environ un quart de l'économie.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 14 23/09/2024 16:02:08

Chine, la prospérité économique s'est notamment construite au XX^e siècle et jusqu'au début du XXI^e siècle sur une exploitation décomplexée des ressources naturelles à l'échelle mondiale, et en particulier sur une stratégie visant à brûler sans retenue les stocks d'hydrocarbures accumulés sur terre depuis des millions d'années, avec les conséquences que l'on sait sur le réchauffement climatique et la dégradation environnementale généralisée. Un peu partout, la logique du profit à court terme l'a emporté sur la prise en compte de l'intérêt général et collectif à long terme. La prise de conscience des dégâts climatiques et environnementaux s'est développée un peu plus fortement en Europe que dans les autres régions du monde au cours des dernières décennies, mais la baisse des émissions reste néanmoins limitée par comparaison aux responsabilités historiques (surtout si l'on inclut les émissions importées), et les initiatives pour redistribuer les richesses à l'échelle mondiale demeurent balbutiantes. Historiquement, les sociaux-démocrates européens ont parfois su mettre l'accent sur la diminution du temps de travail (au détriment du produire-plus, ce qui mérite d'être salué), mais leur implication pour remettre en cause le consumérisme et l'extractivisme dans son ensemble est restée très insuffisante.

Poursuivre la démarchandisation égalitaire au XXI^e siècle

Pour résumer, la révolution sociale-démocrate qui a eu lieu en Europe au XX^e siècle a démontré qu'il était possible de dépasser le capitalisme et les logiques marchandes et lucratives dans une part importante des secteurs d'activité, mais elle s'est malheureusement arrêtée en cours de route. C'est sur cette expérience historique fondamentale, avec ses réussites et ses limites, qu'il convient aujourd'hui de s'interroger et de

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 15 23/09/2024 16:02:08

s'appuyer pour aller vers une démarchandisation plus ambitieuse et plus complète au XXIe siècle.

Trois leçons essentielles se dégagent de l'analyse historique. La première concerne les secteurs où la démarchandisation doit s'opérer en priorité au XXIe siècle et les formes de gouvernance démocratique qu'il convient d'y développer. La seconde porte sur le rôle clé de la progressivité fiscale pour parvenir à ouvrir un nouveau cycle de socialisation croissante des richesses. La troisième concerne la stratégie politique et les coalitions sociales qui peuvent permettre de poursuivre la révolution sociale-démocrate au XXIe siècle.

Commençons par le premier point : les secteurs de la démarchandisation et leur gouvernance. Le principal défi des décennies à venir est qu'il faut poursuivre la montée en puissance des secteurs non marchands du XXe siècle (notamment l'éducation et la santé, dont l'importance va continuer de croître très fortement au XXIe siècle dans tous les cas de figure, que l'on y consacre les ressources publiques nécessaires ou que l'on abandonne le terrain aux logiques privées et lucratives), tout en se donnant les moyens d'en développer de nouveaux (énergie, transports, construction et rénovation, agriculture biologique, protection de l'environnement sous toutes ses formes). La seule façon de faire face à ce double défi est de s'appuyer résolument sur une socialisation croissante des richesses, tout en développant des modes innovants de gouvernance participative, décentralisée et démocratique dans ces multiples secteurs. Rien ici ne peut être considéré comme donné : la mobilisation de ressources fiscales nouvelles est toujours un processus politique fragile auquel les citoyens-contribuables peuvent retirer leur soutien à tout instant ; le développement de formes organisationnelles nouvelles exige persévérance et humilité et se révèle toujours beaucoup plus complexe dans la réalité pratique que dans les théorisations *a priori*, d'autant plus que les structures doivent en permanence être renouvelées

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 16 23/09/2024 16:02:08

et repensées en fonction de l'évolution des besoins et des demandes de participation.

Pour prendre l'exemple de l'éducation, les ressources publiques ont été multipliées par dix en part du revenu national (moins de 0,5 % du revenu national avant 1914 en Europe, contre 5-6 % du revenu national depuis les années 1980-1990), ce qui a permis de passer d'un système éducatif hyper élitiste (où l'immense majorité de la population restait cantonnée à un enseignement primaire rudimentaire) à une démocratisation scolaire sans précédent, avec la quasi-totalité de la population accédant à l'enseignement secondaire et désormais plus de la moitié d'une classe d'âge accédant au supérieur. Cette impressionnante progression a été mise en place grâce à une combinaison institutionnelle et organisationnelle impliquant un grand nombre d'acteurs : administrations publiques centrales, collectivités locales, écoles et universités, collèges et lycées, organisations représentatives des enseignants et des parents, etc. Pour autant, ces succès ne peuvent jamais être pris comme donnés et doivent en permanence être repensés et remis en cause, en lien avec la démocratisation éducative en cours. Par exemple, la diversité des besoins et des filières de l'enseignement supérieur peut justifier une plus forte décentralisation et une plus grande autonomie des établissements (prenant par exemple la forme d'associations et de fondations) que dans le primaire et le secondaire, tout en réduisant les inégalités d'accès sur le plan social et territorial.

On retrouve des problématiques similaires dans la santé. Les ressources publiques y ont progressé de façon plus forte encore (moins de 0,5 % du revenu national avant 1914, autour de 10-12 % aujourd'hui), permettant une amélioration spectaculaire des indicateurs de santé publique, avec là encore une myriade d'acteurs impliqués : administrations centrales, collectivités locales, caisses de sécurité sociale, hôpitaux et cliniques, médecins libéraux conventionnés, etc. Les réflexions sur la

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 17 23/09/2024 16:02:08

gouvernance et l'organisation idéales du secteur sont cependant loin d'être achevées : refonte du système de tarification hospitalière et de rémunération des médecins, rôle accru des maisons de santé, meilleure implication des patients et des soignants, etc.

Les mêmes questions se posent déjà et se poseront de plus en plus pour l'organisation des nouveaux secteurs non marchands. Les enjeux sont nombreux : organisation des transports publics territoriaux ; production et distribution d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydraulique, biomasse) au niveau local, national et international ; gestion de l'eau, des forêts et des ressources naturelles ; construction et rénovation de bâtiments ; promotion de la production agricole locale et de nouvelles formes de « sécurité sociale alimentaire[1] » ; protection de la biodiversité ; et ainsi de suite. Dans tous ces secteurs, il faudra faire appel à des combinaisons innovantes d'acteurs : collectivités publiques, regroupements de communes, régies municipales, associations, coopératives, etc. Les solutions sont largement à inventer, en partant du constat que la logique lucrative et capitaliste traditionnelle ne permet pas de répondre aux défis et aux besoins, et qu'il convient donc de trouver d'autres logiques organisationnelles, patiemment mais avec détermination.

Le processus de démarchandisation et de dépassement de la logique capitaliste doit également concerner les secteurs marchands lucratifs traditionnels. Au cours du XX^e^ siècle, le droit social et syndical et le développement d'un statut salarial ont permis dans une certaine mesure d'équilibrer les pouvoirs entre capital et travail. Un propriétaire d'une entreprise n'a plus les mêmes pouvoirs aujourd'hui qu'en 1910 pour licencier un salarié ou modifier unilatéralement son salaire, de même que le propriétaire d'un logement n'a plus les mêmes

1. Voir par exemple L. Petersell, K. Creteneis, *Régime général. Pour une sécurité sociale de l'alimentation*, Riot Éditions, 2022.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 18 23/09/2024 16:02:08

pouvoirs pour remplacer un locataire ou changer son loyer, et c'est tant mieux. Dans certains pays comme l'Allemagne ou la Suède, les représentants élus des salariés disposent depuis les années 1950 d'une part substantielle des sièges (entre un tiers et la moitié) dans les organes dirigeants des grandes entreprises (conseils d'administration ou de surveillance). Concrètement, cela signifie que si les salariés détiennent de surcroît 20 % ou 30 % des parts de l'entreprise, ou bien si une collectivité territoriale détient une telle participation, alors il devient possible de prendre le contrôle de l'entreprise et de mettre en minorité des actionnaires détenant pourtant 70 % ou 80 % des actions. Il s'agit d'un bouleversement considérable de la logique capitaliste classique, qui n'a pu être imposé aux actionnaires qu'à la suite d'intenses luttes sociales et politiques. Au final, tout indique que ce système a permis une meilleure implication des salariés dans les stratégies d'investissement à long terme, et n'a nullement nui à la prospérité économique des pays en question, bien au contraire.

Dans l'absolu, rien n'interdit d'imaginer une généralisation d'un tel système, d'abord en l'imposant un peu partout (et pas uniquement en Europe germanique et nordique), ensuite en l'étendant aux petites et moyennes entreprises (avec un nombre de sièges salariés s'accroissant régulièrement avec la taille de l'entreprise), et enfin en plafonnant la part des voix qu'un actionnaire unique peut détenir dans une grande entreprise – par exemple, pas plus de 10 % des voix dans une entreprise de 100 salariés (voir graphique 2). Les débats récents ont également vu la résurgence des discussions au sujet des propositions de « fonds salariaux » imaginés par Rudolf Meidner et ses collègues de la fédération syndicale suédoise LO dans les années 1970-1980. Selon ce système, qui concernerait principalement les plus grandes entreprises, les employeurs seraient tenus de verser chaque année une partie des profits dans un fonds salarial permettant aux salariés de prendre graduellement le contrôle de 52 % du capital au bout de

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 19 23/09/2024 16:02:08

20 ans[1]. Destinée à compléter le système de droits de vote des salariés (indépendamment de toute participation au capital), cette proposition suscita l'opposition farouche des capitalistes suédois et ne put être adoptée. Elle a récemment été remise à l'ordre du jour par une partie des démocrates états-uniens (en particulier Bernie Sanders et Alexandria Ocasio-Cortez) et des travaillistes britanniques[2]. D'autres propositions novatrices ont également été formulées afin de permettre le développement de fonds d'investissement public au niveau local et communal[3]. L'objectif ici n'est pas de clore la discussion mais bien plutôt de montrer toute son étendue : les formes concrètes du pouvoir, de l'autogestion et de la démocratie économique sont encore et toujours à réinventer.

Graphique 2. Socialisme participatif et partage du pouvoir

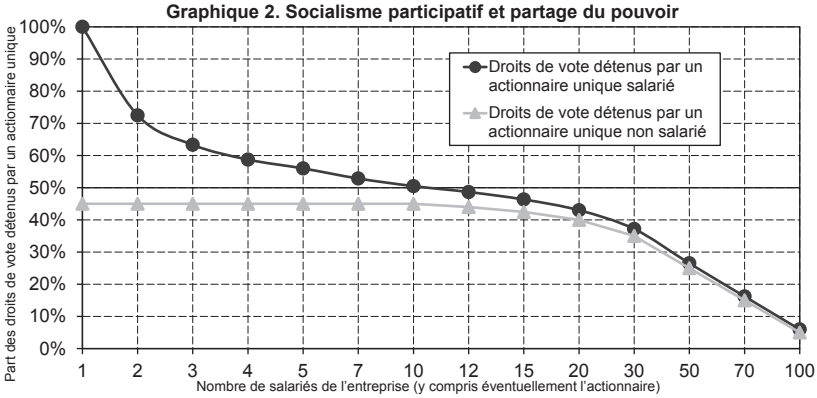

Lecture. Dans le cadre du système de socialisme participatif envisagé ici, un actionnaire unique (possédant 100% des actions de l'entreprise) détient 73% des droits de vote si l'entreprise compte 2 salariés (dont lui-même), 51% des droits de vote si elle compte 10 salariés (dont lui-même), et perd la majorité au-delà de 10 salariés. Un actionnaire unique non salarié détitent 45% des droits de vote si l'entreprise compte moins de 10 salariés, puis cette part décline régulièrement et atteint 5% avec 100 salariés. **Note** : Les paramètres retenus sont les suivants : (i) les salariés (qu'ils soient ou non actionnaires) se partagent 50% des droits de vote ; (ii) au sein des 50% des droits de vote allant aux actionnaires, un actionnaire individuel ne peut en détenir plus de 90% (soit 45% des voix) dans une entreprise de moins de 10 salariés ; cette fraction passe linéairement à 10% (soit 5% des voix) dans les entreprises de plus de 90 salariés (les droits de vote actionnariaux non attribués sont réaattribués aux salariés). **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 18)

1. On pourrait aussi imaginer que l'impôt progressif sur la fortune puisse pour partie être acquitté sous forme d'actions versées dans les fonds salariaux.

2. Voir R. Meidner, *Employee Investment Funds. An Approach to Collective Capital Formation*, Allen & Unwin, 1978 ; G. Olsen, *The Struggle for Economic Democracy in Sweden*, Ashgate, 1992 ; J. Guinan, "Socialising Capital : Looking Back on the Meidner Plan", *International Journal of Public Policy*, 2019.

3. Voir J. Guinan, M. O'Neill, *The Case for Community Wealth Building*, Polity Press, 2020.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 20 23/09/2024 16:02:08

Ouvrir un nouveau cycle de socialisation croissante des richesses

Récapitulons. La première leçon de la révolution sociale-démocrate au XX^e^ siècle est que l'étendue sectorielle de la démarchandisation ne peut être figée à l'avance, pas davantage que les multiples modes de gouvernance qui devront être expérimentés afin de sortir de la logique marchande et capitaliste dans un nombre de plus en plus important de secteurs d'activité. Ce qui est certain, c'est qu'une nouvelle extension des secteurs non marchands nécessitera d'ouvrir un nouveau cycle de socialisation croissante des richesses, perspective qu'il faut assumer clairement. À long terme, les prélèvements obligatoires devront-ils représenter 60-70 % ou 80-90 % du revenu national, et à quel rythme une telle trajectoire de socialisation croissante des richesses est-elle susceptible de se produire ? Il est impossible de répondre à l'avance à ce type de question de façon parfaitement précise. En 1910, personne n'aurait pu prévoir que les prélèvements obligatoires allaient passer de 10 % à 50 % du revenu national au cours du siècle qui s'ouvrait. Au XXI^e^ siècle comme au XX^e^, tout dépendra de la capacité du secteur public (au sens large) et des logiques non marchandes à répondre aux besoins concrets des citoyens (éducation, santé, transports, énergie, logement, alimentation, etc.) de façon plus convaincante que le secteur privé et les logiques lucratives. Il faut également insister sur le fait que de nombreuses politiques publiques (système de création monétaire, règles de gouvernance dans les entreprises, salaires minimaux et maximaux, interdictions du moteur à essence ou du plastique, normes de construction et de rénovation, etc.) peuvent avoir un impact au moins aussi important que les impôts et les transferts, sans pour autant affecter la part des prélèvements obligatoires dans le revenu national. La transformation structurelle du système

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 21 23/09/2024 16:02:08

socioéconomique est un processus multidimensionnel qui ne saurait se résumer à un seul indicateur. Au final, plusieurs combinaisons institutionnelles différentes peuvent permettre d'atteindre les mêmes objectifs, et seules des expériences historiques réussies peuvent permettre de trancher et d'avancer. Mieux vaut partir des besoins concrets et des questions organisationnelles et financières qui se posent, secteur par secteur, tout en ayant présente à l'esprit la multiplicité des trajectoires de long terme auxquelles ce processus de dépassement du capitalisme peut conduire.

La seconde leçon historique essentielle est que le mouvement de socialisation croissante des richesses au XX^e^ siècle n'aurait pu voir le jour sans le développement d'une très forte progressivité fiscale, c'est-à-dire sans la mise en place de systèmes d'imposition appliquant des taux nettement plus élevés sur les très hauts revenus et patrimoines que sur le reste de la population. Ce rôle crucial de la progressivité fiscale ne signifie aucunement que ce sont les plus riches qui ont massivement financé l'État social. En pratique, c'est l'ensemble de la population qui a été mise à contribution au cours du XX^e^ siècle, et notamment les classes moyennes et populaires salariées, qui dans tous les pays concernés ont financé l'État social au moyen notamment d'impôts directs et de cotisations sociales prélevés à la source sur leurs salaires[1]. C'est d'autant plus évident que la période 1910-1990 de développement accéléré de l'État

1. En France, les cotisations sociales et autres prélèvements sociaux (comme la CSG) ont joué un rôle historiquement plus important que l'impôt sur le revenu (qui jusqu'à tout récemment n'était même pas prélevé à la source). Dans d'autres pays comme le Danemark, les cotisations sociales ont au contraire joué un rôle négligeable : l'essentiel de l'État social a été financé par un vaste impôt sur le revenu dont les recettes ont été affectées aux différentes dépenses sociales (retraites, santé, famille, etc.). Dans tous les cas, les recettes reposent sur l'ensemble de la population, et en particulier sur les salariés modestes et moyens, et pas seulement sur les classes aisées.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 22 23/09/2024 16:02:08

social et des prélèvements obligatoires est aussi marquée par une forte compression des écarts de richesse, et en particulier par une chute de la part des très hauts revenus et patrimoines : ce n'est donc pas du côté du sommet de la répartition qu'il fallait compter pour financer massivement l'effort social.

Si la progressivité fiscale a néanmoins joué un rôle absolument central, c'est du fait de la conjonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'analyse détaillée des sources historiques disponibles montre que les taux de 80-90 % imposés aux très hauts revenus, par exemple aux États-Unis entre 1930 et 1980 (voir graphique 3), ont notamment eu pour effet de mettre fin aux rémunérations astronomiques des cadres dirigeants (ou tout du moins de les rendre nettement moins répandues et moins élevées au cours de cette période), ce qui a contribué à libérer des marges de progression importantes pour les salaires moyens et modestes. Ces taux quasi confiscatoires appliqués aux très hauts revenus n'ont nullement porté atteinte à la croissance états-unienne et à la prospérité du pays, preuve historique s'il en est que les rémunérations mirobolantes n'ont

Graphique 3. L'invention de la progressivité fiscale : le taux supérieur de l'impôt sur le revenu, 1900-2020

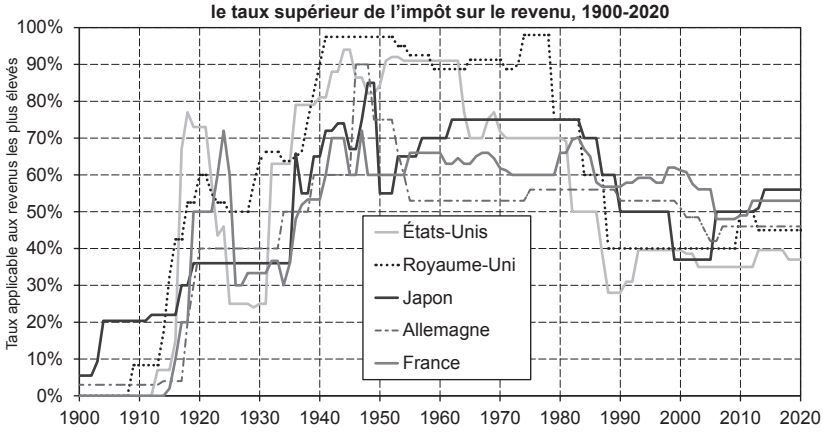

Lecture. Le taux d'imposition applicable aux revenus les plus élevés était en moyenne de 23% aux États-Unis de 1900 à 1932, de 81% entre 1932 à 1980, et de 39% entre 1980 et 2020. Sur ces mêmes périodes, le taux supérieur a été de 30%, 89% et 46% au Royaume-Uni, de 26%, 68% et 53% au Japon, de 18%, 58% et 50% en Allemagne, et de 23%, 60% et 57% en France. La progressivité fiscale a été maximale au milieu du siècle, particulièrement aux États-Unis et au Royaume-Uni. **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 20)

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 23 23/09/2024 16:02:09

aucune utilité du point de vue de l'intérêt général, et que la prospérité dépend avant tout du niveau de formation de la main-d'œuvre et de l'implication du plus grand nombre dans le processus productif (voir graphique 4)[1].

Graphique 4. Croissance et impot progressif aux États-Unis, 1870-2020

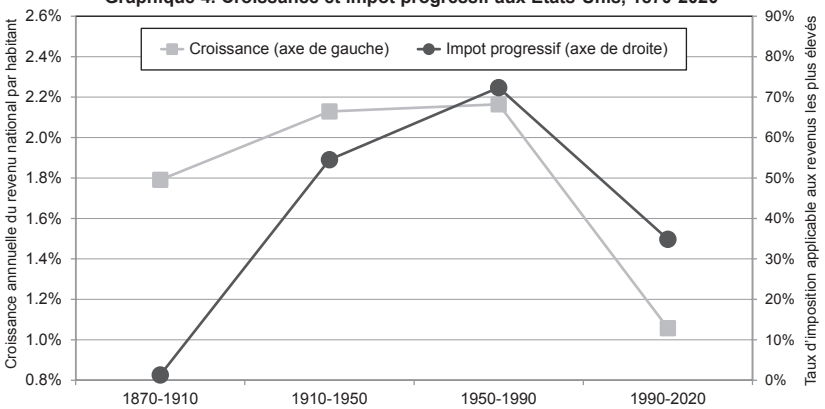

Lecture. Aux États-Unis, la croissance du revenu national par habitant est passée de 2,2% par an de 1950 à 1990 à 1,1% par an de 1990 à 2020, alors que le taux marginal supérieur applicable aux revenus les plus élevés passait dans le même temps de 72% à 35%. La dynamisation de la croissance promise lors de la baisse du taux marginal supérieur ne n'est pas produite.
Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/egalite (graphique 23)

Ensuite, la progressivité a joué un rôle essentiel en Europe comme aux États-Unis dans la légitimation du système fiscal et le développement du consentement à l'impôt, et donc dans la construction de l'État social. Autrement dit, pendant une large part du XX^e^ siècle, les classes moyennes et populaires pouvaient être certaines que les plus aisés étaient mis à contribution à des taux significativement plus élevés qu'elles-mêmes, ce qui rendait acceptable l'effort qui leur était demandé et légitimait

1. Or le fait est que les États-Unis disposaient au cours de la période 1930-1980 d'une très forte avance éducative sur l'Europe et le Japon, d'où une très forte avance en termes de productivité du travail, que la progressivité fiscale n'a nullement altérée. Voir *Une brève histoire de l'égalité*, *op. cit.* Pour des analyses historiques plus détaillées du rôle de la progressivité fiscale, voir *Les Hauts Revenus en France au XX^e^ siècle*, Grasset, 2001 ; *Le Capital au XXI^e^ siècle*, Seuil, 2013 ; *Capital et idéologie*, *op. cit.*

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 24 23/09/2024 16:02:09

le processus de socialisation croissante des richesses dans son ensemble. Ce n'est plus le cas actuellement, et cette mise à mal de la progressivité fiscale en cours depuis les années 1980 et 1990 finit par fragiliser l'ensemble du contrat social. Si les plus riches paient moins d'impôts que moi, alors pourquoi devrais-je continuer de payer pour les moins riches que moi ? De proche en proche, c'est l'ensemble de la logique de solidarité sociale qui se trouve fragilisé. C'est pourquoi il paraît aujourd'hui impossible d'ouvrir une nouvelle phase de socialisation croissante des richesses si l'on ne commence par rétablir une progressivité fiscale effective et incontestable, ce qui exige une mise à contribution réelle et substantielle des milliardaires et autres multimillionnaires, ainsi que des multinationales les plus prospères. Pour y parvenir, il faudra nécessairement revenir sur le système insensé de libre circulation des capitaux sans contrepartie fiscale mis en place à partir des années 1980 et 1990, sans que les acteurs politiques concernés en mesurent toujours bien les conséquences[1]. Il faudra aussi et surtout créer les conditions d'une appropriation collective et d'une mobilisation sociale et syndicale autour de la progressivité fiscale beaucoup plus forte que ce qui a été le cas dans le passé, car c'est cette absence d'appropriation et de mobilisation qui a permis les remises en cause radicales des années 1980 et 1990.

Enfin, il ne faut pas négliger un autre effet directement politique de la compression des inégalités permise par la très forte progressivité fiscale : avec la chute des très hauts revenus et patrimoines au XX^e^ siècle, ce sont aussi les capacités d'influence des classes privilégiées sur la formation des opinions – au travers notamment du financement des médias et des campagnes politiques – qui se sont trouvées durablement amoindries. À l'inverse, la remontée des très hauts revenus et patrimoines à la fin du XX^e^ siècle et au début du XXI^e^ siècle a

1. Voir « Repenser l'Europe après Delors », 15 janvier 2024.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 25 23/09/2024 16:02:09

permis à un certain nombre de personnes fortunées d'influencer la ligne politique des journaux, chaînes de télévision, *think tanks* et autres canaux de diffusion des opinions dominantes. On retrouve d'une certaine façon une situation déjà observée au XIXe siècle et au début du XXe siècle, avec une classe possédante pesant de tout son poids sur les processus politiques et parvenant – au moins pour un temps – à éviter la redistribution longtemps après la disparition de ses privilèges censitaires. Aujourd'hui comme hier, la solution passe par des législations enfin ambitieuses visant à démocratiser les médias en limitant le pouvoir actionnarial et à développer des formes égalitaires de financement des campagnes politiques[1]. Mais pour éviter que ces législations ne soient trop souvent contournées, la garantie démocratique indispensable reste une très forte compression des écarts de revenu et de patrimoine, notamment au moyen d'une progressivité fiscale importante.

Retour sur la social-démocratie révolutionnaire au XXe siècle

Résumons-nous. La première leçon de l'analyse historique est que l'étendue des secteurs non marchands ne peut être figée à l'avance. La seconde est que la socialisation croissante des richesses exige une progressivité fiscale réelle et substantielle et une forte compression des échelles de revenus et de patrimoines. La troisième leçon historique est sans doute plus importante encore : elle concerne la stratégie politique et les coalitions sociales qui ont rendu possible la révolution sociale-démocrate au XXe siècle et qui peuvent permettre de poursuivre et d'amplifier cette trajectoire au XXIe siècle. Pour synthétiser, la révolution sociale-démocrate a été le fruit d'une

1. Voir J. Cagé, *Libres et égaux en voix*, Fayard, 2021.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 26 23/09/2024 16:02:09

stratégie politique fondée à la fois sur la conquête du pouvoir par la démocratie électorale et parlementaire et sur les luttes sociales comme aiguillon de la transformation institutionnelle. Le point important est qu'elle n'aurait pu avoir lieu sans le développement de puissantes organisations collectives (partis politiques et syndicats) permettant de mobiliser électeurs et travailleurs autour d'une plateforme programmatique visant à dépasser le capitalisme et à mettre en place un système socio-économique alternatif.

Ces organisations politiques et syndicales ont pris des formes différentes suivant les pays concernés, mais elles se sont toutes appuyées sur un agenda de transformation radicale du système capitaliste et de dépassement des logiques marchandes et lucratives. En Suède, les sociaux-démocrates remportent les élections de 1932 et occupent le pouvoir quasiment sans discontinuer jusqu'aux années 1990-2000. Cela va leur permettre de mettre en place un État social particulièrement développé et de totalement transformer le pays, qui était jusqu'aux années 1910-1920 l'un des plus inégalitaires et violemment censitaires d'Europe. Au Royaume-Uni, les travaillistes obtiennent pour la première fois une majorité absolue lors des élections de 1945, ce qui leur permet de mettre en place le NHS (National Health Service) et de multiples politiques sociales et fiscales impensables auparavant (avec par exemple des taux d'imposition dépassant les 95 % sur les plus hauts revenus et patrimoines), dans un pays au lourd passé aristocratique et dont le système parlementaire était dominé jusqu'en 1910 par la Chambre des lords (dont étaient issus la plupart des premiers ministres). Les sociaux-démocrates suédois comme le Labour sont alors des partis authentiquement ouvriers, intrinsèquement liés aux syndicats, aux grèves et aux occupations d'usines. Aux yeux des possédants, ce sont les barbares qui prennent le pouvoir ! L'économiste et philosophe ultralibéral Friedrich Hayek publie en 1944 *The Road to Serfdom* (*La Route de la servitude*),

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 27 23/09/2024 16:02:09

dans lequel il met en garde ses lecteurs suédois et britanniques : il faut cesser toute compromission avec les sociaux-démocrates et les travaillistes, qui finiront par mener leur pays vers la dictature bolchevique avec leurs illusions totalitaires sur la redistribution et la justice sociale. L'avertissement peut faire sourire aujourd'hui, surtout de la part de quelqu'un qui sera l'un des principaux soutiens intellectuels du régime militaire du général Pinochet dans les années 1970 et 1980. Mais cela permet aussi de se rappeler la peur qu'inspirait la social-démocratie au milieu du XX^e^ siècle.

En France, la victoire électorale du Front populaire en 1936 conduit aux congés payés et aux conventions collectives. En 1945, les communistes et les socialistes sont en position de force à l'Assemblée nationale et jouent un rôle décisif pour mettre en place la Sécurité sociale et les grands services publics dans l'énergie et les transports. En Allemagne, les sociaux-démocrates du SPD jouent un rôle essentiel pour développer l'État social, non seulement lors de leurs passages au pouvoir (en particulier dans les années 1920 et 1970), mais également dans l'opposition. Appuyés sur un puissant mouvement syndical, ils parviennent ainsi à mettre la pression sur les chrétiens-démocrates afin que ces derniers adoptent la loi de 1952 accordant la moitié des sièges aux représentants des salariés dans les organes dirigeants des grandes entreprises. Les milieux patronaux sont vent debout. C'est d'ailleurs une caractéristique générale de la révolution sociale-démocrate au XX^e^ siècle : les divers partis sociaux-démocrates, travaillistes, socialistes et communistes sont parvenus à redéfinir entièrement les termes du débat social et économique, à tel point que leurs adversaires politiques finissent par reprendre leur agenda à leur compte. Après les occupations d'usines de 1936, c'est à l'unanimité que la Chambre des députés adopte les mesures sociales du Front populaire, alors même que personne n'envisageait de telles décisions quelques semaines auparavant.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 28 23/09/2024 16:02:09

À la Libération, l'influence des communistes et des socialistes est décisive, mais le programme social conçu par le Conseil national de la Résistance fédère aussi une partie importante des démocrates-chrétiens et des gaullistes. Après 1968 et pendant les années 1970, dans un climat social en pleine ébullition, ce sont les gouvernements gaullistes et libéraux qui se retrouvent à répondre aux revendications syndicales (forte augmentation des bas salaires, expansion de la sécurité sociale), avant que l'Union de la gauche en 1981 et au cours des décennies suivantes ne donne un nouvel élan à l'État social français, notamment en matière d'éducation (en particulier avec l'objectif « 80 % d'une classe d'âge au bac » lancé dans les années 1980 et atteint trois décennies plus tard) et de santé (principalement avec la couverture maladie universelle créée en 2000).

Au final, le succès le plus évident de la révolution sociale-démocrate est d'avoir imposé ses thèmes et son agenda politiques : l'idée d'un État social assis sur des prélèvements obligatoires atteignant 40-50 % du revenu national, qui paraissait invraisemblable au début du XX^e^ siècle, est progressivement devenue une évidence pour la quasi-totalité des partis politiques. Aucune force politique en Europe ne propose aujourd'hui de supprimer l'assurance maladie publique, l'enseignement gratuit, la protection sociale, etc., et de revenir à la situation de 1910, quand les prélèvements représentaient moins de 10 % du revenu national. L'enjeu est de savoir s'il faut figer le poids de l'État social au niveau atteint dans les années 1980-1990 (ce que proposent grosso modo les partis de droite et du centre) ou bien s'il faut poursuivre son extension et le processus historique de socialisation des richesses (ce que propose une large fraction des partis de gauche, pas toujours de façon cohérente et sans véritablement y parvenir à ce jour). Cet état du débat est loin d'être satisfaisant, mais cela illustre à quel point la construction de l'État social au XX^e^ siècle a été un succès sur lequel personne ne reviendra (tout du moins à horizon prévisible).

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 29 23/09/2024 16:02:09

Précisons également que le programme de construction de l'État social, de progressivité fiscale et de démarchandisation égalitaire porté au XX^e^ siècle par les partis sociaux-démocrates (au sens large, c'est-à-dire en y incluant les diverses nuances et coalitions de partis sociaux-démocrates, travaillistes, socialistes et communistes qui ont exercé le pouvoir en Europe occidentale et nordique), ne correspondait pas à un agenda parfaitement précis et fixé à l'avance. Au début du XX^e^ siècle, tous ces partis avaient un programme visant à terme une collectivisation complète des moyens de production. Mais la forme exacte de la collectivisation n'était pas totalement précisée et pouvait inclure aussi bien la propriété strictement étatique que diverses formes de propriété coopérative et d'autogestion. En pratique, la différence essentielle avec les bolcheviques russes (qui n'étaient initialement que la fraction majoritaire du parti social-démocrate russe, avant de se renommer parti communiste en 1918) est que ces derniers firent le choix de la « dictature du prolétariat » (phase transitoire jugée inévitable par Marx et Lénine) et d'un régime autoritaire et répressif, alors que les sociaux-démocrates européens (y compris bien sûr les divers partis travaillistes, socialistes et communistes européens) décidèrent résolument d'inscrire leur action dans le cadre de la démocratie électorale et parlementaire et de la participation sociale et syndicale[1]. Les compromis bâtis dans ce cadre prirent

1. Je vais jusqu'à placer ici le PCF parmi les sociaux-démocrates européens, perspective qui peut naturellement être contestée mais qui n'est pas sans justification. En novembre 1946, quand le dirigeant communiste Maurice Thorez est tout près de prendre la tête du gouvernement (le vote décisif est perdu à quelques dizaines de voix près du fait de socialistes dissidents refusant la décision de leur parti de soutenir la nomination du leader communiste), il explique dans une retentissante interview à *Time* que son modèle de socialisme n'a rien à voir avec le communisme soviétique, d'une part car il se situe résolument dans la tradition parlementaire française, et d'autre part car il s'engage solennellement à ne pas toucher à la

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 30 23/09/2024 16:02:09

les formes décrites plus haut, mais il est bien évident qu'ils auraient pu en prendre d'autres. Pour les mêmes raisons, il est impossible de décrire à l'avance les contours exacts que la démarchandisation égalitaire pourrait prendre au XXIe siècle, car celle-ci s'appuiera comme par le passé sur la participation démocratique, la délibération et l'expérimentation collective. C'est aussi pourquoi la révolution sociale-démocrate s'est avérée au final autrement plus durable et révolutionnaire que la révolution bolchevique, qui a débouché au cours des dernières décennies sur l'un des pires régimes kleptocratiques de l'histoire.

Retrouver l'élan révolutionnaire de la social-démocratie

Pourquoi la social-démocratie a-t-elle perdu son potentiel subversif et révolutionnaire depuis les années 1980-1990, et à quelles conditions est-il possible d'ouvrir une nouvelle phase de construction de l'État social et de socialisation croissante des richesses ? Pour expliquer l'essoufflement de la révolution sociale-démocrate, plusieurs facteurs doivent être pris en compte. On pourrait évoquer les circonstances exceptionnelles qui ont permis le développement de l'État social au XXe siècle, en particulier les deux guerres mondiales, qui ont exacerbé les besoins sociaux tout en provoquant un affaiblissement inhabituellement fort des classes possédantes européennes (bien davantage par exemple qu'aux États-Unis, en Amérique latine ou en Inde), ouvrant ainsi la voie à la révolution sociale-démocrate européenne. Cette dernière aurait ensuite gardé son élan

petite propriété privée, notamment paysanne. Voir J. Cagé, T. Piketty, *Une histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France 1789-2022*, Seuil, 2023, p. 513-514.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 31 23/09/2024 16:02:09

une fois que ces crises initiales se seraient éloignées. L'argument est toutefois trop déterministe : la révolution sociale-démocrate a d'abord été une réponse politique globale face aux multiples crises internes au capitalisme industriel (rivalités coloniales, crise de 1929, et plus généralement crise sociale en gestation depuis le XIX^e siècle), et pas simplement une réponse aux guerres. Plus généralement, les crises sociales et financières reviennent encore et toujours sous des formes renouvelées (crise de 2008, Covid en 2020-2021, et surtout crise sociale et environnementale des décennies à venir). La question centrale est de savoir comment des organisations collectives parviennent ou non à transformer ces crises en mobilisations sociales et politiques majoritaires et en plateformes de transformation institutionnelle. Ce sont d'abord des choix politiques et organisationnels qui expliquent les succès comme les échecs de la social-démocratie depuis le XIX^e siècle.

Or le fait est que les divers partis sociaux-démocrates (au sens large) ont cessé à partir de 1980-1990 de développer des programmes ambitieux de redistribution des richesses et de dépassement du capitalisme. Cela peut s'expliquer en partie par les succès mêmes du programme social-démocrate. Une fois réalisée la construction d'un ambitieux État social appuyé sur des prélèvements obligatoires représentant 40-50 % du revenu national (niveau atteint par les pays européens les plus avancés dans les années 1980 et 1990), il est tentant de considérer qu'il faut s'arrêter à ce niveau et qu'il convient dorénavant de se concentrer sur la consolidation et la rationalisation des programmes sociaux existants plutôt que sur leur expansion indéfinie. L'argument est séduisant, et m'a longtemps semblé convaincant, mais au final il est insuffisant et problématique. Si l'on fige les ressources publiques disponibles dans l'éducation à 5-6 % du revenu national, alors même que la part des diplômés du supérieur passe de 20 % d'une classe d'âge à plus de 50 %, alors on crée inévitablement beaucoup de frustrations

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 32 23/09/2024 16:02:09

et d'inégalités, notamment pour tous ceux qui vivent loin des grandes métropoles et des grands centres universitaires. De même, si l'on fige les ressources publiques disponibles dans la santé à 10-12 % du revenu national, en dépit du vieillissement de la population et du développement permanent de nouveaux traitements (notamment dans le cadre de technologies de pointe disponibles en contexte hospitalier), alors inévitablement on se retrouve à réduire les ressources disponibles pour la médecine de ville et les soins ordinaires, notamment pour les personnes vivant dans les petites villes et les territoires ruraux. Et si de façon générale on fige l'ensemble des ressources publiques disponibles (en part du revenu national), tous secteurs confondus, alors même qu'il existe de nouveaux besoins prioritaires, notamment en matière d'environnement, de logement et d'infrastructures d'énergie et de transports, alors on crée inévitablement d'immenses déceptions. Un énorme décalage entre les discours et les actes se crée peu à peu, qu'il est ensuite très difficile de résorber. Là encore, le sentiment d'abandon est particulièrement fort dans les petites agglomérations et les zones rurales, là où les transports en commun sont particulièrement inexistants et où l'usage de la voiture individuelle est très répandu et extrêmement difficile à remplacer.

La social-démocratie n'est pas un produit fini : si l'on fige ses ambitions à un moment donné et que l'on explique que le seul objectif est désormais de gérer l'existant et de défendre les conquêtes sociales du passé, sans véritable perspective nouvelle pour l'avenir, alors on laisse le champ libre à d'autres courants politiques, en particulier aux tenants du gel néolibéral ou du repli identitaire. C'est ainsi que les principaux partis concernés – notamment les socialistes français, les travaillistes britanniques et les sociaux-démocrates allemands – ont commencé à perdre à partir des années 1980, 1990 et 2000 une part croissante de leur électorat populaire, notamment dans les petites villes et les territoires ruraux.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 33 23/09/2024 16:02:09

La faillite de l'écologie sans le socialisme

Il faut également insister sur le rôle spécifique des mouvements écologistes et des enjeux environnementaux dans l'affaiblissement de la gauche depuis les années 1980-1990. J'ai noté plus haut que les catastrophes écologiques à l'avenir pouvaient contribuer à accélérer la critique du capitalisme et son dépassement. C'est vrai, mais à condition que le dépassement proposé s'appuie sur un ambitieux projet de socialisme démocratique et écologique (c'est-à-dire sur une plateforme axée sur la redistribution des richesses, la réduction des inégalités et la démarchandisation égalitaire), et non pas sur une écologie sans le socialisme et à destination des classes favorisées.

Tout le problème des partis écologiques depuis leur émergence dans les années 1970 et 1980, notamment en France et en Allemagne, est précisément qu'ils n'ont jamais véritablement mis la question sociale au cœur de leur discours. Leur défense de l'écologie et de l'environnement est souvent formulée comme si les classes sociales n'existaient pas, ou tout du moins sans mettre au centre de leur analyse la structure de classe et la nécessité de redistribuer les richesses et de réduire les inégalités sociales. Le problème est que les mesures environnementales conçues sans prise en compte explicite de la classe sociale se retournent presque inévitablement en pratique contre les classes populaires. L'exemple typique est la taxe carbone : si l'on relève le prix des carburants et de l'énergie dans les mêmes proportions pour toutes les classes sociales, alors en pratique cela signifie que l'effort demandé représente une proportion du revenu plus importante pour les classes à revenus bas et moyens que pour les classes à revenus élevés, car les premiers consacrent en moyenne une plus forte proportion de leur revenu à ces dépenses. C'est notamment le cas des classes populaires des zones rurales et des petites villes. Si

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 34 23/09/2024 16:02:09

l'on ajoute à cela que de multiples exemptions (par exemple sur le kérosène d'avion) bénéficient aux plus riches, et que ces derniers peuvent également échapper à l'impôt en facturant leurs voyages et consommations sur des comptes d'entreprise, la taxe carbone apparaît comme l'exemple caricatural d'un impôt régressif, c'est-à-dire pesant à des taux plus lourds sur les plus pauvres que sur les plus riches, à l'image des taxes sur la consommation et des autres impôts indirects du XIX^e^ siècle, et à rebours des impôts progressifs sur les hauts revenus et patrimoines développés au cours du XX^e^ siècle et mis à mal depuis les années 1980-1990. Plus généralement, l'écologie sans classes sociales et sans redistribution massive des richesses et du pouvoir économique apparaît bien souvent comme un leurre pour les classes populaires.

Si l'on examine le profil du vote pour les candidats écologistes qui se sont succédé aux élections présidentielles françaises de 1974 à 2022, on constate deux régularités frappantes. D'une part, le vote écologiste est caractérisé par un clivage territorial particulièrement marqué, avec des scores beaucoup plus élevés dans les agglomérations de grande taille que dans les plus petites (voir graphique 5)[1]. D'autre part, le vote écologiste croît systématiquement avec la richesse de la commune, y compris pour une taille d'agglomération donnée, sauf au sein des 5 % des communes les plus riches (voir graphique 6)[2].

1. Les métropoles ainsi que les banlieues indiquées sur le graphique 5 rassemblent les communes principales et secondaires des agglomérations de plus de 100 000 habitants, les bourgs rassemblent les communes des agglomérations comprises entre 2 000 et 100 000 habitants, et les villages rassemblent les communes des agglomérations de moins de 2 000 habitants. Ces quatre catégories ont l'avantage de découper la population française en quatre groupes de taille comparable pour les décennies récentes.

2. On retrouve ces mêmes résultats d'ensemble avec les données individuelles issues des enquêtes post-électorales, qui du fait de leur faible taille d'échantillon sont toutefois moins adaptées que les données communales

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 35 23/09/2024 16:02:09

Graphique 5. L'écologie politique et le clivage territorial 1974-2022

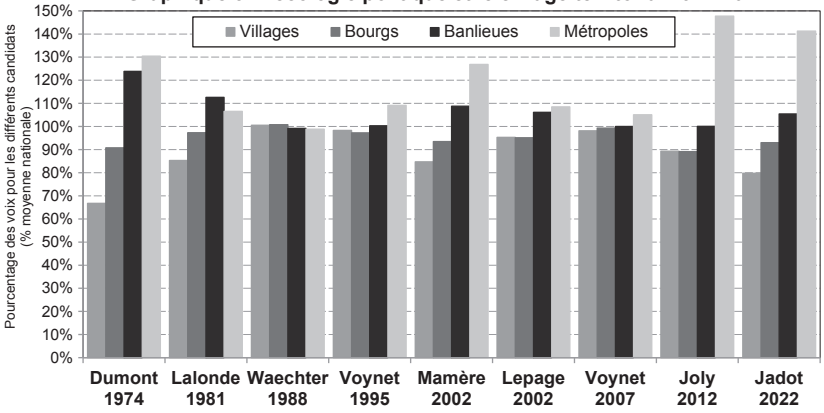

Lecture. Les représentants de l'écologie politique aux scrutins présidentiels menés de 1974 à 2022, qu'il s'agisse de Dumont (1% des voix), Lalonde (4%), Waechter (4%), Voynet (3%), Mamère (5%), Lepage (2%), Voynet (2%) ou Jadot (5%), ont presque toujours réalisé des scores plus élevés dans les métropoles et les banlieues que dans les bourgs et les villages, avec même une accélération de cette tendance en fin de période. **Sources et séries** : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique 12.22)

Graphique 6. L'écologie politique et la richesse, 1974-2022

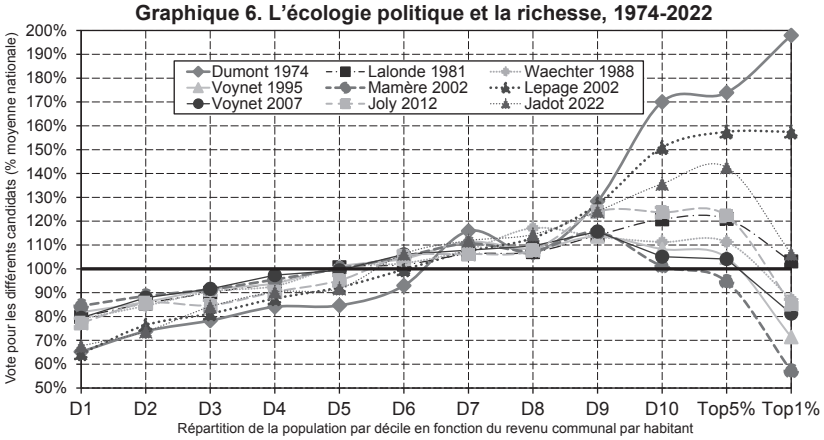

Lecture. Lors de l'élection présidentielle de 1974, le vote Dumont est une fonction fortement croissante du revenu moyen de la commune, tout au long de la répartition. Par la suite, le vote pour les candidats écologiques est généralement une fonction croissante du revenu communal, sauf pour les communes les plus riches. **Note** : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries** : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique 12.23)

pour croiser de façon fine les clivages liés au territoire et à la richesse. Voir J. Cagé, T. Piketty, *Une histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022*, *op. cit.* Voir aussi A. Gethin, C. Martinez-Toledano, T. Piketty, *Clivages politiques et inégalités sociales. Une étude de 50 démocraties (1948-2020)*, Seuil/Galllimard/EHESS, 2021 (wpid.world).

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 36 23/09/2024 16:02:09

Ces deux régularités (surtout la seconde) constituent des anomalies majeures par comparaison à la structure historique habituelle du vote pour les différents partis de gauche (socialistes, communistes, radicaux, trotskistes ou insoumis). De façon générale, le vote pour les partis de gauche a certes toujours eu tendance à être plus important dans le monde urbain que dans le monde rural pour l'ensemble des élections menées en France depuis le XIXe siècle (avec quelques exceptions comme le vote trotskiste ou le vote radical). Avec Julia Cagé, nous avons cependant montré que ce clivage territorial entre la gauche et la droite était d'une ampleur relativement faible pendant la plus grande partie du XXe siècle[1]. *De facto*, le clivage social l'emporte sur le clivage territorial entre 1910 et 1990. Les partis de gauche parviennent à développer une plateforme redistributive ambitieuse et à convaincre les classes populaires urbaines et rurales que ce qui les rassemble est plus important que ce qui les divise, ouvrant ainsi la voie à la bipolarisation gauche-droite et à un conflit politique de type « classiste » centré sur la réduction des inégalités sociales et la construction de l'État social. À l'inverse, le clivage territorial a retrouvé entre 1990 et 2024 des niveaux extrêmement élevés, inconnus depuis la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. C'est ce qui a permis à un bloc libéral central objectivement très privilégié socialement d'occuper le pouvoir sur la base des divisions des classes populaires urbaines et rurales entre la gauche et la droite. Dans ce schéma d'ensemble, l'émergence à gauche d'un vote écologiste particulièrement urbain a contribué de façon significative à cette transformation.

La seconde régularité est plus problématique encore, dans la mesure où tous les votes de gauche ont toujours eu un profil nettement décroissant avec la richesse de la commune. C'est notamment le cas historiquement pour les votes communistes,

1. Voir J. Cagé, T. Piketty, *Une histoire du conflit politique…*, *op. cit.*, 2023.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 37 23/09/2024 16:02:09

trotskistes ou insoumis, mais c'est également le cas pour les votes socialistes ou radicaux, qui ont systématiquement eu jusqu'à nos jours des profils décroissants avec la richesse communale (ne serait-ce que légèrement). Il est particulièrement frappant de constater que le vote trotskiste a toujours un profil rigoureusement inverse de celui du vote écologiste, aussi bien du point de vue du clivage territorial que de celui du clivage vis-à-vis de la richesse (voir graphiques 7-8). Il ne s'agit pas d'idéaliser ici la plateforme de transformation socioéconomique promue par les organisations trotskistes, qui a des limites évidentes et rencontre un succès électoral limité (quoique comparable aux scores écologistes lors des scrutins présidentiels des dernières décennies), mais simplement de constater que le fait de mettre plus ou moins l'accent sur les inégalités sociales et la redistribution des richesses a un impact massif sur les caractéristiques des électeurs qui se reconnaissent dans les différents discours. En l'occurrence, depuis un demi-siècle, le discours écologiste a le plus grand mal à séduire les électeurs populaires, notamment dans le monde rural mais aussi dans le monde urbain. En pratique, ces électeurs ont souvent l'impression d'être stigmatisés pour leurs responsabilités environnementales, par exemple du fait de leur usage de la voiture individuelle ou de l'habitat pavillonnaire, alors même que les classes urbaines relativement favorisées qui les stigmatisent sont souvent responsables de dégradations environnementales bien supérieures, du fait par exemple de leur usage de l'avion ou plus généralement de leurs revenus plus élevés.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 38 23/09/2024 16:02:09

Graphique 7. Le trotskisme et le clivage territorial 1974-2022

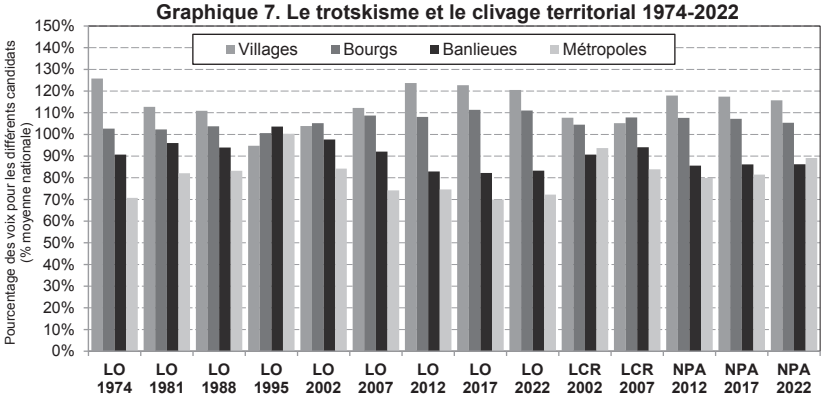

Lecture. Le parti trotskiste LO a été représenté aux élections présidentielles par Arlette Laguiller en 1974 (2% des voix), 1981 (2%), 1988 (2%), 1995 (5%), 2002 (6%) et 2007 (1%), et par Nathalie Arthaud en 2012 (1%), 2017 (1%) et 2022 (1%). La LCR a été représentée par Olivier Besancenot en 2002 (5%) et 2007 (4%) et le NPA par Philippe Poutou en 2012 (1%), 2017 (1%) et 2022 (1%). Le vote LO, LCR et NPA a été systématiquement plus fort dans les villages et bourgs que dans les banlieues et métropoles pour l'ensemble de ces élections, sauf lors de la première percée de LO en 1995.
Sources et séries : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique 12.24)

Graphique 8. Le trotskisme et la richesse, 1974-2022

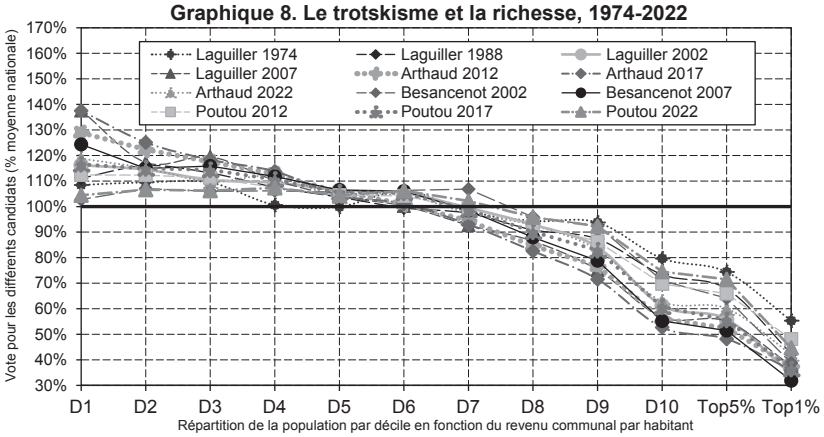

Lecture. Des élections présidentielles de 1974 à celles de 2022, les candidats trotskistes ont systématiquement un profil de vote fortement décroissant en fonction de la richesse communale, qu'il s'agisse des candidats LO (Arlette Laguiller ou Nathalie Arthaud) ou des candidats LCR (Olivier Besancenot) ou NPA (Philippe Poutou). **Note** : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries** : voir unehistoireduconflitpolitique.fr (graphique 12.25)

De la social-démocratie au socialisme démocratique et écologique

Pour sortir de ces contradictions, la seule solution est que les partis de gauche de différentes tendances, alliés aux partis écologiques, développent au XXIe siècle un ambitieux programme de redistribution des richesses et de démarchandisation égalitaire et écologique, dans la lignée de la révolution sociale-démocrate du XXe siècle. Pour désigner ce nouvel horizon, il me semble préférable de parler de « socialisme démocratique et écologique », mais il va de soi que plusieurs terminologies sont *a priori* envisageables. Certains opteront pour l'« éco-socialisme ». D'autres préféreront parler de « social-démocratie pour le XXIe siècle ». Pourvu que l'on s'entende sur le contenu, la question terminologique peut être considérée comme secondaire. De fait, chaque pays, chaque langue, chaque région du monde a sa propre histoire avec ces termes, qui ne doivent pas être fétichisés. En Suisse, le parti désigné comme social-démocrate en langue allemande (« Sozialdemokratische Partei der Schweiz ») s'intitule ainsi « Parti socialiste suisse » en langue française.

Certains chercheurs considèrent que la « social-démocratie » est l'horizon indépassable de notre temps, et qu'à l'inverse il faut se méfier comme de la peste de la notion de « socialisme démocratique » et des dangereuses et inutiles illusions que ces termes impliqueraient[1]. Je comprends ce point de vue, mais le problème est qu'il repose le plus souvent sur une vision statique et figée de la « social-démocratie », considérée comme un produit quasi fini à défendre et non pas comme un processus dynamique en devenir et en renouvellement

1. Voir par exemple L. Kaneworthy, *Would Democratic Socialism Be Better?*, Oxford UP, 2022.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 40 23/09/2024 16:02:10

permanent[1]. Il en va de même dans les débats publics, notamment en France, où de nombreux acteurs politiques proches du bloc libéral central utilisent le terme « social-démocrate » pour désigner un agenda relativement conservateur (consistant *grosso modo* à figer les dépenses publiques à leur niveau actuel en part du revenu national), par opposition à la « gauche radicale » et à ses vaines promesses[2]. Au final, cette utilisation conservatrice et instrumentale du terme « social-démocrate » revient à tourner le dos à la dimension révolutionnaire, subversive et populaire de la social-démocratie au XX^e^ siècle. L'avantage à mes yeux de la notion de « socialisme démocratique » est qu'elle permet d'exprimer clairement l'idée qu'il s'agit de poursuivre la révolution sociale-démocrate du XX^e^ siècle et de lui assigner de nouveaux objectifs de transformation structurelle du système socioéconomique, avec en son cœur la continuation du processus de démarchandisation

1. En l'occurrence, Kaneworthy définit la « social-démocratie » comme un système socioéconomique où les prélèvements obligatoires atteignent environ 50 % du revenu national et l'emploi non marchand environ 25-30 % de l'emploi total (soit *grosso modo* les niveaux déjà observés en Europe nordique). Par comparaison, il définit le « socialisme démocratique » comme un système où les deux tiers de l'emploi et de la production prendraient place dans des organisations, administrations ou entreprises détenues ou contrôlées par l'État, les citoyens ou les travailleurs. Kaneworthy considère un tel objectif comme irréalisable (et peu souhaitable), sans toutefois préciser ni les seuils de détention ou de contrôle retenus, ni la frontière entre un « citoyen » ordinaire et un gros actionnaire. Suivant les seuils utilisés, il n'est pas impossible que le « socialisme démocratique » ait déjà été atteint dans plusieurs pays, en particulier en Europe germanique et nordique, si l'on prend en compte à la fois les voix allant aux représentants salariés, aux petits actionnaires et aux collectivités publiques.

2. Au Brésil et au Portugal, le parti social-démocrate se situe au centre droit et s'oppose au parti des travailleurs (Brésil) ou au parti socialiste (Portugal) situés au centre gauche. Ceci illustre de nouveau les très fortes variations internationales dans l'usage de ces termes, qui ne doivent pas être sacralisés.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 41 23/09/2024 16:02:10

égalitaire et son extension graduelle à de nouveaux secteurs, et à terme à l'ensemble de l'économie. S'il est bien évident qu'un tel agenda ne se réalisera pas en un jour, il me semble néanmoins essentiel de recommencer aujourd'hui à débattre à ciel ouvert du système socioéconomique alternatif que nous souhaitons mettre en place afin de répondre aux défis planétaires du XXIe siècle et de sortir de la vision figée de la social-démocratie qui s'est imposée à partir des années 1980 et 1990.

De Syriza au NFP, en passant par Sanders : espoirs et recompositions à gauche

Concluons. L'appel au socialisme démocratique et écologique esquissé ici ne répond pas seulement à une nécessité historique à long terme. Il correspond également à une évolution politique qui dans une large mesure a déjà commencé, et dont tout indique qu'elle va se poursuivre. Entre la chute du communisme soviétique en 1990-1991 et la crise financière de 2008, le monde a certes connu une brève mais intense période d'euphorie libérale. Un peu partout, on a cru un moment que l'on pouvait résoudre tous les problèmes du monde en libéralisant tous les marchés à l'échelle planétaire, en mettant en place la libre circulation des marchandises et des capitaux sans aucun contrôle, et en ignorant superbement les conséquences sociales et environnementales de ces décisions. La crise financière de 2008 a sonné le glas de ces illusions : sans l'action résolue de la puissance publique pour éponger les pertes et stabiliser le système financier, le secteur bancaire se serait écroulé et aurait conduit le monde à un effondrement économique comparable à celui des années 1930. La crise sanitaire de 2020, et plus encore la prise de conscience croissante de la gravité de la crise environnementale, ont également contribué à jeter le discrédit

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 42 23/09/2024 16:02:10

sur le libéralisme débridé des années 1990 et 2000. Depuis une quinzaine d'années, de nombreux mouvements politiques de par le monde cherchent à proposer de nouvelles perspectives de dépassement du capitalisme.

L'exemple le plus proche en esprit du socialisme démocratique et écologique défendu ici est sans doute incarné par les candidatures de Bernie Sanders lors des primaires démocrates de 2016 puis de Bernie Sanders et Elizabeth Warren lors des primaires démocrates de 2020. En dépit d'un traitement notoirement défavorable dans les grands médias, ces deux candidats ont fait quasiment jeu égal avec Joe Biden, qu'ils devançaient nettement parmi les électeurs de moins de 50 ans. Ils développaient une plateforme fondée explicitement sur la démocratie économique, l'élection de représentants salariés au sein des conseils d'administration (une révolution outre-Atlantique), une couverture maladie publique universelle, un taux marginal de plus de 70 % sur les très hauts revenus afin de financer un investissement massif dans les universités publiques et la suppression des dettes étudiantes, un impôt progressif sur la fortune avec un taux atteignant 8 %-10 % sur les milliardaires (bien davantage que tous les impôts sur la fortune appliqués en Europe au XX^{e} siècle), le tout avec une *exit tax* de 40 % sur les actifs des contribuables états-uniens qui choisiraient de quitter le pays (ce qui équivalait à une remise en cause radicale de la libre circulation des capitaux). Biden a certes remporté la nomination d'un cheveu, sur une plateforme nettement plus centriste que celle de Sanders et Warren (quoique sensiblement plus interventionniste que celle d'Obama ou Clinton), mais le fait est que ce scrutin aurait tout à fait pu tourner différemment, en fonction d'évènements de campagne plus ou moins contingents. Les scrutins futurs sur la ligne du parti démocrate pourraient aussi tourner différemment à l'avenir, avec des conséquences considérables pour le paysage politique mondial dans son ensemble. La ligne portée en 2024 par Kamala Harris

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 43 23/09/2024 16:02:10

apparaît plus proche de la ligne Biden, mais rien n'est figé pour la suite.

Quasiment au même moment que Sanders et Warren, le travailliste Corbyn défendait lui aussi une ligne tournant le dos aux années Blair-Clinton et manquait de peu la victoire lors des élections britanniques de 2017, avec 40 % des voix contre 42 % pour les conservateurs. Lors des élections de 2024, le travailliste Starmer a certes remporté la victoire sur une ligne plus centriste que celle de Corbyn. Mais le fait est qu'il a obtenu moins de 34 % des voix, avec en outre une participation en chute libre (68 % en 2017, 59 % en 2024), ce qui montre que de nombreux électeurs (notamment issus de classes populaires) qui avaient voté Corbyn ont préféré rester chez eux. En pratique, Starmer a gagné uniquement grâce à la division de la droite entre les conservateurs (tenants d'une ligne libérale et pro-business en déconfiture avec 24 % des voix) et les nationalistes antimigrants du Reform Party (14 % des voix). Cela montre au passage que s'il n'est pas simple pour les tenants du socialisme démocratique de rassembler un bloc électoral suffisamment large, la tâche est tout aussi difficile (voire davantage) pour les défenseurs des deux autres principaux systèmes de pensée (le libéralisme et le nationalisme). En particulier, les adeptes d'une ligne purement libérale et pro-business (comme les tories sous Sunak ou le bloc macronien en France) se retrouvent invariablement avec une base électorale étroite et objectivement très privilégiée[1].

En dehors du cas des démocrates aux États-Unis et des travaillistes au Royaume-Uni, on observe un peu partout depuis la crise de 2008 des tentatives au sein des partis de gauche (sociaux-démocrates, travaillistes, socialistes, communistes, etc.) pour tenter de promouvoir des plateformes de transformation

1. Voir « Qui a le vote le plus populaire ou le plus bourgeois ? », 19 septembre 2023.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 44 23/09/2024 16:02:10

socioéconomique plus ambitieuses que par le passé. En Europe continentale, ces tentatives se sont toutefois souvent heurtées à plusieurs difficultés structurelles, liées notamment au morcellement historique entre pays de petite taille (engagés dans des processus de concurrence mutuelle et de dumping fiscal et social difficiles à contrer de façon isolée, en Europe du Nord comme en Europe du Sud) et au sein des pays entre organisations politiques rivales. En Grèce, la coalition de gauche Syriza est parvenue à remporter les élections de 2015 sur une ligne plus à gauche que le parti socialiste historique (le Pasok) et à le remplacer durablement. Inquiets que la coalition citoyenne Podemos fasse subir le même sort aux socialistes espagnols du PSOE (ce qu'ils ne furent pas loin de faire), et inquiets plus généralement d'un basculement à gauche plus large, les dirigeants européens et en particulier franco-allemands décidèrent alors d'imposer des conditions financièrement drastiques à la Grèce et de refuser tout rééchelonnement important de la dette (pourtant promis précédemment). La stratégie permit certes de décrédibiliser l'expérience Syriza et de limiter la poussée à gauche, mais contribua aussi à renforcer un peu partout la droite nationaliste (au pouvoir dix ans plus tard dans plusieurs pays européens, notamment en Italie).

De façon générale, les tentatives de recomposition à gauche entreprises dans les différents pays européens portent la marque des multiples histoires nationales et ont souvent été affaiblies par les divisions entre mouvements politiques et le bricolage organisationnel et idéologique. En Italie, le paysage politique reste marqué par l'effondrement des partis politiques historiques en 1991-1992. Parmi les nouvelles structures qui ont émergé, le M5S (Mouvement Cinq étoiles) rassemble un électorat populaire important, mais se caractérise par une identité territoriale et dégagiste instable et par un ancrage à gauche hésitant, comme le montre son expérience au pouvoir avec la droite nationaliste avant de revenir vers la gauche. Sur la

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 45 23/09/2024 16:02:10

scène politique française, LFI (La France insoumise) capitalise à peu de frais sur les déceptions à répétition engendrées par les socialistes au pouvoir (vingt années pleines au gouvernement entre 1981 et 2017), tout en s'appuyant sur une rhétorique radicale de façade et des pratiques démocratiques douteuses. En pratique, les scores réalisés par l'alliance des partis de gauche et écologiques (Nouvelle Union populaire, écologique et sociale – Nupes – en 2022, Nouveau Front Populaire – NFP – en 2024) demeurent beaucoup trop modestes pour obtenir la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, en dépit de fortes attentes des électeurs et des doutes profonds suscités par le bloc libéral macronien comme par le bloc nationaliste du RN. Ces scores limités s'expliquent avant tout par le travail insuffisant réalisé sur le programme et par l'incapacité à mettre en place une structure démocratique commune capable d'organiser la délibération et de trancher les différends[1].

En Allemagne, le parti de gauche Die Linke a réalisé un score trop faible lors des élections de 2021 pour espérer pouvoir former une coalition majoritaire avec les sociaux-démocrates du SPD et les Grünen, si bien que ces derniers n'ont eu d'autre choix que de faire appel aux libéraux du FDP pour compléter leur coalition (ce que de nombreux députés sociaux-démocrates et verts auraient sans doute préféré faire de toute façon). Depuis, le paysage s'est complexifié encore davantage : les trois partis au pouvoir ont vu leur popularité s'effondrer, l'AFD (droite nationaliste antimigrants) est montée en puissance, la CDU (chrétiens-démocrates) a repris des forces, et une nouvelle formation issue de Die Linke – l'alliance Sarah Wagenknecht (BSW) – a vu le jour et a réalisé une percée lors des élections européennes de 2024, ainsi que dans plusieurs scrutins régionaux menés en ex-Allemagne de l'Est. Ancré à gauche par son histoire et par les trajectoires

1. Voir « Reconstruire la gauche », 13 juillet 2024.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 46 23/09/2024 16:02:10

de ses dirigeants, le mouvement BSW se présente avant tout comme défenseur des territoires délaissés, des ouvriers et du tissu industriel allemand, tout en concentrant une partie importante de ses attaques contre les urbains aisés votant pour les écologistes (et à un degré moindre les sociaux-démocrates)[1]. Ses propos ambigus sur l'immigration contribuent également à compliquer toute perspective d'union des forces de gauche à horizon visible.

Pour résumer, les risques de morcellement durable à gauche sont sérieux un peu partout en Europe continentale. Le renouvellement des organisations politiques (dont certaines ont un âge vénérable) peut être nécessaire et légitime, à condition que ce soit l'occasion de développer des organisations démocratiques nouvelles permettant de fédérer de larges segments de l'électorat autour d'une véritable plateforme de transformation à vocation majoritaire. Le ressentiment contre les partis historiques ne mène nulle part, pas davantage que le fait de se complaire dans des scores ultra-minoritaires. Il me semble cependant que ce bouillonnement politique observé à gauche au cours des quinze dernières années, aussi bien aux États-Unis et au Royaume-Uni que dans la plupart des pays d'Europe continentale, a quelque chose de prometteur. Il exprime à sa façon le besoin d'entrer dans un nouveau cycle et de prolonger au XXIe siècle la révolution sociale-démocrate du XXe siècle.

Et si l'innovation politique venait de l'Inde ou du Brésil ?

Il ne s'agit certainement pas de prétendre ici que le chemin menant au socialisme démocratique et écologique est bien

1. Voir S. Wagenknecht, « Condition of Germany », *New Left Review*, 2024.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 47 23/09/2024 16:02:10

balisé : tout ou presque est à inventer, en particulier le besoin urgent de repenser un internationalisme qui tourne enfin le dos à la sacralisation des marchés et permette d'envisager un autre partage des richesses à l'échelle mondiale[1]. Plusieurs points doivent toutefois être précisés. Tout d'abord, la marche vers le socialisme démocratique et écologique s'étendra nécessairement sur des dizaines d'années, de la même façon que la révolution sociale-démocrate du XX^e siècle, avec des moments d'accélération énergisante et d'autres de stagnation, voire de régression. La construction de nouvelles organisations collectives (mouvements politiques et syndicats) capables de porter une telle transformation est sans doute le défi le plus crucial, et aussi le plus complexe et le plus lent. Ensuite, si la tâche est ardue pour le socialisme démocratique et écologique, les autres systèmes de pensée – à commencer par le libéralisme et le nationalisme – font eux aussi face à des contradictions considérables, et à mon sens bien plus considérables encore. Une fois parvenues au pouvoir, les forces libérales et nationalistes perdent souvent très vite une grande partie de leur base électorale, pour la bonne et simple raison que les réponses qu'elles se proposent d'apporter aux grands défis de notre temps sont le plus souvent insuffisantes, voire contre-productives. Redisons-le : le socialisme démocratique et écologique reviendra encore et toujours sur l'établi car les autres systèmes de pensée ne parviendront jamais à résoudre seuls les défis de notre temps.

Enfin et peut-être surtout, il serait profondément erroné

1. Voir « Reconstruire l'internationalisme », 14 juillet 2020. Voir aussi « Pour une Europe autonome et altermondialiste », 12 juillet 2022 ; « Repenser le fédéralisme », 11 octobre 2022 ; « Repenser le protectionnisme », 13 décembre 2022 ; « Pour une Union parlementaire européenne (UPE) », 13 juin 2023. Ce thème est sans doute celui qui revient le plus souvent dans mes chroniques, non sans quelques répétitions, et aussi quelques infléchissements dans la réflexion au fur et à mesure des évènements et des discussions publiques sur ces questions.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 48 23/09/2024 16:02:10

d'attendre que l'innovation politique vienne uniquement de l'Europe et des États-Unis, même s'il existe de réelles possibilités d'évolutions prometteuses dans les deux cas. Il est tout à fait possible que les innovations les plus décisives des décennies à venir viennent de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique latine, et plus généralement que le mouvement vers le socialisme démocratique et écologique vienne au moins autant du Sud que du Nord. En Inde, pays qui compte davantage d'électeurs que toutes les démocraties occidentales réunies, et qui deviendra peut-être la principale puissance économique et politique mondiale au cours du XXI^e^ siècle, un cycle électoral a sans doute commencé à se refermer lors des élections de 2024. Les nationalistes hindous du BJP ont enregistré un net recul, et il est tout à fait possible que le parti du Congrès allié aux partis socialistes et communistes situés à sa gauche (et qui ont une histoire riche et originale dans le contexte indien) se hisse au pouvoir au niveau fédéral au cours des prochaines élections ou des suivantes. L'Inde étant l'un des pays au monde qui s'apprêtent à souffrir le plus intensément des conséquences du réchauffement climatique, on peut imaginer que cela pourrait conduire le pays à prendre des initiatives fortes pour redéfinir les règles du système économique et financier mondial, par exemple pour ce qui concerne la gouvernance du FMI, de la Banque mondiale ou des Nations unies, ou bien pour la mise en place d'impôts minimaux sur les multinationales et les milliardaires afin de financer les réparations climatiques à l'échelle mondiale. Très proche du monde des affaires, le gouvernement BJP n'a pour l'instant pas joué un rôle majeur pour promouvoir un tel agenda au niveau international. Il pourrait en aller différemment avec un gouvernement indien dirigé par le parti du Congrès et les partis de gauche.

De ce point de vue, l'action menée par le Brésil au niveau du G20 depuis le retour de Lula et du PT au pouvoir est particulièrement intéressante. En 2024, le gouvernement brésilien

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 49 23/09/2024 16:02:10

a ainsi utilisé sa présidence du G20 pour promouvoir l'idée d'un impôt minimal sur les milliardaires à l'échelle internationale. L'initiative n'a pas été retenue, mais elle a reçu le soutien d'une large partie du G20, et le fait même qu'elle ait été portée par un pays du Sud et non par un pays occidental est en soi intéressant. Lorsque je proposais en 2013 dans *Le Capital au XXIe siècle* la mise en place d'un impôt minimal sur la fortune à l'échelle mondiale, j'aurais eu beaucoup de mal à imaginer qu'un tel dispositif puisse faire l'objet d'une discussion officielle au niveau du G20, et de surcroît sur initiative brésilienne. Cela montre que l'histoire n'est jamais écrite à l'avance et continuera de surprendre les sceptiques, comme la révolution sociale-démocrate le fit en son temps.

Ce qui est certain, c'est que si les pays occidentaux refusent de faire face à leurs responsabilités historiques et de partager les richesses, alors ils s'exposent à susciter des réactions de plus en plus hostiles. Sous l'impulsion de la Chine et de la Russie, les BRICS sont en cours d'extension à de nouveaux pays, ce qui pourrait conduire rapidement à des pressions croissantes sur les pays occidentaux, qui en retour seraient bien inspirés de revoir leurs positions[1].

Socialisme, libéralisme, nationalisme : la démocratie à trois piliers

Il est temps de clore ce texte et de laisser le lecteur parcourir à son gré les chroniques présentées dans la suite de cet ouvrage, qui reprend l'ensemble de mes tribunes mensuelles publiées dans *Le Monde* de juillet 2020 à juillet 2024, sans aucune modification ni réécriture. Ces textes représentent une

1. Voir « Prendre les BRICS au sérieux », 14 novembre 2023. Voir aussi « Répondre au défi chinois par le socialisme démocratique », 13 juillet 2021.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 50 23/09/2024 16:02:10

tentative imparfaite d'un chercheur en sciences sociales pour sortir de sa tour d'ivoire et de ses livres historiques de mille pages et pour s'impliquer dans le débat citoyen et dans l'actualité la plus immédiate, avec tous les risques que cela comporte.

L'appel au socialisme démocratique et écologique formulé ici ne doit pas faire oublier l'essentiel : je crois avant tout aux vertus du désaccord et de la délibération publique, du pluralisme électoral et de l'alternance démocratique. Simplement, je suis convaincu que la démocratie électorale a besoin d'un pilier socialiste fort pour fonctionner correctement. Depuis le XIX^e^ siècle, le conflit politique s'organise autour de trois grandes familles idéologiques : socialisme, libéralisme, nationalisme. Le libéralisme s'appuie sur la propriété privée et le marché domestique et international pour promouvoir l'émancipation individuelle et le développement industriel, avec parfois certains succès sur le plan économique, mais aussi des dégâts sociaux considérables. Le nationalisme répond à la crise sociale qui en découle par la valorisation de la nation et des solidarités locales et ethno-nationales, alors que le socialisme tente non sans difficultés de promouvoir un système socioéconomique alternatif, fondé sur le partage du pouvoir et de la propriété et l'émancipation universaliste par l'éducation.

Chacun de ces trois courants principaux joue un rôle indispensable en apportant à la table de la délibération démocratique des raisonnements et des expériences sociales dont les autres blocs ont besoin et doivent tenir compte. Au cours du XX^e^ siècle, le pilier socialiste a joué un rôle fondamental : non seulement le programme social-démocrate fondé sur la construction de l'État social a été appliqué, mais il est progressivement devenu consensuel dans ses grandes lignes, à tel point qu'il fait aujourd'hui partie du socle démocratique commun. Personne au sein des autres blocs ne songe véritablement à revenir en arrière et à supprimer la Sécurité sociale, l'assurance maladie universelle ou l'école gratuite. Ce que l'on qualifie

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 51 23/09/2024 16:02:10

parfois depuis les années 1980-1990 de « néolibéralisme » n'a en réalité pas grand-chose à voir avec le libéralisme d'avant 1914 : en ce début de XXIe siècle, le néolibéralisme en Europe vise avant tout à stabiliser les prélèvements obligatoires à 40 %-50 % du revenu national (et donc à laisser le champ libre aux logiques lucratives et aux forces du marché pour répondre aux besoins croissants dans l'éducation, la santé ou l'environnement), et non pas à ramener les prélèvements obligatoires à moins de 10 % du revenu national, ce qui est très différent. De même, les nationalistes européens des années 2010 et 2020 entendent défendre les territoires oubliés par les mondialistes des grandes villes et promouvoir les intérêts des « petits-moyens » coincés entre les assistés racisés et les privilégiés hypocrites. Cette vision peut évidemment être contestée (il est certes plus facile de s'en prendre aux plus pauvres qu'aux plus riches que soi, mais il n'est pas certain que cela règle les problèmes, pas davantage que l'ethnocentrisme), mais elle exprime aussi certaines réalités liées à la nouvelle structure de classes géo-sociales, caractéristique d'un État social avancé aux prises avec une mondialisation débridée[1]. Dans tous les cas, le programme des nationalistes n'est pas de supprimer l'État social et d'en revenir à l'État libéral d'avant 1914.

Pour résumer, la révolution sociale-démocrate a permis au XXe siècle de faire entrer l'État social dans le socle démocratique commun. Il faut procéder de la même façon au XXIe siècle. Le socialisme démocratique et écologique, appuyé sur un programme de démarchandisation graduelle de l'économie (éducation, santé, énergie, transports, logement, etc.) et de socialisation croissante des richesses, doit progressivement entrer dans le socle commun, à mesure qu'il démontrera sa capacité à faire face aux défis sociaux et environnementaux planétaires de façon plus convaincante que les logiques marchandes et

1. Voir J. Cagé, T. Piketty, *Une histoire du conflit politique…*, *op. cit.*, 2023.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 52 23/09/2024 16:02:10

capitalistes. De la même façon qu'au XX^e siècle, ces transformations ne passeront pas simplement par un processus apaisé de délibération collective et démocratique. Elles mettront également en jeu des moments de forte tension, sans doute des catastrophes environnementales et probablement des crises géopolitiques de grande intensité. Ces transformations nécessiteront aussi et surtout des organisations collectives capables de donner des débouchés politiques aux crises et aux catastrophes et de structurer les mobilisations, les rapports de force et les luttes sociales. De la même façon que toutes les grandes transformations institutionnelles observées dans le passé, la mise en place de la social-démocratie du XXI^e siècle et du socialisme démocratique et écologique exigera également de profondes modifications légales et constitutionnelles, afin notamment de permettre les redistributions des richesses indispensables pour faire face aux défis environnementaux et préserver l'habitabilité de la planète. Cela passera presque inévitablement par des crises et des moments de tension, comme la quasi-totalité des changements légaux et constitutionnels importants depuis plus de deux siècles[1].

Pour autant, la délibération publique et l'acceptation raisonnée du désaccord, dans le cadre de la démocratie électorale et parlementaire, joueront également un rôle central et irremplaçable dans ces évolutions. La bataille intellectuelle est au cœur de la bataille politique. Sans un pilier socialiste et égalitaire puissant, le conflit politique se réduit trop souvent à un conflit factice et mortifère entre élites nationalistes et libérales. Les questions sociales et économiques appartiennent à tous les citoyens, et c'est en renversant les rapports de savoir

1. Voir « Peut-on faire confiance au Conseil constitutionnel ? », 11 avril 2023. Voir aussi « La chute de l'idole états-unienne », 12 janvier 2021 ; « Une Reine sans Lords ? », 13 septembre 2022 ; « Quand la gauche allemande expropriait les princes », 19 mars 2024.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 53 23/09/2024 16:02:10

et de pouvoir que l'on parviendra à reprendre le cours de la marche vers l'égalité. J'espère que les textes rassemblés dans cet ouvrage pourront contribuer à ce vaste chantier collectif.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 54 23/09/2024 16:02:10

Reconstruire l'internationalisme

14 juillet 2020

Une nouvelle organisation de la mondialisation : la démocratie transnationale

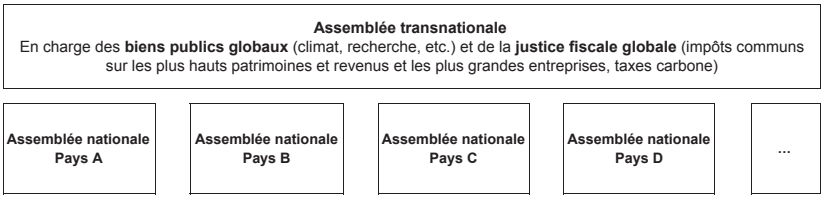

Lecture. Selon l'organisation proposée, les traités régulant la mondialisation (circulation des biens, des capitaux et des personnes) prévoiraient désormais la création entre les États et Unions régionales concernés d'une Assemblée transnationale en charge des biens publics globaux (climat, recherche, etc.) et de la justice fiscale globale (impôts communs sur les plus hauts patrimoines et revenus et les plus grandes entreprises, taxes carbone). **Note.** Les pays A, B, C, D peuvent être des États comme la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, etc., auquel cas l'Assemblée transnationale serait l'Assemblée européenne ; ou bien les pays A, B, etc., peuvent être des Unions régionales comme l'Union européenne, l'Union africaine, etc., auquel cas l'Assemblée transnationale serait celle de l'Union euro-africaine. L'Assemblée transnationale peut être formée de députés des Assemblées nationales et/ou de députés transnationaux élus spécialement à cet effet, suivant les cas. **Sources** : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

Peut-on redonner un sens positif à l'internationalisme ? Oui, mais à condition de tourner le dos à l'idéologie du libre-échange absolu qui a jusqu'ici guidé la mondialisation, et d'adopter un nouveau modèle de développement fondé sur des principes explicites de justice économique et climatique. Ce modèle doit être internationaliste dans ses objectifs ultimes mais souverainiste dans ses modalités pratiques, au sens où chaque pays, chaque communauté politique doit pouvoir

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 55 23/09/2024 16:02:10

fixer des conditions à la poursuite des échanges avec le reste du monde, sans attendre l'accord unanime de ses partenaires. La tâche ne sera pas simple, et ce souverainisme à vocation universaliste ne sera pas toujours facile à distinguer du souverainisme de type nationaliste. Il est d'autant plus urgent de préciser les différences.

Supposons qu'un pays, ou une majorité politique en son sein, juge souhaitable de mettre en place un impôt fortement progressif sur les hauts revenus et patrimoines afin d'opérer une redistribution importante en faveur des plus modestes, tout en finançant un programme d'investissement social, éducatif et écologique. Pour aller dans cette direction, ce pays envisage un prélèvement à la source sur les profits des entreprises, et surtout un système de cadastre financier permettant de connaître les détenteurs ultimes des actions et des dividendes et d'appliquer ainsi les taux souhaités au niveau individuel. Le tout pourrait être complété par une carte carbone individuelle permettant d'encourager les comportements responsables, tout en imposant lourdement les plus fortes émissions, ainsi que ceux qui bénéficient des profits des entreprises les plus polluantes, ce qui exige là encore de connaître leurs détenteurs.

Un tel cadastre financier n'a malheureusement pas été prévu par les traités de libre circulation des capitaux mis en place dans les années 1980-1990, en particulier en Europe dans le cadre de l'Acte unique (1986) et du traité de Maastricht (1992), textes qui ont fortement influencé ceux adoptés ensuite dans le reste du monde. Cette architecture légale ultra-sophistiquée, toujours en vigueur aujourd'hui, a de facto créé un droit quasi sacré à s'enrichir en utilisant les infrastructures d'un pays, puis à cliquer sur un bouton afin de transférer ses actifs dans une autre juridiction, sans possibilité prévue pour la collectivité de retrouver leur trace. À la suite de la crise de 2008, à mesure que l'on constatait les excès de la dérégulation financière, des accords sur les échanges automatiques d'informations

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 56 23/09/2024 16:02:10

bancaires ont certes été développés au sein de l'OCDE. Mais ces mesures, établies sur une base purement volontaire, ne comportent aucune sanction pour les récalcitrants.

Supposons donc qu'un pays souhaite accélérer le mouvement et décide de mettre en place une fiscalité redistributrice et un cadastre financier. Imaginons que l'un de ses voisins ne partage pas ce point de vue, et applique un taux dérisoire d'impôt sur les bénéfices et d'impôt carbone aux sociétés basées sur son territoire (réellement ou fictivement), tout en refusant de transmettre les informations sur leurs détenteurs. Dans ces conditions, le premier pays devrait à mon sens imposer des sanctions commerciales au second, variables suivant les entreprises, à la mesure du dommage fiscal et climatique causé. Des travaux récents ont montré que de telles sanctions apporteraient des recettes substantielles et inciteraient les autres pays à coopérer. Bien sûr, il faudra arguer que ces sanctions ne font que corriger une concurrence déloyale et le non-respect des accords climatiques. Mais ces derniers sont tellement flous, et à l'inverse les traités sur la libre circulation absolue des biens et des capitaux sont tellement sophistiqués et contraignants, notamment au niveau européen, qu'un pays s'engageant dans cette voie risque fort d'être condamné par les instances européennes ou internationales (Cour de justice de l'UE, OMC). Si tel est le cas, il faudra assumer et sortir unilatéralement des traités en question, tout en en proposant de nouveaux.

Quelle est la différence entre le souverainisme social et écologique qui vient d'être esquissé et le souverainisme nationaliste (mettons de type trumpiste, chinois, indien ou demain français ou européen), fondé sur la défense d'une identité civilisationnelle particulière et d'intérêts réputés homogènes en son sein ?

Il y en a deux. D'abord, avant d'engager de possibles mesures unilatérales, il est crucial de proposer aux autres pays un modèle de développement coopératif, fondé sur des valeurs universelles : justice sociale, réduction des inégalités, préservation

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 57 23/09/2024 16:02:10

de la planète. Il faut également décrire précisément les assemblées transnationales (comme l'Assemblée franco-allemande créée l'an dernier, mais avec de réels pouvoirs) qui idéalement devraient être chargées des biens publics globaux et des politiques communes de justice fiscale et climatique.

Ensuite, si ces propositions sociales-fédéralistes ne sont pas retenues dans l'immédiat, la démarche unilatérale doit néanmoins rester incitative et réversible. L'objectif des sanctions est d'inciter les autres pays à sortir du dumping fiscal et climatique, et non d'installer un protectionnisme permanent. De ce point de vue, les mesures sectorielles sans fondement universel telles que la taxe GAFA sont à proscrire, car elles se prêtent aisément à une escalade des sanctions (taxes sur le vin contre taxes sur le numérique, etc.).

Prétendre qu'une telle voie est facile à suivre et bien balisée serait absurde : tout reste à inventer. Mais l'expérience historique montre que le nationalisme ne peut conduire qu'à exacerber les tensions inégalitaires et climatiques, et que le libre-échange absolu n'a pas d'avenir. Raison de plus pour réfléchir dès à présent aux conditions d'un nouvel internationalisme.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 58 23/09/2024 16:02:10

La gauche peut-elle s'unir sur l'Europe ?

15 septembre 2020

Le clivage européen en France : les référendums de 1992 et 2005

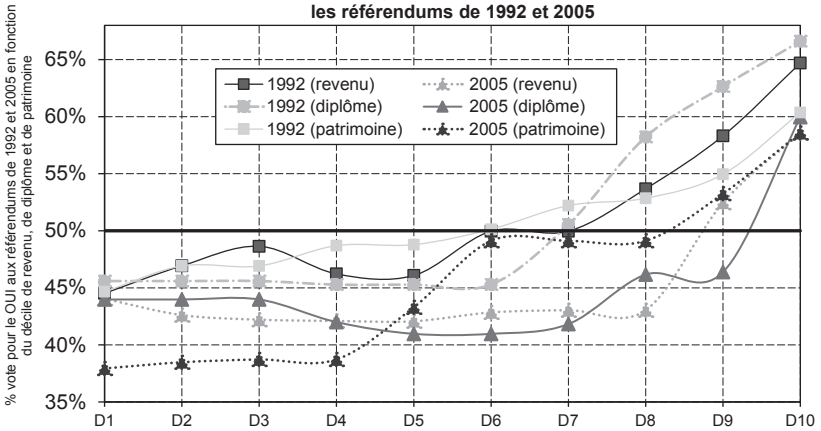

Lecture. Lors du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht (victoire du oui avec 51%) comme du référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen (défaite du oui avec 45%), le vote est fortement clivé socialement : les hauts déciles de revenu, diplôme et patrimoine votent fortement pour le oui, alors que les bas déciles votent pour le non. **Note** : D1 designe les 10% du bas (pour la répartition du revenu, du diplôme ou du patrimoine, suivant le cas), D2 les 10% suivants,..., et D10 les 10% du haut. **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

En France comme en Allemagne et dans la plupart des autres pays, la gauche est lourdement divisée sur la question européenne, et plus généralement sur la stratégie à adopter face à la mondialisation et à la régulation transnationale du capitalisme. Alors que les échéances nationales s'approchent à

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 59 23/09/2024 16:02:10

grands pas (2021 outre-Rhin, 2022 en France), de nombreuses voix s'élèvent pour que ces forces politiques s'unissent. En Allemagne, les trois principaux partis (Die Linke, le SPD et les Grünen) risquent toutefois d'avoir du mal à s'entendre, en particulier sur l'Europe, et certains prédisent déjà que les Grünen finiront par gouverner avec la CDU. En France, les différentes forces ont recommencé à se parler, mais rien ne garantit pour l'instant qu'elles parviendront à s'unir, notamment sur la politique européenne.

Le problème est que chacun des camps en présence est persuadé d'avoir raison tout seul. Du côté de La France insoumise (LFI), on rappelle volontiers que le PS et ses alliés écologistes avaient déjà promis avant les élections de 2012 de renégocier les règles européennes. Or, sitôt élue, la majorité de l'époque s'était empressée de ratifier le nouveau traité budgétaire, sans rien modifier, faute de plan précis sur ce qu'elle souhaitait réellement obtenir. Les Insoumis insistent aussi sur le fait que les socialistes n'ont toujours pas indiqué en quoi leur stratégie et leurs objectifs avaient changé et pourraient conduire à un résultat différent la prochaine fois. Force est de reconnaître que la critique est assez juste.

Mais du côté du PS, de EELV et des autres forces non rattachées à LFI (Générations, PCF, etc.), on fait remarquer que le plan des Insoumis pour changer l'Europe est loin d'être aussi précis et convaincant qu'ils le prétendent, et que Jean-Luc Mélenchon paraît parfois plus intéressé par la critique (voire la sortie pure et simple) de l'actuelle Union européenne que par sa reconstruction sur une ligne sociale-fédéraliste, démocratique et internationaliste. Malheureusement, cette critique n'est pas fausse non plus.

En théorie, la stratégie LFI repose certes depuis 2017 sur l'articulation « plan A/plan B ». Autrement dit, soit on convainc tous les autres pays de renégocier les traités européens (plan A), soit on sort des traités existants pour en construire de

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 60 23/09/2024 16:02:11

nouveaux avec un plus petit groupe de pays (plan B). L'idée n'est pas forcément mauvaise, sauf que les Insoumis passent plus de temps à brandir la menace de la sortie qu'à décrire les nouveaux traités qu'ils souhaiteraient proposer aux autres pays, que ce soit dans le plan A ou le plan B. Concrètement, LFI défend, comme d'ailleurs l'ensemble de la gauche, et depuis fort longtemps, l'idée d'une harmonisation sociale, fiscale et environnementale par le haut en Europe, ce qui passe notamment par la fin de la règle de l'unanimité en matière fiscale et budgétaire. Le problème est que LFI ne dit pas quelle instance démocratique devrait à ses yeux être habilitée à prendre de telles décisions à la règle de la majorité.

On pourrait se contenter de proposer que les décisions fiscales au sein des conseils des ministres soient désormais prises à la majorité, avec le risque toutefois de pérenniser une instance opaque, fonctionnant à huis clos et favorisant les affrontements pays contre pays. Une autre solution serait de donner le dernier mot au Parlement européen, avec le risque cette fois-ci de se couper entièrement des instances démocratiques nationales. Une formule plus innovante consisterait à instituer une véritable Assemblée européenne s'appuyant sur les députés nationaux, en proportion des populations et des groupes politiques.

Soyons clair : il s'agit de questions complexes, pour lesquelles personne ne dispose de solution parfaite. Raison de plus pour que les différentes forces politiques se parlent et aboutissent ensemble à une stratégie. En particulier, il est essentiel que des propositions précises soient faites aux autres pays. Car même s'il est peu probable que les 27 États membres acceptent d'emblée la fin de la règle de l'unanimité (en particulier les États comme les Pays-Bas qui ont beaucoup misé sur le dumping fiscal), il serait tout de même un peu embêtant que la gauche française arrivant au pouvoir ne parvienne pas à convaincre au moins quelques pays (par exemple l'Espagne ou l'Italie) de la possibilité d'avancer ensemble dans cette

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 61 23/09/2024 16:02:11

direction. En tout état de cause, il est crucial de donner une chance à de véritables propositions sociales-fédéralistes fondées sur des assemblées transnationales avant d'en arriver à d'éventuelles sanctions unilatérales contre les pays pratiquant le dumping (sans compter que de telles sanctions seront plus efficaces si elles sont appliquées à plusieurs).

Enfin, la gauche française comme la gauche allemande doivent prendre en compte que l'Europe de 2022 ne sera pas celle de 2012. Il faudra notamment se situer par rapport au plan de relance adopté cet été, qui malgré ses limitations constitue une innovation majeure, en particulier avec l'emprunt commun de 390 milliards d'euros destiné à alimenter les budgets nationaux. Son défaut principal reste sa taille réduite (moins de 3 % du PIB européen) et sa subordination à la règle de l'unanimité, qui empêche toute réactivité et tout changement de voilure. On notera au passage que le plan doit encore être ratifié par les parlements nationaux, qui de facto disposent chacun d'un droit de veto. Là encore, pour aller plus loin, il faudra passer à la règle de la majorité, idéalement dans le cadre d'une véritable Assemblée européenne, quitte à avancer avec un sous-ensemble de pays.

Ce qui est certain, c'est qu'il est urgent de dépasser les vieilles disputes et les fausses certitudes et de sortir de cette situation où chaque fraction de la gauche pense pouvoir avoir raison toute seule sur l'Europe.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 62 23/09/2024 16:02:11

Que faire de la dette Covid ?

13 octobre 2020

Les vicissitudes de la dette publique, 1850-2020

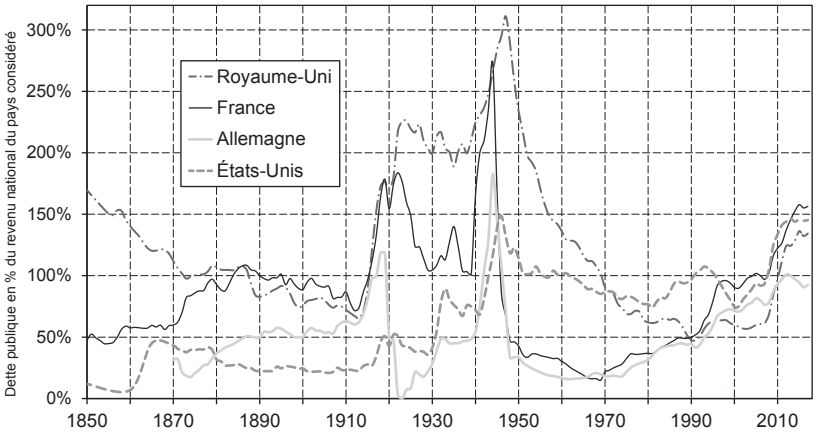

Lecture. La dette publique a fortement progressé à la suite des deux guerres mondiales, pour atteindre entre 150% et 300% du revenu national en 1945-1950, puis de chuter brutalement en Allemagne et en France (annulations de dette, inflation élevée), et plus graduellement au Royaume-Uni et aux États-Unis (inflation modérée, croissance). Les actifs publics (notamment immobiliers et financiers) varient moins fortement au cours du temps et se situent généralement autour de 100% du revenu national. **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

Comment les États vont-ils faire face à l'accumulation de dettes publiques engendrées par la crise du Covid ? Pour beaucoup la réponse est entendue : les banques centrales vont prendre sur leur bilan une part croissante des créances, et tout sera réglé. En réalité, les choses sont plus complexes. La

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 63 23/09/2024 16:02:11

monnaie fait partie de la solution mais ne suffira pas. Tôt ou tard, les plus aisés devront être mis à contribution.

Récapitulons. La création monétaire a pris en 2020 des proportions sans précédent. Le bilan de la Federal Reserve a bondi de 4 159 milliards de dollars au 24 février à 7 056 milliards au 28 septembre, soit près de 3 000 milliards de dollars d'injection monétaire en sept mois, ce qui ne s'était jamais vu. Le bilan de l'Eurosystème (le réseau de banques centrales piloté par la BCE) est passé de 4 692 milliards d'euros au 28 février à 6 705 milliards au 2 octobre, soit une hausse de 2 000 milliards. Rapporté au PIB de la zone euro, le bilan de l'Eurosystème, qui était déjà passé de 10 % à 40 % du PIB entre 2008 et 2018, vient de bondir à près de 60 % entre février et octobre 2020.

À quoi sert tout cet argent ? Par temps calme, les banques centrales se contentent de faire des prêts à court terme afin d'assurer la liquidité du système. Comme les entrées et les sorties d'argent dans les différentes banques privées ne s'équilibrent jamais exactement au jour près, les banques centrales prêtent pour quelques jours des sommes que les établissements remboursent ensuite.

À la suite de la crise de 2008, les banques centrales se sont mises à prêter de l'argent à des échéances de plus en plus longues (quelques semaines, puis quelques mois, voire plusieurs années) afin de rassurer les acteurs financiers, tétanisés à l'idée que leurs partenaires de jeu fassent faillite. Et il y avait fort à faire, car faute de régulation adéquate le jeu financier est devenu un gigantesque casino planétaire au cours des dernières décennies. Chacun s'est mis à prêter et à emprunter dans des proportions inouïes, si bien que le total des actifs et passifs financiers privés détenus par les banques, les entreprises et les ménages dépasse aujourd'hui les 1 000 % du PIB dans les pays riches (sans même inclure les titres dérivés), contre 200 % dans les années 1970. Les patrimoines réels (c'est-à-dire la valeur nette de l'immobilier et des entreprises) ont eux aussi

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 64 23/09/2024 16:02:11

progressé, mais beaucoup moins fortement, passant de 300 % à 500 % du PIB, ce qui illustre la financiarisation de l'économie. D'une certaine façon, les bilans des banques centrales n'ont fait que suivre (avec retard) l'explosion des bilans privés, afin de préserver leur capacité d'action face aux marchés.

Le nouvel activisme des banques centrales leur a également permis de racheter une part croissante des titres de dette publique, tout en ramenant les taux d'intérêt vers zéro. La BCE détenait déjà 20 % de la dette publique de la zone euro au début de 2020, et pourrait en posséder près de 30 % d'ici à la fin de l'année. Une évolution similaire se déroule aux États-Unis.

Comme il est peu probable que la BCE ou la Fed décident un jour de remettre ces titres sur les marchés ou d'en exiger le remboursement, on pourrait dès à présent décider de ne plus les compter dans le total des dettes publiques. Si l'on souhaite inscrire cette garantie dans le marbre juridique, ce qui serait préférable, alors cela risque de nécessiter un peu plus de temps et de débats.

La question la plus importante est la suivante : doit-on continuer dans cette voie, et peut-on envisager que les banques centrales détiennent à l'avenir 50 % puis 100 % des dettes publiques, allégeant d'autant la charge financière des États ? D'un point de vue technique, cela ne poserait aucun problème. La difficulté est que, en résolvant la question des dettes publiques d'une main, cette politique crée d'autres difficultés ailleurs, notamment en termes d'accroissement des inégalités de richesses. L'orgie de création monétaire et d'achat de titres financiers conduit en effet à doper les cours boursiers et immobiliers, ce qui contribue à enrichir les plus riches. Pour les petits épargnants, les taux d'intérêt nuls ou négatifs ne sont pas forcément une bonne nouvelle. Mais pour ceux qui ont les moyens d'emprunter à bas taux et qui disposent de l'expertise financière, légale et fiscale permettant de dénicher les bons

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 65 23/09/2024 16:02:11

placements, il est possible d'obtenir d'excellents rendements. D'après *Challenges*, les 500 plus grandes fortunes françaises sont ainsi passées de 210 à 730 milliards d'euros entre 2010 et 2020 (de 10 % à 30 % du PIB). Une telle évolution est socialement et politiquement insoutenable.

Il en irait différemment si la création monétaire, au lieu d'alimenter la bulle financière, était mobilisée pour financer une véritable relance sociale et écologique, c'est-à-dire en assumant de fortes créations d'emplois et augmentations de salaires dans les hôpitaux, les écoles, la rénovation thermique, les services de proximité. Cela permettrait d'alléger la dette tout en réduisant les inégalités, en investissant dans les secteurs utiles pour l'avenir et en déplaçant l'inflation des prix des actifs vers les salaires et les biens et services.

Pour autant, il ne s'agirait pas d'une solution miracle. Dès lors que l'inflation redeviendrait substantielle (mettons 3-4 % par an), il faudrait lever le pied sur la création monétaire et en venir à l'arme fiscale. Toute l'histoire des dettes publiques le montre : la monnaie seule ne peut offrir de solution apaisée à un problème de cette ampleur, car elle entraîne d'une façon ou d'une autre des conséquences distributives incontrôlées. C'est en ayant recours à des prélèvements exceptionnels sur les plus aisés que l'on a éteint les grandes dettes publiques de l'après-guerre, et que l'on a rebâti le pacte social et productif des décennies suivantes. Gageons qu'il en ira de même à l'avenir.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 66 23/09/2024 16:02:11

Inégalités mondiales : où en sommes-nous ?

17 novembre 2020

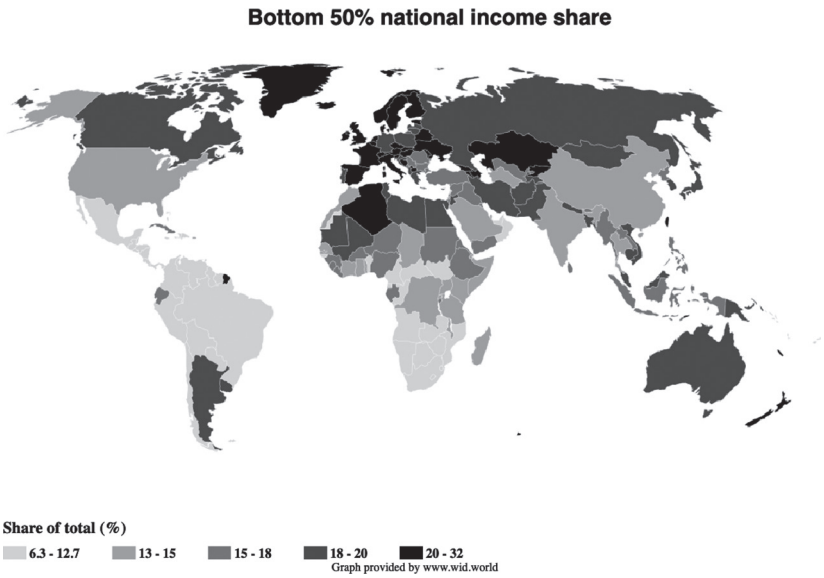

Grâce aux efforts combinés de 150 chercheurs issus de tous les continents, la World Inequality Database (WID. world) vient de mettre en ligne des données inédites sur la

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 67 23/09/2024 16:02:11

répartition des revenus dans les différents pays du monde. Que nous apprennent-elles sur l'état des inégalités mondiales ?

La principale nouveauté est que les données rassemblées permettent de couvrir la quasi-totalité des pays. Grâce aux recherches menées en Amérique latine, en Afrique et en Asie, ce sont maintenant 173 pays représentant 97 % de la population mondiale qui sont traités. Les nouvelles données permettent en outre d'analyser pour chaque pays l'évolution détaillée de l'ensemble de la répartition, des plus pauvres aux plus riches.

Concrètement, on savait déjà que le creusement des inégalités s'est fait par le haut au cours des dernières décennies, avec l'explosion du fameux 1 %. La nouveauté est de proposer une comparaison systématique de la situation des classes populaires dans les différentes parties du monde. On constate ainsi que la part des 50 % les plus pauvres varie considérablement suivant les pays : elle oscille entre 5 % et 25 % du revenu total. Autrement dit, pour un même revenu national, le niveau de vie des 50 % les plus pauvres peut varier d'un facteur allant de 1 à 5. Cela montre à quel point il est urgent d'aller au-delà du PIB et des agrégats macroéconomiques pour privilégier l'étude des répartitions et des groupes sociaux concrets.

On notera aussi que les inégalités sont fortes dans tous les pays. La part des 10 % les plus riches représente entre 30 % et 70 % du revenu total. Elle est toujours sensiblement plus élevée que celle des 50 % les plus pauvres. L'écart serait encore plus fort si l'on examinait la répartition du patrimoine (ce que l'on possède) et non du revenu (ce que l'on gagne au cours d'une année). Les 50 % les plus pauvres ne possèdent en effet presque rien (généralement moins de 5 % du total), y compris dans les pays les plus égalitaires (comme la Suède). Les données disponibles sur les patrimoines restent toutefois insuffisantes et feront l'objet d'une mise à jour inédite en 2021.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 68 23/09/2024 16:02:11

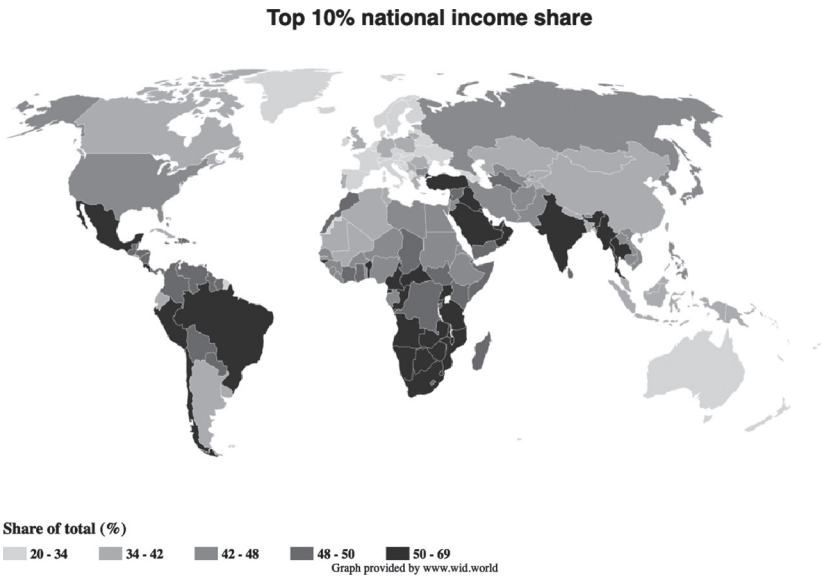

S'agissant de la répartition des revenus, on constate de très fortes variations entre pays, y compris à l'intérieur d'une région donnée et pour un même niveau de développement. Cela montre que les politiques menées peuvent faire une différence. En Amérique latine, on observe ainsi que le Brésil, le Mexique ou le Chili sont historiquement plus inégalitaires que l'Argentine, l'Équateur ou l'Uruguay (où des politiques sociales plus ambitieuses ont été mises en place depuis plusieurs décennies), et que l'écart entre ces deux groupes de pays s'est accru au cours des 20 dernières années. En Afrique, les inégalités les plus extrêmes se situent dans le sud du continent, où aucune redistribution des terres et de la richesse n'a véritablement eu lieu depuis la fin de l'apartheid.

De façon générale, la carte des inégalités mondiales reflète à la fois les effets de discriminations raciales et coloniales anciennes et l'impact de l'hyper-capitalisme contemporain et de processus sociopolitiques plus récents. Dans plusieurs des pays les plus inégalitaires de la planète, comme le Chili ou le Liban, les

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 69 23/09/2024 16:02:11

mouvements sociaux des dernières années portent l'espoir de transformations profondes.

Le Moyen-Orient apparaît comme la région la plus inégalitaire de la planète, à la fois du fait d'un système de frontières concentrant les ressources sur les territoires pétromonarchiques et d'un système bancaire international permettant de transformer la rente pétrolière en rente financière éternelle. Faute d'un nouveau modèle de développement régional plus équilibré, social-fédéraliste et démocratique, il est à craindre que les idéologies totalitaires et réactionnaires actuellement à l'œuvre continueront d'occuper le terrain, comme en Europe il y a un siècle.

En Inde, où les écarts entre le sommet et la masse de la population ont atteint des niveaux inconnus depuis la période coloniale, les nationalistes hindous croient pouvoir apaiser les frustrations socioéconomiques en attisant les tensions identitaires et religieuses, avec pour effet une aggravation des discriminations auxquelles fait face la minorité musulmane, menacée d'un appauvrissement et d'une marginalisation durables.

On notera également la progression continue des inégalités en Europe de l'Est depuis les années 1990. À la chute du communisme, le choc inégalitaire avait été beaucoup plus brutal en Russie, devenue en quelques années la capitale mondiale des oligarques, des paradis fiscaux et de l'opacité financière, après avoir été le pays de l'abolition totale de la propriété privée. Mais près de trente ans plus tard, l'Europe de l'Est semble se rapprocher graduellement du niveau d'inégalité observé en Russie. La stagnation des salaires et l'ampleur des flux de profits sortant de ces pays y alimentent une frustration que l'ouest du continent a bien du mal à comprendre.

Au niveau mondial, on constate certes que la part des 50 % des habitants les plus pauvres de la planète a nettement progressé, passant de 7 % du revenu mondial total en 1980 à environ 9 % en 2020, grâce à la croissance des pays émergents.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 70 23/09/2024 16:02:11

Cette progression doit toutefois être relativisée, dans la mesure où la part des 10 % les plus riches de la planète est restée stable autour de 53 %, et que celle des 1 % les plus riches est passée de 17 % à 20 %. Les perdants sont les classes moyennes et populaires du Nord, ce qui alimente le rejet de la mondialisation.

Pour résumer : la planète est traversée par de multiples fractures inégalitaires, que la pandémie va encore aggraver. Seul un effort accru de transparence démocratique et financière, aujourd'hui très insuffisant, permettrait de développer des solutions acceptables par le plus grand nombre.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 71 23/09/2024 16:02:11

Comment financer les religions ?

15 décembre 2020

Au moment où les disputes religieuses semblent de nouveau s'embraser dans l'Hexagone, il n'est pas inutile de se pencher sur une question bassement matérielle mais en réalité centrale : comment financer les religions, tout en assurant la neutralité de la puissance publique vis-à-vis des différentes croyances ?

En France, on aime bien donner des leçons de laïcité à la terre entière. Ce n'est pas chez nous qu'un président prêterait serment sur la Bible ! Le problème est que ce grand récit national s'accompagne parfois d'une hypocrisie monumentale. En réalité, le système en place en France n'a rien de particulièrement neutre ou exemplaire.

Ainsi, les lieux de culte ne sont officiellement pas subventionnés, sauf lorsqu'ils ont été bâtis avant la loi de 1905. En pratique, cela concerne presque exclusivement des églises chrétiennes. Et tant pis si la carte de la pratique religieuse a bien changé depuis, et si les mosquées et les croyants musulmans se retrouvent dans des caves. De même, les écoles, collèges et lycées confessionnels catholiques en place lors du vote de la loi Debré (1959) continuent d'être massivement financés par le

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 73 23/09/2024 16:02:11

contribuable, dans des proportions que l'on ne retrouve quasiment dans aucun pays. Ces établissements ont aussi conservé le droit de choisir librement leurs élèves, sans respecter la moindre règle commune en termes de mixité sociale. Ils contribuent puissamment à l'évitement scolaire et à la ghettoïsation. La France est également le seul pays à avoir choisi de fermer ses écoles primaires un jour par semaine (le jeudi, de 1882 à 1972, puis le mercredi) pour le donner au catéchisme. Cette journée était en passe d'être enfin réintégrée dans le temps scolaire normal, mais le pouvoir actuel a décidé de faire perdurer cette exception française à base de semaines morcelées et de journées trop longues, en dépit des effets néfastes avérés.

S'agissant du financement des cultes (prêtres et édifices), il faut rappeler le rôle central et mal connu joué par les subventions fiscales. Si vous faites un don à l'Église de France ou à la Mosquée de Paris, vous obtenez une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don. Autrement dit, un don de 100 euros ne vous coûte que 34 euros (si toutefois vous êtes imposable), et les 66 euros restants sont payés par la collectivité nationale, de même que pour les dons aux associations d'intérêt général (culture, humanitaire, santé, éducation, etc.).

L'un des points actuellement en discussion est de savoir si les associations cultuelles peuvent également recevoir des dons et legs en franchise de droits de succession et exploiter des immeubles de rapport. La question est importante et mérite d'être clarifiée. Mais elle ne doit pas faire oublier que les associations cultuelles, qu'elles relèvent de la loi de 1901 (associations mixtes, cultuelles et culturelles) ou de celle de 1905 (associations cultuelles pures), bénéficient d'ores et déjà d'une subvention fiscale au titre de l'impôt sur le revenu. Plutôt que de répéter en boucle que la République ne subventionne aucun culte, ce qui est évidemment faux, il serait préférable de regarder la réalité en face et de tenter de l'améliorer.

En l'occurrence, le problème est que ce système est

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 74 23/09/2024 16:02:11

extrêmement inégalitaire. D'une part il ne concerne que les contribuables imposables au titre de l'impôt sur le revenu : les croyants qui font partie de la moitié la plus pauvre de la population sont priés de payer leur don eux-mêmes. D'autre part la subvention publique est d'autant plus élevée que le croyant a les moyens de faire un don important (jusqu'à 20 % du revenu).

Il en va de même dans les systèmes en place en Italie, où chaque contribuable peut affecter une fraction de ses impôts à la religion de son choix, ou en Allemagne, où le mécanisme prend la forme d'un supplément d'impôt collecté au profit des cultes, avec dans les deux cas un biais en faveur des religions disposant d'une organisation nationale unifiée (ce qui en pratique exclut la religion musulmane). En comparaison, le modèle français consistant à traiter les associations religieuses de la même façon que les autres associations est par certains côtés plus satisfaisant. Cela revient à considérer la religion comme une croyance ou une cause comme une autre et favorise le renouvellement et la diversité des structures.

À condition cependant de rendre le système plus égalitaire. Concrètement, les subventions publiques liées aux réductions d'impôt sur le revenu pour les dons aux associations se montent au total à 1,5 milliard d'euros par an (dont environ 200 millions d'euros pour les associations cultuelles, essentiellement en faveur de l'Église catholique, qui a davantage de riches donateurs). Cela représente une dépense moyenne de 30 euros pour chacun des 50 millions d'adultes résidant en France. On atteint même 50 euros par adulte si l'on inclut les réductions d'impôt pour dons au titre de l'IFI et de l'impôt sur les sociétés. Plutôt que de concentrer ces sommes sur les plus aisés, on pourrait imaginer que chacun dispose d'un même « bon pour la vie associative » de 50 euros pour le consacrer à l'association de son choix (religieuse, culturelle, humanitaire…), quelles que soient ses valeurs et ses croyances.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 75 23/09/2024 16:02:11

Au lieu de cela, le gouvernement privilégie la suspicion et la stigmatisation. Renforcer les obligations des associations cultuelles en termes de transparence et de gouvernance n'est pas une mauvaise chose en soi. À condition d'élargir le champ du financement et d'ouvrir le débat à toutes les associations. Y compris par exemple aux partis politiques, qui bénéficient aussi de subventions, mais qui sont souvent opaques et peu démocratiques. Espérons que le débat parlementaire permettra de sortir des invectives et de promouvoir une laïcité ouverte et égalitaire.

La chute de l'idole états-unienne

12 janvier 2021

Conflit politique et identité ethnique : États-Unis, 1948-2016

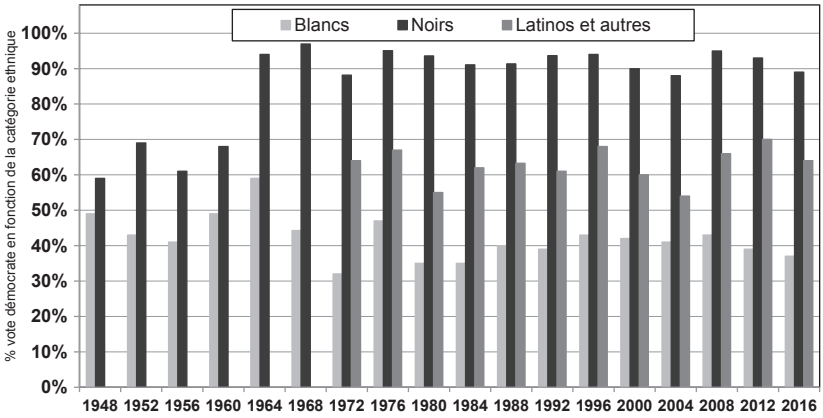

Lecture. En 2016, la candidate démocrate a obtenu 37% des voix parmi les électeurs blancs (70% de l'électorat), 89% des voix parmi les électeurs Noirs (11% de l'électorat), et 64% des voix parmi les Latinos et ceux déclarant une autre catégorie ethnique (19% de l'électorat, dont 16% pour les latinos). En 1972, le candidat démocrate avait obtenu 32% des voix parmi les Blancs (89% de l'électorat), 82% parmi les Noirs (10% de l'électorat) et 64% parmi les Latinos et autres catégories (1% de l'électorat). **Sources et séries :** voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

Après l'invasion du Capitole, le monde éberlué se demande comment le pays qui s'est longtemps présenté comme le leader autoproclamé du monde « libre » a pu tomber aussi bas. Pour comprendre ce qui s'est passé, il est urgent de sortir des mythes et de l'idolâtrie, et de revenir sur l'histoire. En réalité,

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 77 23/09/2024 16:02:11

la République états-unienne est traversée depuis ses débuts par des fragilités, des violences et des inégalités considérables.

Emblème du Sud esclavagiste pendant la guerre civile de 1861-1865, le drapeau confédéré brandi il y a quelques jours par les émeutiers au cœur du Parlement fédéral n'était pas là par hasard. Il renvoie à des conflits très lourds qui doivent être regardés en face.

Le système esclavagiste a joué un rôle central dans le développement des États-Unis, comme d'ailleurs du capitalisme industriel occidental dans son ensemble. Sur les quinze présidents qui se sont succédé jusqu'à l'élection de Lincoln en 1860, pas moins de onze étaient propriétaires d'esclaves, dont Washington et Jefferson, tous deux natifs de Virginie, qui en 1790 compte 750 000 habitants (dont 40 % d'esclaves), soit l'équivalent de la population cumulée des deux États nordistes les plus peuplés (la Pennsylvanie et le Massachusetts).

Après la révolte de 1791 à Saint-Domingue (joyau colonial français et première concentration d'esclaves du monde atlantique de l'époque), le Sud états-unien devient le cœur mondial de l'économie de plantations et connaît une expansion accélérée. Le nombre d'esclaves quadruple entre 1800 et 1860 ; la production de coton décuple et alimente l'industrie textile européenne. Mais le Nord-Est et surtout le Midwest (dont est originaire Lincoln) se développent encore plus rapidement. Ces deux ensembles s'appuient sur un autre modèle économique, fondé sur la colonisation des terres de l'Ouest et le travail libre, et veulent bloquer l'expansion de l'esclavage dans les nouveaux territoires.

Après sa victoire de 1860, le républicain Lincoln est prêt à négocier une fin paisible et graduelle des esclavagistes, avec indemnisation des propriétaires, comme cela s'est produit lors des abolitions britanniques et françaises de 1833 et 1848. Mais les Sudistes préfèrent tenter la carte de la sécession, à la manière d'une partie des colons blancs d'Afrique du Sud et d'Algérie au

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 78 23/09/2024 16:02:11

20e siècle, pour tenter de préserver leur monde. Les Nordistes refusent leur départ, et la guerre commence en 1861.

Quatre années plus tard, et après 600 000 morts (autant que le total cumulé de tous les autres conflits auxquels le pays a pris part, y compris les guerres mondiales, la Corée, le Vietnam et l'Irak), le conflit s'achève avec la reddition des armées confédérées en mai 1865. Mais les Nordistes ne pensent pas que les Noirs soient prêts à devenir citoyens, et encore moins propriétaires, et ils laissent les Blancs reprendre le contrôle du Sud et imposer un strict système de ségrégation raciale, ce qui leur permettra de conserver le pouvoir un siècle de plus, jusqu'en 1965.

Dans l'intervalle, les États-Unis sont devenus la première puissance militaire de la planète et ont su mettre fin au cycle d'autodestruction nationaliste et génocidaire opposant les puissances coloniales européennes entre elles entre 1914 et 1945. Les démocrates, qui étaient le parti de l'esclavage, sont parvenus à devenir celui du New Deal. Poussés par la concurrence communiste et la mobilisation afro-américaine, ils concèdent les droits civiques, sans réparations.

Mais dès 1968, le républicain Nixon récupère le vote blanc sudiste en dénonçant les largesses sociales que les démocrates accorderaient aux Noirs par clientélisme (un peu comme la droite française soupçonne la gauche d'islamo-gauchisme dès lors qu'elle évoque les discriminations antimusulmanes).

Se met alors en place un grand renversement d'alliance, amplifié par Reagan en 1980 puis Trump en 2016. Depuis 1968, les républicains ont remporté une nette majorité du vote blanc dans toutes les élections présidentielles, alors que les démocrates ont toujours rassemblé 90 % du vote noir et 60-70 % du vote latino. Entretemps, la part des Blancs dans l'électorat n'a cessé de décliner, passant de 89 % en 1972 à 70 % en 2016 et 67 % en 2020 (contre 12 % pour les Noirs et 21 % pour les Latinos et autres minorités), ce qui alimente

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 79 23/09/2024 16:02:11

le durcissement des trumpistes du Capitole et menace de faire sombrer la République états-unienne dans un conflit ethno-racial sans issue.

Que conclure de tout cela ? Selon une lecture pessimiste, soutenue par une bonne part des groupes les plus diplômés qui votent désormais pour les démocrates (ce qui permet aux républicains de se présenter maintenant comme anti-élites, alors même qu'ils continuent de rassembler une bonne partie de l'élite des affaires, à défaut de séduire l'élite intellectuelle), les électeurs républicains seraient « déplorables » et irrécupérables. Les administrations démocrates auraient tout fait pour améliorer le sort des plus défavorisés, mais le racisme et la hargne des classes populaires blanches les empêcheraient de le voir.

Clivages sociaux et conflit politique : États-Unis, 1948-2016

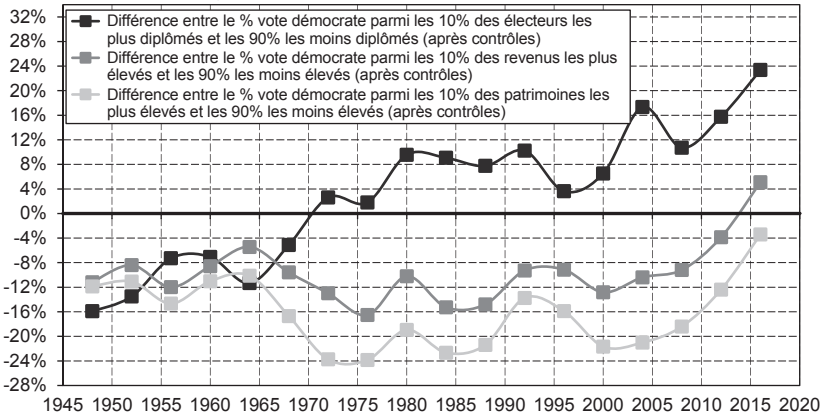

Lecture. Dans les années 1950-1970, le vote démocrate était associé aux électeurs ayant les niveaux de diplôme, de revenu et de patrimoine les moins élevés. Dans les années 1980-2010, il est devenu associé aux électeurs les plus diplômés. Dans les années 2010-2020, il est peut-être en passe de devenir associé aux électeurs ayant les plus hauts revenus et patrimoines. **Sources et séries :** voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

Le problème est que cette vision laisse peu de place à une solution démocratique. Une approche plus optimiste de la nature humaine pourrait être la suivante. Pendant des siècles, les personnes issues de différentes origines ethno-raciales ont vécu sans autre contact entre elles que par l'intermédiaire de dominations militaires et coloniales. Le fait qu'elles cohabitent

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 80 23/09/2024 16:02:11

depuis peu au sein de mêmes communautés politiques constitue un progrès civilisationnel majeur. Mais cela continue de susciter des préjugés et des exploitations politiques qui ne peuvent être vaincus que par davantage de démocratie et d'égalité.

Si les démocrates veulent reconquérir le vote populaire, quelle que soit son origine, alors il faudra faire davantage sur le plan de la justice sociale et de la redistribution. La route sera longue et ardue. Raison de plus pour s'y atteler dès maintenant.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 81 23/09/2024 16:02:12

Le temps de la justice sociale

16 février 2021

Tracking Progress Toward Global Financial transparency and Tax Justice:
Public Statistics to be Published by National Tax Administrations

Summary: In order to track inequality, progress toward global financial transparency and tax justice, all countries should commit to publish on an annual basis the following tables. This applies in particular to the countries participating to the various international discussion groups on these issues, in particular those coordinated by OECD on CRS (Common Reporting Standards on cross-border financial assets) and BEPS (Base Erosion and Profit Shifting on corporate taxation).

Net wealth: total assets (real estate, business, financial, etc.), net of debt. For coutry residents, all domestic and foreign assets should be included. For non-residents, all domestic assets should be included (in particuler real estate assets located in the country, as well as all financial assets related to firms and economic activites conducted in the country). To the extent possible, their foreign assets should also be included.

Table 1A - Number of individuals, Wealth and Taxes paid by wealth bracket

Net wealth bracket (€)	Number of individuals	incl. number of residents	incl. number of non-residents	Total net wealth	incl. residents	incl. non-residents	Wealth taxes				Income taxes		
							Total wealth taxes	incl. wealth and property tax	incl. capital gains tax	incl. inheritance & estate tax	Total income taxes	incl. personal income tax	incl. corp. income taxes
0-10k													
10k-100k													
100k-1m													
1m-10m													
10m-100m													
100m-1bn													
1bn-5bn													
5bn-10bn													
10bn+													

Table 1B - Wealth and income composition by wealth bracket

Net wealth bracket (€)	Wealth										Income		
	Total wealth	incl. currency & deposits	incl. bonds & loans	incl. equities & fund shares	incl. pension funds & life insur.	inc. real estate	incl. business & other non-fin. assets	incl. debt	incl. total domestic assets	incl. total foreign assets	Total income	incl. capital income	incl. labor income
0-10k													
10k-100k													
100k-1m													
1m-10m													
10m-100m													
100m-1bn													
1bn-5bn													
5bn-10bn													
10bn+													

Source: L. Chancel, "Measuring Progress Towards Tax Justice", World Inequality Lab, 2019.

Alors que la crise pandémique nourrit plus que jamais la demande de justice sociale, une nouvelle enquête menée par un consortium de médias internationaux (dont *Le Monde*) vient de révéler les turpitudes financières du Luxembourg, un paradis fiscal niché au cœur de l'Europe. Il est urgent de sortir de ces

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 83 23/09/2024 16:02:12

contradictions et de lancer une transformation profonde du système économique dans le sens de la justice et de la redistribution.

Commençons par le plus immédiat. La première priorité devrait être la relance sociale, salariale et écologique. La crise du Covid a mis au grand jour les faibles rémunérations pratiquées dans nombre de secteurs essentiels. La CFDT, syndicat pourtant réputé centriste, a demandé en janvier la hausse immédiate de 15 % de tous les bas et moyens salaires dans le secteur médico-social. Il faudrait faire de même dans l'éducation, la santé et l'ensemble des secteurs à bas salaires.

C'est également le moment d'accélérer radicalement le rythme des rénovations thermiques des bâtiments, de créer massivement des emplois dans l'environnement et les énergies renouvelables, d'étendre les systèmes de revenu minimal aux jeunes et aux étudiants. Où faut-il s'arrêter dans la relance publique ? La réponse est simple : tant que l'inflation est quasi nulle et les taux d'intérêt à zéro, il faut continuer. Si l'inflation retrouve durablement un niveau significatif (mettons, 3-4 % par an pendant deux années consécutives), alors à ce moment-là il sera temps de lever le pied.

La seconde étape est qu'il faudra naturellement mettre à contribution les plus hautes fortunes privées, à un moment ou à un autre, afin de financer la relance sociale et de réduire l'endettement public.

Cela exigera un effort accru de transparence financière. L'enquête OpenLux l'a démontré : le registre des bénéficiaires effectifs des entreprises (c'est-à-dire des propriétaires véritables, au-delà en principe des sociétés-écrans) rendu public par le Luxembourg à la suite d'une obligation européenne, et dont on attend d'ailleurs toujours qu'il soit mis en ligne par la France, comporte malheureusement de nombreuses failles. Il en va de même du système d'échange automatique d'informations bancaires mis en place par l'OCDE.

De façon générale, toutes ces nouvelles informations sont

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 84 23/09/2024 16:02:12

utiles, mais à la condition qu'elles soient réellement utilisées par les administrations fiscales pour mettre à contribution les personnes fortunées qui jusqu'ici échappaient à l'impôt. Surtout, il est essentiel que les gouvernements fournissent des indicateurs permettant à tout un chacun de vérifier dans quelle mesure tout cela permet d'avancer vers un système fiscal plus juste.

Concrètement, il faut que les administrations fiscales publient chaque année des informations détaillées sur les impôts payés et les recoupements réalisés concernant les différentes catégories de contribuables concernés. De même que pour les registres des bénéficiaires effectifs, les informations devraient idéalement être nominatives, notamment pour les plus grandes entreprises et les plus hautes fortunes.

Si l'on décide que ce n'est pas souhaitable, alors il faudrait au minimum que les informations statistiques publiées fassent clairement apparaître les impôts payés par les personnes appartenant à des tranches de patrimoines très élevés : fortunes comprises entre 1 et 10 millions d'euros, entre 10 et 100 millions, entre 100 millions et 1 milliard, et ainsi de suite.

Des tableaux types ont été proposés par le Laboratoire sur les inégalités mondiales, et ils pourraient naturellement être discutés et améliorés.

L'idée générale est simple : les milliardaires sont partout présents dans les magazines, et il est temps qu'ils apparaissent dans les statistiques fiscales. D'après *Challenges*, les 500 premières fortunes françaises sont passées de 210 à 730 milliards d'euros entre 2010 et 2020 (de 10 % à 30 % du PIB). Comment leurs impôts ont-ils évolué au cours de cette période ? Personne ne le sait. Si les gouvernements ont réellement réalisé ces dernières années les progrès fulgurants en termes de transparence qu'ils prétendent avoir accomplis, alors il serait temps qu'ils en apportent la preuve en rendant public ce type d'informations.

Si l'on étend la focale des 500 premières fortunes (au-delà de 150 millions d'euros de patrimoine individuel d'après

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 85 23/09/2024 16:02:12

Challenges) aux 500 000 plus hauts patrimoines (soit environ 1 % de la population adulte, avec des patrimoines au-delà de 1,8 million d'euros d'après la World Inequality Database), alors le total des fortunes concernées atteint 2 500 milliards d'euros (près de 120 % du PIB), augmentant d'autant les enjeux fiscaux.

Pour sortir du conservatisme ambiant, il est également urgent de revenir à l'histoire. Après la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'endettement public avait atteint des niveaux supérieurs à ceux observés aujourd'hui, la plupart des pays mirent en place des prélèvements exceptionnels sur les plus hauts patrimoines privés. Ce fut notamment le cas en Allemagne avec le système de *Lastenausgleich* (ou « partage du fardeau », qui a fait l'objet d'une belle étude historique par Michael Hughes) adopté par la majorité démocrate-chrétienne en 1952. Doté d'un prélèvement atteignant 50 % sur les plus hauts patrimoines financiers et immobiliers, payable sur trente ans, ce système a rapporté 60 % du PIB à l'État, à une époque où les milliardaires étaient autrement moins prospères qu'aujourd'hui.

Conjugué avec la réforme monétaire de 1948 et l'annulation de la dette extérieure en 1953, ce système a permis à l'Allemagne de se débarrasser de sa dette publique sans avoir recours à l'inflation (qui avait fait tant de mal au pays dans les années 1920) et en s'appuyant sur un objectif de justice sociale crédible.

Il est plus que temps de revenir aux sources de ce qui a fait le succès de la reconstruction européenne de l'après-guerre.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 86 23/09/2024 16:02:12

Combattre les discriminations, mesurer le racisme

16 mars 2021

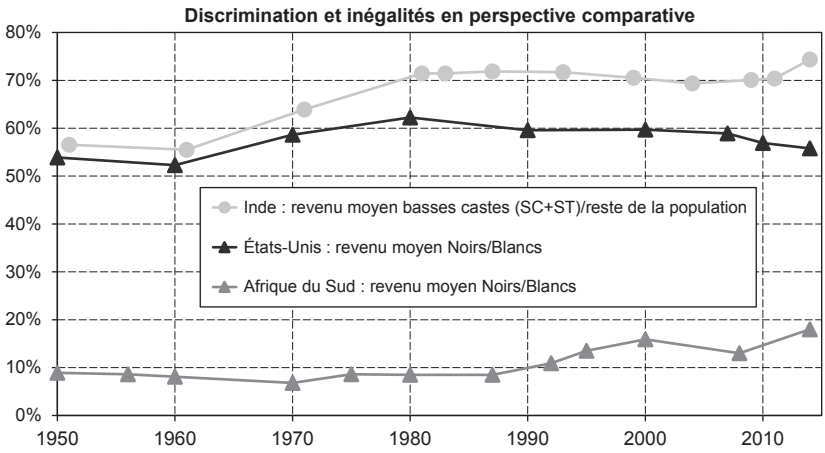

Lecture. Le ratio entre le revenu moyen des basses castes en Inde (scheduled castes and tribes, SC+ST, anciens intouchables et aborigènes discriminés) et celui du reste de la population est passé de 57% en 1950 à 74% en 2014. Le ratio entre le revenu moyen des Noirs et des Blancs est passé dans le même temps de 54% à 56% aux États-Unis, et de 9% à 18% en Afrique du Sud.
Sources et séries : voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.

Alors que le procès du meurtrier de George Floyd s'ouvre aux États-Unis, les conflits identitaires s'enveniment en Europe et en France. Au lieu de lutter contre les discriminations, le gouvernement s'est lancé dans la course-poursuite avec l'extrême droite et la chasse aux chercheurs en sciences sociales.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 87 23/09/2024 16:02:12

C'est d'autant plus regrettable qu'il est urgent de mettre en place un véritable modèle français et européen de lutte contre les discriminations. Un modèle qui assume la réalité du racisme et se donne les moyens de le mesurer et de le corriger, tout en replaçant la lutte contre les discriminations dans le cadre plus général d'une politique sociale à visée universaliste.

Commençons par la question de la mesure du racisme. De multiples recherches en ont démontré la réalité, mais nous manquons d'un véritable Observatoire des discriminations objectivant les faits et en assurant le suivi annuel. Le Défenseur des droits, qui a remplacé la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) en 2011, rappelle dans ses rapports l'ampleur des discriminations face à l'emploi ou au logement, mais ne dispose toujours pas des moyens permettant d'en faire un suivi systématique.

Par exemple, dans une étude conduite en 2014, les chercheurs ont envoyé des faux CV à des employeurs en réponse à quelque 6 231 offres d'emploi et ont observé les taux de réponse sous forme de proposition d'entretien d'embauche. Dès lors que le nom est à consonance musulmane, le taux de réponse est divisé par quatre. Les noms à consonance juive sont également discriminés, quoique moins massivement. Le problème est que cette étude n'a pas été renouvelée, si bien que personne ne sait si la situation s'est améliorée ou dégradée depuis 2014.

Il est urgent de disposer d'un Observatoire officiel chargé de dire comment ces indicateurs évoluent annuellement. Cela exige des campagnes de tests de grande ampleur permettant de faire des comparaisons fiables dans le temps et entre régions et secteurs d'activité. Il est également essentiel de pouvoir dire dans quelle mesure la discrimination se concentre au sein d'une fraction des employeurs. Comme l'antisémitisme ou l'homophobie, l'islamophobie n'est pas une fatalité et peut être vaincue. Le débat sur le terme doit aussi avoir lieu : certains préfèrent parler d'antimusulmanisme ou de discrimination

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 88 23/09/2024 16:02:12

antimusulmans. Pourquoi pas, mais à condition que cela n'empêche pas d'avancer sur le fond.

L'Observatoire des discriminations, qui pourrait être placé sous l'autorité du Défenseur des droits, devrait également assurer le suivi annuel des discriminations à l'intérieur des entreprises (salaires, promotions, formations, etc.). Pour cela, il faut enfin introduire dans les enquêtes de recensement (qui concernent chaque année 14 % de la population) des questions sur le pays de naissance des parents. C'est le cas depuis longtemps dans de multiples enquêtes publiques (enquêtes emploi, FQP ou Trajectoires et origines). Mais leur périodicité et leur taille sont insuffisantes pour faire des décompositions par région, secteur et taille d'entreprise, ce que permettraient les recensements, sur une base anonyme. Sans de tels indicateurs, il est impossible de lutter efficacement contre les discriminations.

Le point important est que tout cela peut être fait sans introduire des catégories ethno-raciales telles que celles utilisées aux États-Unis et au Royaume-Uni. Le problème n'est pas tant que cela soit interdit par la Constitution (elle fut modifiée en 1999 et 2008 pour permettre la parité de genre), mais bien plutôt que de telles catégories feraient courir le risque de rigidifier des identités multiples et métissées, sans que leur efficacité dans la lutte antidiscriminatoire ait été clairement démontrée. Depuis leur introduction en 1991 dans les recensements britanniques, rien n'indique que les discriminations aient diminué outre-Manche par comparaison aux autres pays.

On constate par ailleurs une grande confusion dans les réponses individuelles : entre un quart et la moitié des personnes nées en Turquie, en Égypte ou au Maghreb se classent comme « Blanc » (catégorie dans laquelle elles se reconnaissent mieux que comme « Noir/Caribéen » ou « Indien/Pakistanais »), d'autres comme « Asiatique » ou « Arabe » (case introduite en 2011, sans séduire toutes les personnes visées).

Si aucun pays européen n'a reproduit cette expérience

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 89 23/09/2024 16:02:12

d'assignation identitaire, ce n'est peut-être pas seulement parce que personne ne se soucierait de discrimination en France, en Allemagne, en Suède ou en Italie. L'introduction de questions objectives sur le pays de naissance des parents dans les recensements pose moins de difficultés et permettrait de réels progrès, avec les tests annuels et un réel suivi politique.

Plus généralement, les politiques de discrimination positive développées à partir des catégories ethno-raciales aux États-Unis ou au Royaume-Uni, des castes en Inde ou des territoires en France sont souvent très hypocrites. On se donne une bonne conscience à peu de frais, en oubliant au passage de financer les services publics indispensables pour rompre le cycle des inégalités.

Comme l'a montré Asma Benhenda, le salaire moyen par enseignant en France croît fortement avec la proportion d'élèves socialement favorisés dans l'établissement. Autrement dit, les maigres primes distribuées en zone d'éducation prioritaire ne suffisent aucunement à compenser la surreprésentation des enseignants vacataires et inexpérimentés. Quand on crée 1 000 places en prépas « talents » sans augmenter les moyens alloués aux millions d'étudiants défavorisés dans les filières universitaires, on ne fait que conforter un système éducatif hyper-inégalitaire.

Il faut se donner les moyens de mesurer et de lutter vigoureusement contre les discriminations, mais il faut aussi et surtout soutenir les politiques sociales universelles sans lesquelles la marche vers l'égalité restera un vœu pieux.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 90 23/09/2024 16:02:12

Des droits pour les pays pauvres

13 avril 2021

La crise du Covid-19, plus grave crise sanitaire mondiale depuis un siècle, oblige à repenser fondamentalement la notion de solidarité internationale. Au-delà du droit à produire des vaccins et du matériel médical, c'est toute la question du droit des pays pauvres à se développer et à percevoir une partie des recettes fiscales des multinationales et des milliardaires de la planète qui doit être posée. Il faut sortir de la notion néocoloniale d'aide internationale, versée au bon vouloir des pays riches, sous leur contrôle, et passer enfin à une logique de droits.

Commençons par les vaccins. Certains avancent (imprudemment) que cela ne servirait à rien de lever les droits de propriété sur les brevets, car les pays pauvres seraient incapables de produire les précieuses doses. C'est faux. L'Inde et l'Afrique du Sud ont des capacités importantes de production de vaccins, qui pourraient être étendues, et le matériel médical peut être produit un peu partout. Ce n'est pas pour passer le temps que ces deux pays ont pris la tête d'une coalition d'une centaine de pays pour réclamer à l'OMC la levée exceptionnelle de ces droits de propriété. En s'y opposant, les pays riches n'ont

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 91 23/09/2024 16:02:12

pas seulement laissé le champ libre à la Chine et à la Russie : ils ont raté une belle occasion de changer d'époque et de montrer que leur conception du multilatéralisme n'allait pas dans un seul sens. Espérons qu'ils fassent très vite machine arrière.

Mais au-delà de ce droit à produire, c'est l'ensemble du système économique international qui doit être repensé en termes de droits pour les pays pauvres à se développer et à ne plus se laisser piller par les plus riches. En particulier, le débat sur la réforme de la fiscalité internationale ne peut pas se réduire à une discussion entre pays riches visant à se partager les profits actuellement localisés dans les paradis fiscaux. C'est tout le problème des projets discutés à l'OCDE. On envisage que les multinationales fassent une déclaration unique de leurs profits au niveau mondial, ce qui en soi est une excellente chose. Mais au moment de répartir cette base fiscale entre pays, on prévoit d'utiliser un mélange de critères (masses salariales et ventes réalisées dans les différents territoires) qui en pratique aboutira à attribuer aux pays riches plus de 95 % des profits réalloués, et à ne laisser que des miettes aux pays pauvres. La seule façon d'éviter ce désastre annoncé est d'inclure enfin les pays pauvres autour de la table et de répartir les profits en question en fonction de la population (au moins en partie).

Il faut également inscrire ce débat dans la perspective plus large de l'impôt progressif sur les plus hauts revenus et patrimoines, et pas uniquement d'un impôt minimal sur les profits des multinationales. Concrètement, le taux minimal de 21 % proposé par l'administration Biden constitue un progrès sensible, d'autant plus que les États-Unis prévoient de l'appliquer immédiatement, sans attendre la conclusion d'un accord international. Autrement dit, les filiales des multinationales états-uniennes implantées en Irlande (où le taux est de 12 %) paieront immédiatement un impôt supplémentaire de 9 % au fisc washingtonien. La France et l'Europe, qui continuent de défendre un taux minimal de 12 %, qui ne changerait rien,

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 92 23/09/2024 16:02:12

semblent complètement dépassées par les évènements. Mais ce système d'impôt minimal sur les multinationales n'en reste pas moins très insuffisant s'il ne s'inscrit pas dans une perspective plus ambitieuse visant à rétablir la progressivité de l'impôt au niveau individuel. L'OCDE évoque des recettes inférieures à 100 milliards d'euros, soit moins de 0,1 % du PIB mondial (environ 100 000 milliards d'euros).

Par comparaison, un impôt mondial de 2 % sur les fortunes supérieures à 10 millions d'euros rapporterait dix fois plus : 1 000 milliards d'euros par an, soit 1 % du PIB mondial, qui pourraient être attribués à chaque pays en proportion de sa population. En plaçant le seuil à 2 millions d'euros, on lèverait 2 % du PIB mondial, voire 5 % avec un barème fortement progressif sur les milliardaires. En s'en tenant à l'option la moins ambitieuse, cela suffirait amplement pour remplacer entièrement toute l'aide publique internationale actuelle, qui représente moins de 0,2 % du PIB mondial (et à peine 0,03 % pour l'aide humanitaire d'urgence, comme le rappelait récemment Pierre Micheletti d'Action contre la faim).

Pourquoi chaque pays aurait-il droit à une part des recettes prélevées sur les multinationales et les milliardaires de la planète ? D'abord parce que chaque être humain devrait avoir un droit minimal égal à la santé, à l'éducation, au développement. Ensuite parce que la prospérité des pays riches n'existerait pas sans les pays pauvres : l'enrichissement occidental s'appuie depuis toujours sur la division internationale du travail et sur l'exploitation effrénée des ressources naturelles et humaines planétaires. Bien sûr, les pays riches pourraient s'ils le souhaitent continuer de financer leurs agences de développement. Mais cela viendrait en plus de ce droit irrévocable des pays pauvres à se développer et à bâtir leur État.

Pour éviter que l'argent soit mal utilisé, il faudrait également généraliser la traque aux fortunes mal acquises, qu'elles viennent d'Afrique, du Liban ou de tout autre pays. Le système

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 93 23/09/2024 16:02:12

de circulation incontrôlée des capitaux et d'opacité financière imposé par le Nord depuis les années 1980 a fortement contribué à miner le fragile processus de construction de l'État dans les pays du Sud, et il est temps d'y mettre fin.

Dernier point : rien n'empêche chaque pays riche de commencer dès maintenant à affecter aux pays pauvres une fraction de l'impôt prélevé sur les multinationales et les milliardaires. Il est temps de reprendre le vent nouveau venu des États-Unis et de le mener dans la direction d'un souverainisme porté par des objectifs universalistes.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 94 23/09/2024 16:02:12

Du revenu de base à l'héritage pour tous

18 mai 2021

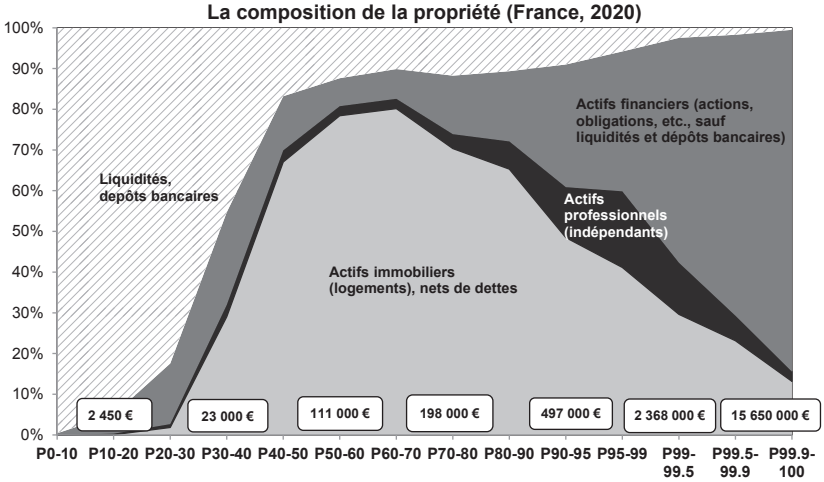

Lecture. En France en 2020 (comme dans tous les pays pour lesquels de telles données sont disponibles), les bas patrimoines sont composés principalement de liquidités et dépôts bancaires, les patrimoines moyens d'actifs immobiliers, et les hauts patrimoines d'actifs financiers (surtout des actions). **Note** : la distribution indiquée ici est celle du patrimoine par adulte (patrimoine des couples divisé par deux). **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/egalite.

La crise du Covid oblige à repenser les outils de la redistribution et de la solidarité. Un peu partout les propositions fleurissent : revenu de base, garantie d'emploi, héritage pour tous. Disons-le d'emblée : ces propositions sont complémentaires et

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 95 23/09/2024 16:02:12

non substituables. À terme, elles doivent toutes être mises en place, par étapes et dans cet ordre.

Commençons par le revenu de base. Un tel système fait dramatiquement défaut aujourd'hui, notamment dans le Sud, où les revenus des travailleurs pauvres se sont effondrés et où les règles de confinement sont inapplicables en l'absence de revenu minimal. En Inde, les partis d'opposition avaient proposé d'introduire un revenu de base lors des élections de 2019, mais les nationalistes-conservateurs au pouvoir à Delhi traînent toujours les pieds.

En Europe, il existe différentes formes de revenu minimal dans la plupart des pays, mais avec de multiples insuffisances. En particulier, il est urgent d'en étendre l'accès aux plus jeunes et aux étudiants (c'est déjà le cas au Danemark depuis longtemps), et surtout aux personnes sans domicile ou sans compte bancaire, qui font souvent face à un insurmontable parcours d'obstacles.

On notera au passage l'importance des discussions actuelles autour des monnaies numériques des banques centrales, qui dans l'idéal devraient déboucher sur la création d'un véritable service public bancaire, gratuit et accessible à tous, aux antipodes des systèmes rêvés par les opérateurs privés (qu'ils soient décentralisés et polluants, comme le bitcoin, ou centralisés et inégalitaires, comme les projets de Facebook ou des banques privées).

Il est par ailleurs essentiel de généraliser le revenu de base aux travailleurs à bas salaire, avec un système de versement automatique sur les bulletins de salaire et les comptes bancaires, sans que les personnes concernées aient à le demander, en lien avec le système d'impôt progressif (également prélevé à la source).

Le revenu de base est un outil essentiel mais insuffisant. En particulier, son montant est toujours extrêmement modeste : il est généralement compris suivant les propositions entre la moitié

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 96 23/09/2024 16:02:12

et les trois quarts du salaire minimal à plein temps, si bien qu'il ne peut s'agir par construction que d'un outil partiel de lutte contre les inégalités. Pour cette raison, il est d'ailleurs préférable de parler de revenu de base plutôt que de revenu universel (notion qui promet davantage que cette réalité minimaliste).

Un outil plus ambitieux qui pourrait être mis en place en complément du revenu de base est le système de garantie d'emploi récemment proposé dans le cadre des discussions sur le Green New Deal (voir en particulier Pavlina Tcherneva, *La Garantie d'emploi. L'arme sociale du Green New Deal*, La Découverte, 2021). L'idée est de proposer à toutes les personnes qui le souhaitent un emploi à plein temps au salaire minimal fixé à un niveau décent (15 dollars par heure aux États-Unis). Le financement serait assuré par l'État fédéral et les emplois seraient proposés par les agences publiques de l'emploi dans le secteur public et associatif (municipalités, collectivités, structures non lucratives).

Placé sous le double patronage de l'*Economic Bill of Rights* proclamée par Roosevelt en 1944 et de la Marche pour l'emploi et la liberté organisée par Martin Luther King en 1963, un tel système pourrait contribuer puissamment au processus de démarchandisation et de redéfinition collective des besoins, en particulier en matière de services à la personne, de transition énergétique et de rénovation des bâtiments. Il permet aussi pour un coût limité (1 % du PIB dans la proposition de Tcherneva) de remettre au travail tous ceux qui en sont privés pendant les récessions et d'éviter ainsi des dommages sociaux irrémédiables.

Enfin, le dernier dispositif qui pourrait compléter l'ensemble, en complément du revenu de base, de la garantie d'emploi et de l'ensemble des droits associés à l'État social le plus étendu possible (éducation et santé gratuites, retraites et allocations chômage fortement redistributives, droit syndical, etc.), est un système d'héritage pour tous.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 97 23/09/2024 16:02:12

Quand on étudie l'inégalité dans le long terme, le plus frappant est la persistance d'une hyper-concentration de la propriété. Les 50 % les plus pauvres n'ont quasiment jamais rien possédé : 5 % du patrimoine total en France actuellement, contre 55 % pour les 10 % les plus riches. L'idée selon laquelle il suffit d'attendre que la richesse se diffuse n'a pas beaucoup de sens : si tel était le cas, on l'aurait vu depuis longtemps.

La solution la plus simple est une redistribution de l'héritage permettant à l'ensemble de la population de recevoir un héritage minimal, qui pour fixer les idées pourrait être de l'ordre de 120 000 euros (soit 60 % du patrimoine moyen par adulte). Versé à tous à 25 ans, il serait financé par un mélange d'impôt progressif sur la fortune et sur les successions rapportant 5 % du revenu national (montant significatif mais envisageable à terme). Ceux qui actuellement n'héritent de rien auraient 120 000 euros, alors que ceux qui héritent d'un million d'euros recevraient 600 000 euros après imposition et dotation. On est donc encore loin de l'égalité des chances, principe souvent défendu à un niveau théorique, mais dont les classes privilégiées se méfient comme de la peste dès lors que l'on envisage un début d'application concrète. Certains voudront mettre des contraintes à son utilisation ; pourquoi pas, à condition qu'elles s'appliquent à tous les héritages.

L'héritage pour tous vise à accroître le pouvoir de négociation de ceux qui ne possèdent rien, à leur permettre de refuser certains emplois, d'acquérir un logement, de se lancer dans un projet personnel. Cette liberté a tout pour effrayer les employeurs et les possédants, dont les travailleurs perdraient en docilité, et pour réjouir les autres. Nous sortons péniblement d'une longue mise sous cloche. Raison de plus pour se remettre à penser et à espérer.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 98 23/09/2024 16:02:12

Le G7 légalise le droit de frauder

15 juin 2021

Les ministres du G7 ont annoncé le week-end dernier leur intention d'appliquer un taux minimal d'imposition de 15 % sur les profits offshore des multinationales. Soyons clair : si l'on en reste là, il s'agit ni plus ni moins de l'officialisation d'un véritable permis de frauder pour les acteurs les plus puissants. Pour les petites et moyennes entreprises comme pour les classes populaires et moyennes, il est impossible de créer une filiale pour délocaliser ses profits ou ses revenus dans un paradis fiscal. Pour tous ces contribuables, il n'existe pas d'autre choix que de payer l'impôt de droit commun. Or si l'on additionne l'impôt sur le revenu, les bénéfices et les prélèvements sociaux, les salariés comme les indépendants petits et moyens se retrouvent à payer dans tous les pays du G7 des taux nettement supérieurs à 15 % : au moins 20-30 %, et souvent 40-50 %, voire davantage.

L'annonce du G7 tombe d'autant plus mal que le site ProPublica vient de publier une vaste enquête confirmant ce que les chercheurs avaient déjà montré : les milliardaires états-uniens ne paient quasiment aucun impôt sur le revenu par comparaison à l'ampleur de leur enrichissement et à ce que

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 99 23/09/2024 16:02:12

paie le reste de la population. En pratique, l'impôt sur les bénéfices est souvent l'impôt final payé par les plus riches (quand ils le paient). Les profits s'accumulent dans des entreprises ou des structures ad hoc (trusts, holdings, etc.), qui financent l'essentiel du mode de vie des personnes en question (jets privés, cartes bancaires, etc.), quasiment sans aucun contrôle. En actant le fait que les multinationales pourront continuer de localiser à loisir leurs profits dans les paradis fiscaux, avec comme seule imposition un taux de 15 %, le G7 officialise l'entrée dans un monde où les oligarques paient structurellement moins d'impôt que le reste de la population.

Comment sortir de cette impasse ? D'abord en fixant un taux minimal plus élevé que 15 %, ce que chaque pays peut faire dès maintenant. Comme l'a montré l'Observatoire européen de la fiscalité, la France pourrait appliquer un taux minimal de 25 % sur les multinationales, ce qui lui rapporterait 26 milliards d'euros par an, soit l'équivalent de près de 10 % des dépenses de santé. Avec un taux de 15 %, à peine plus élevé que le taux appliqué en Irlande (12,5 %), ce qui rend la mesure inoffensive, les recettes seraient d'à peine 4 milliards. Une partie des 26 milliards pourrait être utilisée pour mieux financer l'hôpital, les écoles, la transition énergétique, une autre pour alléger la fiscalité sur les indépendants et les salariés moins prospères. Ce qui est certain, c'est qu'il est illusoire d'attendre l'unanimité européenne sur une telle décision. Seule une action unilatérale, idéalement avec le soutien de quelques pays, peut permettre de débloquer la situation. L'Irlande ou le Luxembourg porteront sans doute plainte devant la CJUE, en arguant du fait que les principes de libre circulation absolue des capitaux (sans aucune contrepartie fiscale, sociale ou environnementale) définis il y a trente ans ne prévoient pas une telle action. Il est difficile de dire comment la CJUE tranchera, mais s'il le faut ces règles devront être dénoncées et réécrites.

Par ailleurs, il est urgent de rappeler que l'impôt sur les

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 100 23/09/2024 16:02:12

bénéfices des sociétés ne saurait être l'impôt final pour les actionnaires ou les dirigeants des entreprises. Il doit redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, à savoir un acompte dans le cadre d'un système fiscal intégré avec l'impôt progressif sur le revenu au niveau individuel. Les discussions du G7 doivent se situer explicitement dans ce cadre. En théorie, les pays riches sont censés avoir mis en place ces dernières années des systèmes de transmission automatique d'informations bancaires internationales sur les détentions transfrontalières et les revenus financiers individuels. Dans ces conditions, pourquoi ne publient-ils pas des indicateurs fiables permettant de mesurer les progrès accomplis ? Concrètement, les pays du G7 devraient publier chaque année des informations détaillées faisant apparaître les impôts payés par les personnes appartenant à des tranches de revenus et de patrimoines très élevés (fortunes comprises entre 1 et 10 millions d'euros, entre 10 et 100 millions, entre 100 millions et 1 milliard, et ainsi de suite). Si l'on en juge par l'enquête de ProPublica, on se rendrait sans doute compte que les plus fortunés ne paient pas grand-chose, étant donné les possibilités de manipulation à la baisse de leur revenu fiscal individuel, et que seul un impôt progressif sur la fortune permettrait de les mettre à contribution de façon significative et en rapport avec leur enrichissement. En tout état de cause, plutôt que d'attendre les prochaines révélations, tous les gouvernements devraient rendre public immédiatement le montant des impôts payés par leurs milliardaires et millionnaires, en particulier en France.

Enfin et surtout, il faut que cette discussion s'ouvre enfin aux pays du Sud. Le mécanisme envisagé par le G7, selon lequel chaque pays est chargé de faire payer un impôt minimal à ses propres multinationales, n'est acceptable que s'il s'agit d'un acompte s'inscrivant dans un système plus large de répartition des recettes. Le G7 évoque la possibilité qu'une partie des profits dépassant un certain seuil de rentabilité (plus de 10 %

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 101 23/09/2024 16:02:12

par an du capital investi) soit répartie en fonction des ventes dans les différents pays. Mais ce système ne portera que sur des sommes minuscules et se réduira pour l'essentiel à une redistribution entre pays du Nord. Si ces derniers veulent vraiment relever le défi chinois, améliorer leur image dégradée et surtout donner une chance au Sud de se développer et de construire des États viables, il est urgent que les pays pauvres disposent d'une partie significative des recettes des multinationales et des milliardaires de la planète.

Répondre au défi chinois par le socialisme démocratique

13 juillet 2021

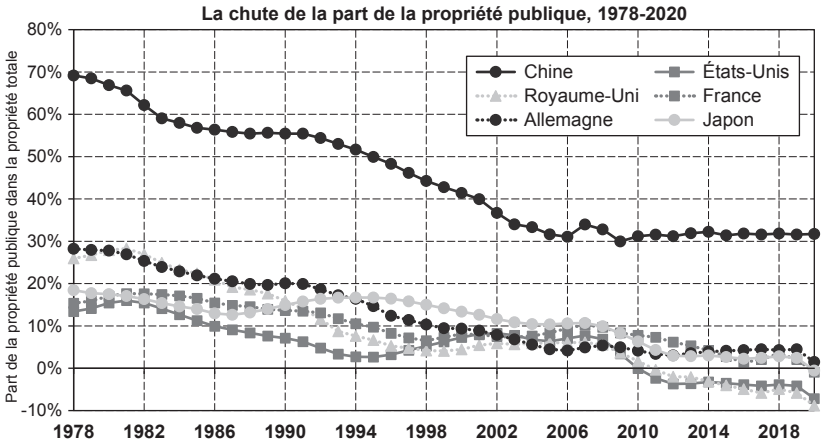

Lecture. La part de la propriété publique (actifs publics nets de dettes, toutes collectivités publiques et tous actifs confondus : entreprises, immeubles, terres, participations et actifs financiers, etc.) dans la propriété totale (c'est-à-dire la somme de la propriété publique et privée) était d'environ 70% en Chine en 1978, et elle s'est stabilisée autour de 30% depuis le milieu des années 2000. Elle était autour de 15%-30% dans les pays capitalistes à la fin des annnées 1970 ; elle est quasi nulle ou négative en 2020. **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/egalite.

Alors que le Parti communiste chinois (PCC) commémore ses 100 ans, les pays occidentaux peinent toujours à définir leur attitude face au régime de Pékin. Disons-le d'emblée : la bonne réponse passe par la fin de l'arrogance occidentale et la promotion d'un nouvel horizon

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 103 23/09/2024 16:02:12

émancipateur et égalitaire à l'échelle mondiale, une nouvelle forme de socialisme démocratique et participatif, écologique et postcolonial. S'ils s'en tiennent à leur posture habituelle de donneurs de leçons et à un modèle hyper-capitaliste hors d'âge, les pays occidentaux risquent d'avoir le plus grand mal à relever le défi chinois.

Autoritaire et oppressif, le régime pékinois a certes de multiples fragilités. Selon le *Global Times*, quotidien officiel, la démocratie à la chinoise serait supérieure au supermarché électoral à l'occidentale, car elle confie les destinées du pays à une avant-garde motivée et déterminée, à la fois sélectionnée et représentative de la société (le PCC compte 90 millions de membres, 10 % de la population), et au final plus profondément impliquée au service de l'intérêt général que l'électeur occidental moyen, versatile et influençable.

En pratique cependant, le régime s'apparente de plus en plus à une dictature numérique parfaite, tellement parfaite que personne n'a envie de lui ressembler. Le modèle de délibération à l'intérieur du parti est d'autant moins convaincant qu'il ne laisse aucune trace à l'extérieur, alors qu'à l'inverse chacun peut voir de plus en plus nettement la mise en place d'une surveillance généralisée sur les réseaux sociaux, la répression des dissidents et des minorités, la brutalisation du processus électoral à Hong Kong, les menaces portées sur la démocratie électorale à Taïwan. La capacité d'un tel régime à séduire les opinions des autres pays (et pas uniquement leurs dirigeants) paraît limitée. Il faut ajouter la forte montée des inégalités, le vieillissement accéléré, l'extrême opacité qui caractérise la répartition des richesses, le sentiment d'injustice sociale qui en découle et qui ne pourra être éternellement apaisé par quelques mises à l'écart.

Malgré ces fragilités, le régime dispose de solides atouts. Lorsque des catastrophes climatiques surviendront, il n'aura pas de mal à stigmatiser les responsabilités des anciennes

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 104 23/09/2024 16:02:12

puissances, qui, en dépit de leur population limitée (environ 15 % de la population mondiale pour l'ensemble États-Unis, Canada, Europe, Russie, Japon), représentent près de 80 % des émissions carbone cumulées depuis le début de l'ère industrielle.

Plus généralement, la Chine ne se prive pas de rappeler qu'elle s'est industrialisée sans avoir recours à l'esclavage et au colonialisme, dont elle-même a fait les frais. Cela lui permet de marquer des points face à ce qui est perçu de par le monde comme l'éternelle arrogance des pays occidentaux, toujours prompts à donner des leçons à la terre entière sur le plan de la justice et de la démocratie, tout en se montrant incapables de faire face aux inégalités et aux discriminations qui les minent et en pactisant comme il se doit avec tous les potentats et oligarques qui leur bénéficient.

Sur le plan économique et financier, l'État chinois dispose d'actifs considérables, très supérieurs à ses dettes, ce qui lui donne les moyens d'une politique ambitieuse, au niveau domestique comme sur le plan international, en particulier concernant les investissements en infrastructures et dans la

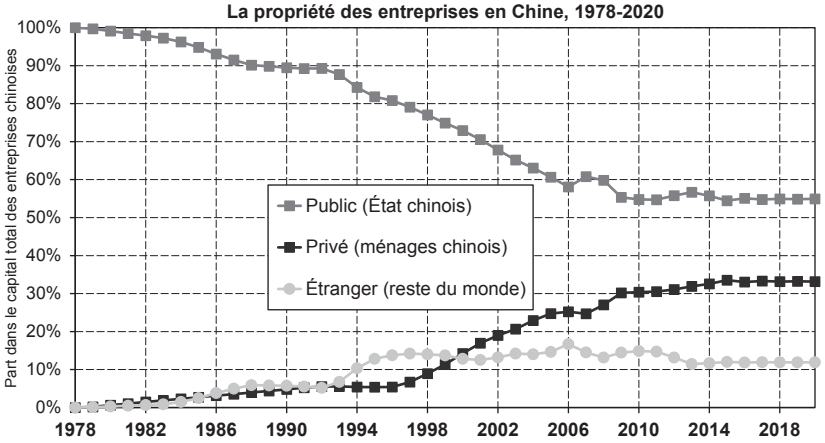

Lecture. L'État chinois (tous niveaux de gouvernements et de collectivités locales confondus) détient en 2020 environ 55% du capital total des entreprises du pays (sociétés cotées et non cotées, toutes tailles et tous secteurs confondus), contre 33% pour les ménages chinois et 12% pour les investisseurs étrangers. La part de ces derniers a diminué depuis 2006, et celle des ménages chinois a progressé, alors que la part de l'État chinois s'est stabilisée autour de 55%. **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/egalite.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 105 23/09/2024 16:02:13

transition énergétique. La puissance publique détient actuellement 30 % de tout ce qu'il y a à posséder en Chine (10 % de l'immobilier, 50 % des entreprises), ce qui correspond à une structure d'économie mixte qui n'est pas sans rapport avec celle que l'on trouvait à l'Ouest lors des Trente Glorieuses.

À l'inverse, il est frappant de constater à quel point les principaux États occidentaux se retrouvent tous au début des années 2020 avec des positions patrimoniales quasi nulles ou négatives. Faute d'avoir équilibré leurs comptes publics (ce qui aurait exigé de mettre davantage à contribution les contribuables les plus riches), ces pays ont accumulé les dettes publiques, tout en mettant en vente une part croissante de leurs actifs publics, si bien que les premières ont fini par dépasser légèrement les seconds.

Soyons bien clair : les pays riches sont riches, au sens où les patrimoines privés n'ont jamais été aussi élevés ; ce sont uniquement leurs États qui sont pauvres. S'ils persistent dans cette voie, ils pourraient se retrouver avec un patrimoine public de plus en plus négatif, ce qui correspondrait à une situation où les détenteurs des titres de dettes possèdent non seulement l'équivalent de tous les actifs publics (bâtiments, écoles, hôpitaux, infrastructures, etc.), mais également un droit de tirage sur une part croissante des impôts des contribuables futurs. À l'inverse, il serait tout à fait possible, comme cela a été fait dans l'après-guerre, de réduire la dette publique de façon accélérée en ponctionnant les plus hauts patrimoines privés, et de redonner ainsi des marges de manœuvre à la puissance publique.

C'est à ce prix que l'on renouera avec une politique ambitieuse d'investissement dans l'éducation, la santé, l'environnement et le développement. Il est également urgent de lever les droits sur les vaccins, de partager les recettes des multinationales avec les pays du Sud et de mettre les plateformes digitales au service de l'intérêt général. Plus globalement, il faut promouvoir un nouveau modèle économique fondé sur

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 106 23/09/2024 16:02:13

le partage du savoir et du pouvoir à tous les niveaux, dans les entreprises comme dans les organisations internationales. Le néolibéralisme, en abandonnant le pouvoir aux plus riches et en affaiblissant la puissance publique, au Nord comme au Sud, n'a fait en réalité que renforcer le modèle chinois, de même d'ailleurs que le pathétique néonationalisme trumpiste ou modiste. Il est temps de passer à autre chose.

Sortir du 11-Septembre

14 septembre 2021

Les écarts de revenus entre pays, 1820-2020 : la longue sortie du colonialisme

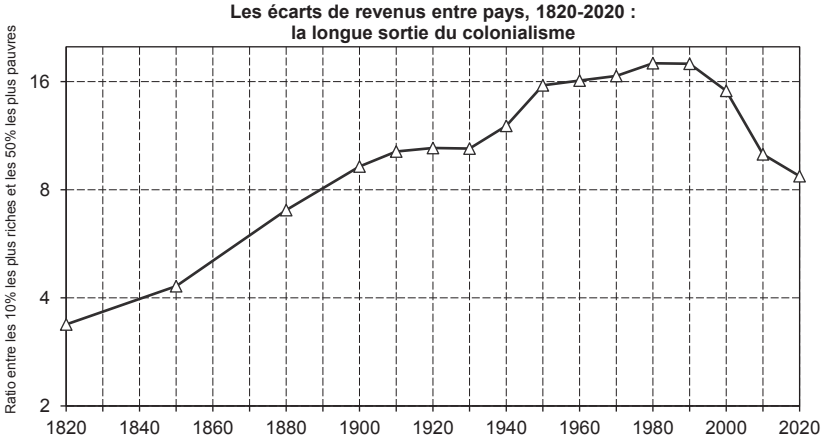

Lecture. Les écarts de revenus entre pays, tels que mesurés par le ratio entre le revenu moyen des 10% de la population mondiale habitant dans les pays les plus riches et le revenu moyen des 50% de la population mondiale habitant dans les pays les plus pauvres, ont fortement progressé entre 1820 et 1960-1980, avant d'entamer une phase de décroissance. **Note**. Pour le calcul de ce ratio, la population des pays à cheval entre déciles est partagée entre ces déciles comme s'il s'agissait de plusieurs pays. **Sources et séries** : voir piketty.pse.ens.fr/egalite.

Il y a vingt ans, les tours du World Trade Center étaient abattues par des avions. Le pire attentat de l'histoire allait conduire les États-Unis et une partie de leurs alliés à se lancer dans la guerre mondiale contre le terrorisme et « l'axe du mal ». Pour les néoconservateurs états-uniens, l'attentat apportait la

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 109 23/09/2024 16:02:13

preuve des thèses avancées par Samuel Huntington en 1996 : le « choc des civilisations » devenait la nouvelle grille de lecture du monde. L'ouvrage fut leur livre de chevet, de même que les opus publiés par Milton Friedman dans les années 1960-1970 furent ceux des reaganiens des années 1980.

Malheureusement, on sait maintenant que le désir de vengeance des États-Unis et la brutalisation de régions et de sociétés entières qui en a découlé n'ont fait qu'exacerber les conflits identitaires. L'invasion de l'Irak en 2003, à grands coups de mensonges d'État sur les armes de destruction massive, ne fit que saper la crédibilité des « démocraties ». Avec les images des soldats états-uniens tenant en laisse les prisonniers d'Abou Ghraib, plus besoin d'agents recruteurs pour les djihadistes. L'usage sans retenue de la force, l'arrogance de l'US Army et les énormes pertes civiles au sein de la population iraquienne (au moins 100 000 morts reconnus) firent le reste et contribuèrent puissamment à la décomposition du territoire irako-syrien et à la montée de l'État islamique. Le terrible échec en Afghanistan, avec le retour des talibans au pouvoir en août 2021, au terme de vingt ans d'occupation occidentale, conclut symboliquement cette triste séquence.

Pour sortir véritablement du 11-Septembre, une nouvelle lecture du monde est nécessaire : il est temps d'abandonner la notion de « guerre des civilisations » et de la remplacer par celles de co-développement et de justice globale. Cela passe par des objectifs explicites et vérifiables de prospérité partagée et par la définition d'un nouveau modèle économique, durable et équitable, dans lequel chaque région de la planète peut trouver sa place. Chacun en convient maintenant : l'occupation militaire d'un pays ne fait que renforcer les segments les plus radicaux et les plus réactionnaires et ne peut rien apporter de bon. Le risque est que la vision militaro-autoritaire soit remplacée par une forme de repli isolationniste et d'illusion économique : la libre circulation des biens et des capitaux

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 110 23/09/2024 16:02:13

suffira pour diffuser la richesse. Ce serait oublier le caractère hautement hiérarchique du système économique mondial et le fait que chaque pays ne lutte pas à armes égales.

De ce point de vue, une première occasion a été manquée en 2021 : les discussions sur la réforme de la taxation des multinationales se sont résumées pour l'essentiel à un partage des recettes entre pays riches. Il est pourtant urgent que tous les pays, au Nord comme au Sud, reçoivent une partie des recettes pesant sur les acteurs planétaires les plus prospères (multinationales et milliardaires), en fonction de leur population. D'abord parce que chaque être humain devrait avoir un droit minimal égal au développement, à la santé et à l'éducation, et ensuite parce que la prospérité des pays riches n'existerait pas sans les pays pauvres. L'enrichissement occidental hier ou chinois aujourd'hui s'appuie depuis toujours sur la division internationale du travail et l'exploitation effrénée des ressources humaines et naturelles du globe. Lorsque des réfugiés surgissent à l'autre bout de la planète, les Occidentaux aiment expliquer que c'est aux pays voisins de s'en occuper, aussi pauvres soient-ils. Par contre, quand il y a de l'uranium ou du cuivre à exploiter, les compagnies occidentales sont toujours là en premier, quelle que soit la distance.

Si l'on accepte le principe de partage des recettes entre tous les pays, alors il faut évidemment parler des critères d'attribution et des règles à respecter pour y avoir droit. Ce serait l'occasion de définir des règles précises et exigeantes en matière de respect des droits humains, et notamment des droits des femmes et des minorités, qui s'appliqueraient aux talibans comme à tous les pays souhaitant bénéficier de la manne. Pour éviter que l'argent soit mal utilisé, il faudrait aussi généraliser la traque aux fortunes mal acquises et faire toute la transparence sur les enrichissements excessifs, qu'ils soient issus du secteur public ou privé, au Sud comme au Nord. Le point central est que les critères doivent être définis de façon

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 111 23/09/2024 16:02:13

neutre et universelle et s'appliquer partout de la même façon, en Afghanistan comme en Arabie saoudite et dans les pétromonarchies, à Paris comme à Londres ou Monaco. Les pays occidentaux doivent cesser d'utiliser à tout bout de champ l'argument de la corruption pour dénier tout droit du Sud à s'autogouverner et à se développer, tout en pactisant comme il se doit avec tous les despotes et oligarques qui leur bénéficient. Le temps du libre-échange inconditionnel est révolu : la poursuite des échanges doit dépendre d'indicateurs sociaux et environnementaux objectifs.

On peut certes comprendre que Biden souhaite tourner au plus vite la page de la guerre des civilisations. Pour les États-Unis, la menace n'est plus islamiste : elle est chinoise et surtout elle est intérieure, avec des fractures sociales et raciales menaçant le pays et ses institutions d'une nouvelle quasi-guerre civile. Mais le fait est que le défi chinois comme d'ailleurs le défi social intérieur ne trouveront de solution que par la transformation du modèle économique. Si rien n'est proposé en ce sens, alors c'est de plus en plus souvent du côté de Pékin et de Moscou que les pays pauvres et les régions périphériques et oubliées de la planète se tourneront pour financer leur développement et maintenir l'ordre. La sortie du 11-Septembre ne doit pas se conclure par un nouvel isolationnisme, mais au contraire par un nouveau vent d'internationalisme et de souverainisme universaliste.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 112 23/09/2024 16:02:13

« Pandora Papers » : et si on passait à l'action ?

12 octobre 2021

Après « LuxLeaks » en 2014, les « Panama Papers » en 2016, les « Paradise Papers » en 2017, les révélations des « Pandora Papers », issues d'une nouvelle fuite de 12 millions de documents provenant de la finance offshore, montrent à quel point les plus fortunés continuent d'échapper à l'impôt. Contrairement à ce qui est parfois avancé, aucun indicateur fiable ne permet de dire que la situation se soit améliorée au cours des dix dernières années.

Avant l'été, le site ProPublica avait révélé que les milliardaires états-uniens ne payaient quasiment aucun impôt par comparaison à leur enrichissement et à ce que paie le reste de la population. D'après *Challenges*, les 500 premières fortunes françaises sont passées de 210 milliards d'euros en 2010 à plus de 730 milliards en 2020 (c'est-à-dire de 10 % à 30 % du PIB), et tout laisse à penser que les impôts acquittés par ces grandes fortunes (information somme toute assez simple mais que les pouvoirs publics se refusent toujours à publier) ont été extrêmement faibles. Doit-on se contenter d'attendre les prochaines fuites, ou bien n'est-il pas temps que les médias

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 113 23/09/2024 16:02:13

et les citoyens formulent une plateforme d'action et mettent la pression sur les gouvernements pour résoudre la question de façon systémique ?

Le problème de fond est que l'on continue en ce début de 21e siècle d'enregistrer et d'imposer les patrimoines sur la seule base des propriétés immobilières, en utilisant les méthodes et les cadastres mis en place au début du 19e siècle. Si l'on ne se donne pas les moyens de changer cet état de fait, alors les scandales continueront, avec à la clé le risque d'un lent délitement de notre pacte social et fiscal et la montée inexorable du chacun pour soi.

Le point important est que l'enregistrement et l'imposition des patrimoines ont toujours été étroitement liés historiquement. D'abord parce que le fait d'enregistrer sa propriété procure au propriétaire un avantage (celui de bénéficier de la protection du système légal), et ensuite parce que seule une imposition minimale permet de rendre l'enregistrement véritablement obligatoire et systématique.

Ajoutons que la détention d'un patrimoine est aussi un indicateur de la capacité contributive des personnes, ce qui explique pourquoi l'imposition du patrimoine a toujours joué un rôle central dans les systèmes fiscaux modernes, en complément de l'imposition pesant sur le flux de revenu (flux qui peut parfois être manipulé à la baisse, en particulier pour les patrimoines très élevés, comme l'a montré ProPublica).

En mettant en place un cadastre centralisé pour tous les biens immobiliers, que ce soit pour les logements ou pour les biens professionnels (terres agricoles, boutiques, fabriques, etc.), la Révolution française a ainsi institué dans le même geste un système d'imposition reposant sur les transactions (les droits de mutation toujours en vigueur aujourd'hui) et surtout sur la détention (avec la taxe foncière).

En France comme aux États-Unis et dans la quasi-totalité des pays riches, la taxe foncière ou son équivalent anglo-saxon,

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 114 23/09/2024 16:02:13

la *property tax*, continuent de représenter le principal impôt sur le patrimoine (autour de 2 % du PIB, environ 40 milliards d'euros de recettes annuelles en France). À l'inverse, l'absence d'un tel système d'enregistrement et d'imposition des biens fonciers et professionnels explique dans nombre de pays du Sud l'hypertrophie du secteur informel et les difficultés ultérieures pour mettre en place une imposition des revenus.

Le problème est que ce système d'enregistrement et d'imposition des patrimoines n'a quasiment pas bougé depuis deux siècles, alors même que les actifs financiers ont pris une importance prépondérante. Le résultat est un système extrêmement injuste et inégalitaire. Si vous possédez un logement ou un bien professionnel d'une valeur de 300 000 euros, et que vous êtes endettés à hauteur de 290 000 euros, alors vous allez payer la même taxe foncière qu'une personne qui a hérité du même bien et possède de surcroît un portefeuille financier de 3 millions d'euros.

Aucun principe, aucun raisonnement économique ne peut justifier un système fiscal aussi violemment régressif (les petits patrimoines paient de facto un taux effectif structurellement plus important que les plus élevés), à part le fait qu'on part du principe qu'il serait impossible d'enregistrer les patrimoines financiers. Or il s'agit non pas d'une impossibilité technique mais d'un choix politique : on a choisi de privatiser l'enregistrement des titres financiers (auprès de dépositaires centraux de droit privé, comme Clearstream ou Euroclear) puis de mettre en place la libre circulation des capitaux garantie par les États, sans aucune coordination fiscale préalable.

Les « Pandora Papers » rappellent aussi que les plus fortunés parviennent à éviter les impôts sur leurs biens immobiliers en les transformant en titres financiers domiciliés offshore, comme le montre le cas des époux Blair et de leur maison de 7 millions d'euros à Londres (400 000 euros de droits de mutation évités) ou celui des villas détenues sur la Côte d'Azur via des

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 115 23/09/2024 16:02:13

sociétés-écrans par le Premier ministre tchèque Babis (par ailleurs soupçonné de détournement de fonds européens).

Que faire ? La priorité devrait être la mise en place d'un cadastre financier public et d'une imposition minimale de l'ensemble des patrimoines, ne serait-ce que pour produire une information objective à leur sujet. Chaque pays peut avancer immédiatement dans cette direction, en exigeant de toutes les sociétés détenant ou exploitant des biens sur son territoire de révéler l'identité de leurs détenteurs et en les imposant en conséquence, en toute transparence et de la même façon que les contribuables ordinaires, ni plus ni moins. En renonçant à toute ambition en termes de souveraineté fiscale et de justice sociale, on ne fait qu'encourager le séparatisme des plus riches et le repli sur soi. Il est plus que temps de passer à l'action.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 116 23/09/2024 16:02:13

Peut-on sauver la présidentielle ?

16 novembre 2021

À moins de cinq mois du premier tour, que peut-on espérer de l'élection présidentielle prévue en avril prochain ? On peut poser la question à deux niveaux : celui du scrutin de 2022, et celui plus large de la place de la présidentielle dans le système politique français.

S'agissant de l'élection de 2022, force est de constater qu'elle est mal engagée. Face à la droitisation extrême du paysage politique, évolution à laquelle le macronisme au pouvoir n'est pas étranger, il est devenu presque impossible de débattre des grands enjeux sociaux et économiques qui vont structurer notre avenir commun.

Pour gagner la bataille de l'émancipation, de l'intelligence et du capital humains, l'enjeu central reste et demeure celui de l'investissement dans l'éducation et la formation. Malheureusement, les derniers chiffres issus de la loi de finances pour 2022 sont formels : la dépense publique par étudiant a chuté de 14 % en France entre 2008 et 2022 (– 7 % depuis 2017).

Il s'agit d'un gâchis monumental pour le pays et pour sa jeunesse. Il est urgent que les candidats s'engagent sur des

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 117 23/09/2024 16:02:13

objectifs précis permettant aux universités de disposer enfin des mêmes moyens que les filières sélectives et de développer les cursus pluridisciplinaires et les niveaux d'encadrement dont les étudiants ont besoin.

Pour faire face au défi climatique, on sait qu'il faudra mieux répartir les efforts et mettre fortement à contribution les plus aisés. Exonérer les plus grandes fortunes de toute imposition alors même qu'elles ont triplé de volume en France depuis dix ans relève de la stupidité économique et de l'aveuglement idéologique. Cet abandon de toute ambition en matière de souveraineté fiscale et de justice sociale aggrave le séparatisme des plus riches et nourrit la fuite en avant vers le régalien et l'identitaire.

Mais quoi que l'on fasse pour ignorer le primat du social et des inégalités, la réalité reviendra au galop. En France, les 50 % les plus pauvres ont une empreinte carbone d'à peine 5 tonnes par habitant, contre 25 tonnes pour les 10 % les plus riches et 79 tonnes pour les 1 % les plus riches. Les solutions consistant à ramener tout le monde au même taux, à l'image de la taxe carbone du début de quinquennat, n'ont pas beaucoup de sens et ne pourront jamais être acceptées.

On pourrait multiplier les sujets : la fiscalité locale doit être repensée pour permettre aux communes les plus pauvres et à leurs habitants de disposer des mêmes chances que les autres ; le système de pensions doit devenir universel et juste, en mettant l'accent sur les petites et moyennes retraites ; un nouveau partage du pouvoir doit s'appliquer entre salariés et actionnaires dans la gouvernance des entreprises ; la lutte contre les discriminations doit devenir une priorité assumée et mesurable.

Les candidats doivent également dire s'ils vont se contenter du taux minimaliste de 15 % sur les multinationales ou s'ils s'engagent à porter ce taux unilatéralement à 25 %, comme le recommande l'Observatoire européen de la fiscalité, et à partager les recettes avec les pays du Sud, durement touchés

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 118 23/09/2024 16:02:13

par le réchauffement et le sous-développement. Au-delà de ces nécessaires décisions unilatérales, il est urgent de proposer à nos partenaires européens la mise en place d'une Assemblée transnationale permettant de prendre à la majorité des mesures sociales, fiscales, budgétaires et environnementales communes. Cela ne pourra sans doute se faire dans un premier temps qu'avec quelques pays. La question n'en est pas moins cruciale : les débats laborieux sur le plan de relance ont montré les limites de l'unanimité à 27, et on ne pourra pas éternellement se reposer sur la seule action de la Banque centrale européenne, dont il faut par ailleurs renforcer la supervision démocratique et parlementaire.

Tous ces débats vont en partie avoir lieu, mais ils sont rendus largement inaudibles par l'émiettement des candidatures à gauche. Que les responsables concernés (insoumis, socialistes, écologistes, communistes, etc.) ne comprennent pas que ce qui les rapproche est autrement plus important que ce qui les sépare est consternant. Si l'on veut sauver la présidentielle, il est urgent que les différents candidats se réunissent pour débattre de leurs points communs et de leurs différences et fassent arbitrer ces dernières par les électeurs de gauche d'ici janvier.

La faiblesse du débat actuel montre également une fois de plus les méfaits du présidentialisme à la française. On ne reviendra certes pas à l'élection indirecte du président, et la proportionnelle intégrale n'est pas non plus la panacée. Au-delà du nécessaire renforcement des droits du Parlement et de l'inversion du calendrier électoral, il faut aérer le système démocratique français en y introduisant de nouvelles formes de participation citoyenne, en particulier avec le référendum d'initiative populaire. Le nombre de signataires fixé par la révision constitutionnelle de 2008 est absurdement élevé, et seule une nouvelle révision pourrait débloquer la situation. Le débat présidentiel de 2022 pourrait être l'occasion d'avancer sur ce point. À condition d'intégrer également la question clé du financement

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 119 23/09/2024 16:02:13

des campagnes politiques, qui faute d'être correctement traitée risque de corrompre la démocratie référendaire autant que la démocratie représentative. Des propositions ont été faites pour réduire drastiquement le poids des dons privés et pour mettre en place des bons pour l'égalité démocratique. Elles ont commencé à être reprises par des candidats et des parlementaires, et rien n'empêche leur adoption avant même les prochaines échéances, ce qui pourrait contribuer à redonner foi en la politique.

La leçon générale est claire : pour sauver la présidentielle, il faut aussi et surtout que les citoyens et les élus de tous bords se mobilisent pour dépasser le présidentialisme.

Les nouvelles inégalités mondiales

14 décembre 2021

La concentration extrême du capital : inégalité de patrimoine à travers le monde, 2021

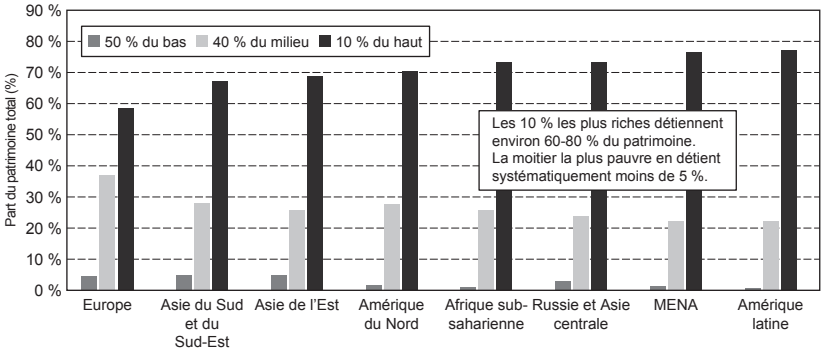

Lecture. En Amérique latine, les 10 % les plus aisés détiennent 77 % du patrimoine personnel, contre 22 % pour les 40 % du milieu et 1 % pour la moitié la plus pauvre. En Europe, ces valeurs sont respectivement de 58 %, 38 % et 4 %.
Sources et séries : wir2022.wid.world/methodology.

Que nous apprend le nouveau Rapport sur les inégalités mondiales 2022 publié cette semaine ? Fruit de la collaboration d'une centaine de chercheurs de tous les continents, ce Rapport publié tous les quatre ans permet d'ausculter les grandes lignes de fractures inégalitaires du monde. Au-delà des constats maintenant bien connus sur la montée des inégalités de

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 121 23/09/2024 16:02:13

revenus au cours des dernières décennies, on peut distinguer trois nouveautés principales, portant sur les inégalités patrimoniales, genrées et environnementales.

Commençons par le patrimoine. Pour la première fois, grâce aux travaux de Luis Bauluz, Thomas Blanchet et Clara Martinez-Toledano, les chercheurs ont rassemblé des données systématiques permettant de comparer les répartitions de patrimoines dans l'ensemble des pays du monde, du bas de la distribution jusqu'au sommet. La conclusion générale est que l'hyper-concentration patrimoniale, qui s'est encore aggravée pendant le Covid, concerne l'ensemble des régions de la planète. Au niveau mondial, les 50 % les plus pauvres détiennent en 2020 à peine 2 % du total des propriétés privées (actifs immobiliers, professionnels et financiers, nets de dettes), alors que les 10 % les plus riches possèdent 76 % du total.

La palme de l'inégalité revient à l'Amérique latine et au Moyen-Orient, suivis de la Russie et de l'Afrique subsaharienne, où les 50 % les plus pauvres possèdent à peine 1 % de tout ce qu'il y a à posséder, alors que les 10 % les plus riches avoisinent les 80 %. La situation est légèrement moins extrême en Europe, mais il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser : les 50 % les plus pauvres détiennent 4 % du total, contre 58 % pour les 10 % les plus riches.

Face à ce constat, plusieurs attitudes sont possibles. On peut attendre patiemment que la croissance et les forces de marché diffusent la richesse. Mais vu que la part détenue par les 50 % les plus pauvres atteint à peine 4 % en Europe et 2 % aux États-Unis plus de deux siècles après la révolution industrielle, on risque d'attendre longtemps. On peut aussi dire que la situation actuelle est le mieux que l'on puisse faire, et que toute tentative pour redistribuer les patrimoines serait économiquement dangereuse. L'argument est peu probant. En Europe, la part détenue par les 10 % les plus riches atteignait 80-90 % du patrimoine total jusqu'en 1914. Elle s'est abaissée

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 122 23/09/2024 16:02:13

en un siècle à moins de 60 %, principalement au bénéfice des 40 % de la population compris entre les 10 % du haut et les 50 % du bas. Cette classe moyenne patrimoniale a ainsi pu acquérir des logements et créer des entreprises, ce qui a fortement contribué à la prospérité des Trente Glorieuses.

Comment faire pour prolonger ce mouvement de long terme vers l'égalité, qui est historiquement indissociable de l'évolution vers une plus grande prospérité ? Idéalement, il faudrait envisager une redistribution de l'héritage. Au minimum, il faut cesser de promettre des cadeaux fiscaux aux plus hauts patrimoines et se concentrer sur la réforme de la taxe foncière, qui est un impôt très lourd et injuste pour les personnes en voie d'accession à la propriété, et qui devrait devenir un impôt progressif sur le patrimoine net.

Le deuxième enseignement du Rapport sur les inégalités mondiales 2022 porte sur les inégalités de genre. Grâce aux données rassemblées par Theresa Neef et Anne-Sophie Robillard, on peut maintenant mesurer l'évolution pour l'ensemble des pays du monde de la part des femmes dans le total des revenus du travail. Cela permet de constater à quel point les inégalités de genre demeurent élevées : au niveau mondial, les femmes touchent en 2020 à peine 35 % des revenus du travail (contre plus de 65 % pour les hommes). Cette part était de 31 % en 1990 et de 33 % en 2000 : on voit donc que les progrès existent mais sont extrêmement lents. En Europe, la part des femmes atteint 38 % en 2020, ce qui est encore très loin de la parité.

Cet indicateur donne une vision moins édulcorée et plus juste de la réalité que les raisonnements à poste donné : il permet précisément de constater à quel point les femmes n'accèdent pas aux mêmes emplois et horaires de travail que les hommes, notamment du fait de multiples préjugés et discriminations et des moindres efforts entrepris par les pouvoirs publics pour structurer les emplois où elles sont les plus présentes (en

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 123 23/09/2024 16:02:13

particulier dans les soins aux personnes, la grande distribution, les métiers du nettoyage). Les faibles progrès constatés de par le monde au cours des dernières décennies reflètent également la part croissante de la masse salariale captée par les très hautes rémunérations, qui sont très majoritairement masculines. Dans certaines régions, comme en Chine, on observe même une baisse de la part des femmes dans le total des revenus du travail. L'ensemble plaide pour des mesures beaucoup plus volontaristes que celles adoptées jusqu'à présent.

La troisième nouveauté du Rapport 2022 porte sur les inégalités environnementales. Trop souvent, le débat climatique se réduit à une comparaison des émissions carbone moyennes par pays et à leur évolution dans le temps. Grâce aux travaux de Lucas Chancel, nous disposons maintenant de données sur la répartition des émissions à l'intérieur des pays et dans les différentes régions du monde. On constate que les 50 % les plus pauvres sont un peu partout à des niveaux d'émissions relativement raisonnables, par exemple 5 tonnes par habitant en Europe. Pendant ce temps-là, l'émission moyenne atteint 29 tonnes pour les 10 % du haut, et 89 tonnes pour les 1 % les plus riches. La conclusion coule de source : on ne relèvera pas le défi climatique en ratiboisant tout le monde au même taux. Plus que jamais, la planète va devoir prendre en compte les multiples fractures inégalitaires qui la traversent pour surmonter les défis sociaux et environnementaux qui la minent.

Droitisation, la faute à Macron ?

11 janvier 2022

Comment expliquer la droitisation extrême du paysage politique français ? Même si la question est complexe et admet des réponses multiples, il ne fait guère de doute que l'expérience du macronisme au pouvoir porte une responsabilité écrasante.

Soyons clair : la dispersion des candidatures à gauche et l'effet de découragement produit sur les électeurs contribuent aussi à expliquer cette situation. Cette explication est toutefois insuffisante. Si l'on additionne l'ensemble des candidats de gauche (socialistes, écologistes, insoumis, communistes, etc.), on arrive péniblement d'après la dernière enquête réalisée par *Le Monde* en décembre auprès de 10 928 personnes à 27 % des intentions de vote au 1er tour de l'élection présidentielle prévu le 10 avril 2022, contre 29 % en totalisant les deux candidats d'extrême droite (Zemmour et Le Pen), 17 % pour la candidate de droite (Pécresse) et 24 % pour le président sortant (qui pour simplifier peut être placé au centre droit, et est d'ailleurs de plus en plus perçu comme tel par les électeurs). Nulle part chez nos voisins n'observe-t-on une telle faiblesse de la gauche. Les partis sociaux-démocrates, socialistes, travaillistes ou démocrates

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 125 23/09/2024 16:02:13

sont au pouvoir en Allemagne et en Espagne ou en situation d'y revenir lors des prochaines élections au Royaume-Uni et en Italie.

Il faut certes prendre en compte que le Parti socialiste a été au pouvoir en France pendant vingt ans au cours des quarante dernières années, ce qui a pu nourrir une lassitude particulière. Par comparaison, les sociaux-démocrates ont été au pouvoir seulement sept ans en Allemagne (1998-2005) et les travaillistes treize ans au Royaume-Uni (1997-2010). Il n'y a qu'en Espagne que les socialistes ont été davantage au pouvoir, ce qui a d'ailleurs fini par alimenter une scission au sein de la gauche, avec l'émergence de Podemos, que les deux partis ont eu bien du mal à surmonter, pour finalement gouverner ensemble. En France, il aurait sans doute fallu que le centre gauche reconnaisse ses erreurs au pouvoir et se tourne davantage vers les Insoumis après la débâcle de 2017. Cela n'aurait peut-être pas suffi, mais il est toujours temps d'essayer.

La droitisation extrême du paysage politique français peut également s'expliquer par d'autres facteurs spécifiques, à commencer par un traumatisme postcolonial et franco-algérien particulièrement virulent en France. La nostalgie de l'Algérie française et le terreau xénophobe qui entoure ces plaies toujours vives ont ainsi joué un rôle central dans l'émergence du lepénisme comme du zemmourisme.

Tout cela est vrai, mais insuffisant pour rendre compte de la situation actuelle. Si la France s'est particulièrement droitisée, c'est aussi et surtout parce que le macronisme au pouvoir a déplacé une bonne partie des électeurs et des élus du centre gauche vers le centre droit, et même de plus en plus loin vers la droite. Sur le plan économique, Macron a appliqué le programme de la droite : suppression de l'ISF, « flat tax » sur les dividendes, dérégulation du marché du travail, priorité absolue accordée aux « premiers de cordée », avec les conséquences que l'on sait lors de la crise des « gilets jaunes » et un discrédit

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 126 23/09/2024 16:02:13

durable apporté à toute idée de taxe carbone en France. S'étant fait voler sa plateforme économique, la droite s'est alors lancée dans la course-poursuite avec l'extrême droite, à grand renfort de diatribes antimigrants et antimusulmans, comme on a pu le voir lors de la primaire LR.

Le gouvernement macroniste lui-même, ne sachant plus comment s'adresser aux classes populaires, s'est mis à singer la droite la plus extrême. Il a notamment contribué à banaliser ces dernières années la rhétorique nauséabonde sur la « gangrène islamo-gauchiste à l'université », phraséologie détestable venue de l'extrême droite avant d'être reprise par un pouvoir s'appuyant pourtant pour partie sur des électeurs issus du centre gauche. Il a ainsi puissamment alimenté la droitisation en cours, dont il se veut aujourd'hui l'antidote, tel un pompier incendiaire.

Que conclure de tout cela ? Tout d'abord, il serait sain que les soutiens de Macron se rendent compte de cette dérive et en mesurent les conséquences. Soit ils l'approuvent et dans ce cas votent pour Pécresse : la différence entre les deux est infinitésimale, et cela rétablirait de la clarté dans le paysage politique. Il est trop facile pour les électeurs aisés d'avoir tous les avantages fiscaux et financiers du macronisme tout en se donnant à peu de frais la bonne conscience d'un prétendu « progressisme ». Après tout, cela n'a rien d'infamant de voter pour une droite pro-business et un tantinet nationaliste. Soit ils désapprouvent cette dérive et dans ce cas ils retournent voter à gauche au premier tour (le choix ne manque pas…).

Ensuite et surtout, tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans ce cynisme doivent se rassembler pour surmonter leurs différends autour d'une plateforme fondée sur la justice sociale, fiscale et environnementale. Il faut d'urgence réorienter la construction européenne et les règles de la mondialisation, ce qui passe par des rapports de force et des mesures unilatérales (par exemple sur l'imposition minimale des bénéfices

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 127 23/09/2024 16:02:13

localisés dans les paradis fiscaux ou sur la taxe carbone aux frontières), mais aussi par des propositions constructives de type sociales-fédéralistes, comme la création entre les pays qui le souhaitent d'une Assemblée européenne compétente pour voter des impôts communs et promouvoir un autre modèle de développement. Si la gauche abandonne l'internationalisme démocratique et universaliste et laisse prospérer l'internationalisme marchand et faussement européen au centre droit (qu'il soit macronien ou pécressien), alors elle ne contribuera elle aussi qu'à préparer à plus ou moins long terme l'arrivée au pouvoir du nationalisme xénophobe.

Sanctionner les oligarques, pas les peuples

15 février 2022

La crise ukrainienne a fait ressurgir un vieux débat : comment sanctionner efficacement un État comme la Russie ? Disons-le d'emblée : il est temps d'imaginer un nouveau type de sanctions centrées sur les oligarques ayant prospéré grâce au régime en question. Cela passe par la mise en place d'un cadastre financier international, ce qui ne sera pas du goût des fortunes occidentales, dont les intérêts sont beaucoup plus fortement liés à ceux des oligarques russes et chinois que ce que l'on prétend parfois. C'est pourtant à ce prix que les pays occidentaux parviendront à gagner la bataille politique et morale face aux autocraties et à démontrer aux opinions mondiales que les grands discours sur la démocratie et la justice ne sont pas des mots creux.

Rappelons d'abord que les gels d'actifs détenus par Poutine et ses proches font déjà partie de l'arsenal de sanctions expérimentées depuis plusieurs années. Le problème est que les gels pratiqués jusqu'ici restent largement symboliques. Ils ne portent que sur quelques dizaines de personnes et peuvent être contournés en utilisant des prête-noms, d'autant plus que

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 129 23/09/2024 16:02:13

l'on ne s'est jamais donné les moyens de mesurer et de croiser systématiquement les portefeuilles immobiliers et financiers détenus par les uns et les autres.

Les États-Unis et leurs alliés envisagent maintenant de débrancher la Russie du réseau financier Swift, ce qui priverait les banques russes d'accès au système international de transactions financières et de transferts d'argent. Le problème est qu'une telle mesure est très mal ciblée. De même qu'avec les sanctions commerciales classiques, qui après la crise de 2014 avaient été largement instrumentalisées par le pouvoir pour renforcer son emprise, le risque serait d'imposer des coûts considérables aux entreprises russes et occidentales ordinaires, avec des conséquences néfastes pour les salariés concernés. La mesure affecterait aussi un grand nombre de binationaux et de couples mixtes, tout en épargnant les plus fortunés (qui auraient recours à des intermédiaires financiers alternatifs).

Pour faire plier l'État russe, il est urgent de concentrer les sanctions sur la mince couche sociale de multimillionnaires sur laquelle s'appuie le régime : un groupe nettement plus large que quelques dizaines de personnes, mais beaucoup plus étroit que la population russe en général. Pour fixer les idées, on pourrait cibler les personnes détenant plus de 10 millions d'euros en patrimoine immobilier et financier, soit environ 20 000 personnes d'après les dernières données disponibles. Cela représente 0,02 % de la population adulte russe (110 millions actuellement). En fixant le seuil à 5 millions on frapperait 50 000 personnes ; en l'abaissant à 2 millions on en toucherait 100 000 (0,1 % de la population). Gageons que l'on pourrait déjà avoir un effet considérable en ciblant les détenteurs de plus de 10 millions. Ces 20 000 personnes sont celles qui ont le plus bénéficié du régime de Poutine depuis l'arrivée de celui-ci au pouvoir en 1999, et tout indique qu'une part considérable de leurs actifs immobiliers et financiers est localisée dans les pays occidentaux (entre la moitié et les trois quarts).

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 130 23/09/2024 16:02:13

Il serait donc relativement aisé pour les États occidentaux de ponctionner lourdement ces patrimoines, mettons à un taux de 10 % à 20 % pour commencer, en gelant le reste à titre conservatoire. Menacé de ruine et d'une interdiction de séjour en Occident, parions que ce groupe saurait se faire entendre du Kremlin. Le même mécanisme aurait pu être utilisé à la suite de la répression politique chinoise à Hong Kong et pourrait s'appliquer à l'avenir aux quelque 200 000 Chinois détenant plus de 10 millions d'euros. Même si leurs actifs sont moins internationalisés que ceux des Russes, ils seraient eux aussi durement touchés et pourraient faire vaciller le régime.

Pour appliquer ce type de mesure, il suffirait que les pays occidentaux mettent enfin en place un cadastre financier international (projet aussi appelé « global financial registry » ou GFR) permettant de conserver la trace de qui possède quoi dans les différents pays. Comme l'avait déjà montré le Rapport sur les inégalités mondiales 2018, un tel projet est techniquement possible et passe par la prise de contrôle par la puissance publique des dépositaires centraux privés (Clearstream, Euroclear, Depository Trust Company, etc.) qui assurent actuellement l'enregistrement des titres et de leurs propriétaires. Ce registre public serait aussi une étape indispensable pour lutter contre les flux illicites, l'argent de la drogue, la corruption internationale.

Alors pourquoi n'a-t-on toujours pas avancé dans cette direction ? Pour une raison simple : les fortunes occidentales craignent qu'une telle transparence finisse par leur nuire. On touche là à l'une des principales contradictions de notre époque. On surjoue l'affrontement entre « les démocraties » et « les autocraties », en oubliant que les pays occidentaux partagent avec la Russie et la Chine une idéologie hypercapitaliste débridée et un système légal, fiscal et politique de plus en plus favorable aux grandes fortunes. En Europe et aux États-Unis, on fait tout pour distinguer les « entrepreneurs »

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 131 23/09/2024 16:02:13

occidentaux, utiles et méritants, des « oligarques » russes ou chinois, indiens ou africains, nuisibles et parasites. Mais la vérité est que les uns et les autres ont beaucoup en commun. En particulier, l'immense prospérité des multimillionnaires sur tous les continents depuis 1980-1990 s'explique pour une large part par les mêmes facteurs, et notamment par les faveurs et privilèges qui leur ont été accordés. La libre circulation des capitaux sans contrepartie fiscale et collective est un système intenable à long terme. C'est en remettant en cause cette doxa commune que l'on pourra à la fois sanctionner efficacement les autocraties et promouvoir un autre modèle de développement.

Affronter la guerre, repenser les sanctions

15 mars 2022

La guerre est donc de retour en Europe, sous sa forme la plus brutale. Un pays de 45 millions d'habitants est envahi par son voisin, trois fois plus peuplé et huit fois plus armé. Si l'on regarde les choses de très loin, on pourrait être tenté de comparer la situation aux guerres frontalières qui ont opposé la France et l'Allemagne à trois reprises de 1870 à 1945. La Russie considère que la Crimée et le Donbass lui reviennent, de même que l'Allemagne avec l'Alsace et la Moselle.

Avec plusieurs différences essentielles toutefois. Le déséquilibre démographique et militaire est encore plus marqué cette fois-ci (l'Allemagne était 60 % plus peuplée que la France en 1870, 1914 et 1940), et les autorités de Kiev ont déjà indiqué qu'elles étaient prêtes à discuter du statut politique des territoires disputés, dans le respect des droits des populations concernées. Dans l'absolu, on pourrait imaginer un processus démocratique et apaisé, autant qu'il est possible sur des questions aussi délicates. Le problème est que l'État russe tire prétexte de ce conflit frontalier pour envahir et détruire l'ensemble du pays et remettre en cause l'existence même de

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 133 23/09/2024 16:02:13

l'État ukrainien. De ce point de vue, on est plus proche de l'invasion allemande de la Seconde Guerre mondiale que des affrontements de 1870-1871 ou de 1914-1918.

Face à cette situation dramatique, la réponse occidentale est à ce jour totalement insuffisante. En particulier, les pays européens ont les moyens de mettre fin immédiatement aux livraisons russes de gaz et de pétrole. Une étude universitaire allemande vient de le démontrer : un arrêt immédiat des importations coûterait au maximum entre 2 % et 3 % de PIB allemand. Ces hydrocarbures n'auraient jamais dû être brûlés et financent aujourd'hui la destruction de l'Ukraine. Il est temps de les laisser dans le sol. Si l'on n'agit pas immédiatement et radicalement, on risque fort de le regretter amèrement.

Sur l'aide militaire, les États-Unis et la Pologne avaient promis des avions aux pilotes ukrainiens afin de se défendre face aux bombardements russes, avant de changer d'avis. De façon générale, il s'agit sans doute du premier conflit dans l'histoire où des pays économiquement et militairement beaucoup plus puissants (les pays de l'OTAN ont collectivement un PIB dix fois plus élevé que la Russie, et des capacités aériennes cinq fois plus importantes) annoncent à l'avance qu'ils n'interviendront pas, quelle que soit l'ampleur des destructions humaines ou matérielles sur le sol ukrainien. En 1853, lors de la guerre de Crimée, la France et le Royaume-Uni avaient été défaire l'Empire russe afin de contenir son expansion au sud. La disproportion des forces entre l'Occident et la Russie est aujourd'hui encore plus importante, et l'on choisit de ne rien faire.

La justification la plus souvent invoquée est que la menace nucléaire rend désormais inopérant l'écart en armements conventionnels et empêche d'utiliser ces derniers. L'argument ne convainc pas totalement et demandera des explications. Si on le prend à la lettre, il impliquerait qu'il faudrait aussi rester les bras croisés face à une invasion similaire d'autres territoires, quelle que soit l'ampleur des destructions.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 134 23/09/2024 16:02:13

La justification la plus convaincante pour ces hésitations militaires est que les puissances européennes demeurent profondément traumatisées par le cycle d'autodestruction nationaliste et génocidaire qu'elles ont connu entre 1914 et 1945, et qu'elles ont décidé depuis 1945 de s'en remettre aux armes du droit, de l'économie et de la justice.

Il s'agit au fond d'une évolution positive, jusqu'à un certain point, et à condition d'utiliser pleinement ces nouvelles armes. Ce qui implique non seulement de cesser immédiatement de financer l'État russe par les achats d'hydrocarbures, mais également de repenser totalement le fonctionnement des sanctions économiques, qui ont aujourd'hui des effets beaucoup plus lourds sur des millions de Russes ordinaires que sur la petite classe oligarchique et kleptocratique sur laquelle s'appuie le régime. On prétend s'en prendre aux oligarques, mais en vérité seules quelques centaines de personnes sont concernées, sans contrôle systématique et avec de multiples échappatoires, alors que ce sont plusieurs dizaines de milliers de fortunes russes investies dans les circuits financiers et immobiliers occidentaux qu'il faudrait viser.

L'enjeu est central, non seulement pour faire plier le régime poutinien, mais également pour convaincre l'opinion russe et internationale que les grands discours sur la justice et la démocratie ne sont pas de vains mots. En Afrique comme en Asie, plus de la moitié des pays (et les trois quarts de la population et du PIB mondial d'ici 2100) se sont abstenus à l'ONU. On suspecte les pays occidentaux d'oublier toutes leurs invasions passées et de ne penser comme toujours qu'à défendre leurs intérêts et leur domination.

Le problème est que le système légal et financier mis en place par l'Occident depuis plusieurs décennies vise avant tout à protéger les plus fortunés, d'où qu'ils viennent, au détriment des autres. Si un Russe ordinaire perd la moitié de sa pension ou de son salaire du fait de la chute du rouble et de l'inflation

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 135 23/09/2024 16:02:13

provoquées par les sanctions, alors il n'existe aucune voie de recours, aucun tribunal où il pourrait aller se plaindre. Par contre, si l'on cherche à priver de la moitié de sa fortune un oligarque détenant 100 millions d'euros, alors il existe de multiples procédures permettant de contester la décision, et très souvent de ne rien payer. Nous y sommes tellement habitués que nous n'y faisons plus attention, mais il s'agit en réalité d'un état de droit totalement biaisé et asymétrique. C'est en allant beaucoup plus loin dans le droit et la justice que les pays occidentaux pourront contribuer à bâtir un monde postmilitariste et postcolonial.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 136 23/09/2024 16:02:13

Le difficile retour du clivage gauche-droite

12 avril 2022

Lors du premier tour de la présidentielle de 2017, quatre candidats avaient réalisé entre 20 % et 24 % des voix : autant dire que de nombreux seconds tours étaient possibles et auraient pu se produire, au sein d'un paysage politique et idéologique profondément morcelé. Jusqu'au dernier moment, les électeurs de 2022 ont eux aussi eu à faire face à des incertitudes considérables, et en particulier à un choix entre un second tour entre l'extrême droite et la droite (Le Pen contre Macron, que la grande majorité des électeurs placent désormais et assez logiquement à droite) ou entre la droite et la gauche (Macron contre Mélenchon). Ce choix est tout sauf anodin et emporte avec lui des conséquences considérables sur le type de délibération publique qui occupera le pays pendant deux semaines (et peut-être davantage) : un débat centré sur la chasse aux immigrés et aux musulmans dans le premier cas, ou bien l'espoir d'une discussion portant sur les salaires et les conditions de travail, la santé et l'éducation, la justice sociale et fiscale, les énergies renouvelables et les services publics dans le second.

Pour autant, quelle que soit l'issue de l'élection, on peut

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 137 23/09/2024 16:02:13

déjà être sûr d'une chose : nous n'assisterons pas au paisible retour d'un rassurant clivage gauche-droite. D'abord parce que la droitisation générale du paysage politique et l'émergence d'un puissant bloc électoral antimigrants et antimusulmans correspondent à une tendance lourde, que le macronisme au pouvoir a dangereusement accentuée. Ensuite car il faudra un long travail pour que les forces de gauche parviennent à s'unir et à accéder au pouvoir.

Commençons par le premier point. Les choses sont maintenant écrites. En s'appropriant le programme économique de la droite, le centrisme macronien s'est non seulement droitisé : il a aussi contribué à droitiser le pays, en poussant la droite républicaine à une course-poursuite sans issue avec l'extrême droite sur les questions identitaires. Le plus dangereux est l'arrogance du président-candidat, qui prétend être réélu sans débat ni programme, ou bien avec des mesures bâclées trahissant son tropisme fondamental : gouverner d'abord et toujours pour les « premiers de cordée », en misant sur les divisions de ses adversaires.

La palme du cynisme a été atteinte avec la question des retraites. Rappelons que pour avoir droit à une retraite à plein taux, il faut en France remplir deux conditions : atteindre l'âge légal minimal (actuellement 62 ans) et valider la durée requise de cotisations, qui augmente régulièrement et atteindra bientôt 43 annuités (à partir de la génération 1973). Autrement dit, pour tous ceux qui font des études supérieures et commencent à travailler à 22 ans ou au-delà, le fait de porter l'âge légal à 65 ans n'aura strictement aucun effet : dans la législation actuelle ils devront déjà attendre 65 ans ou au-delà pour avoir une retraite pleine. Par contre, pour ceux qui ont commencé à travailler à 18 ans, il leur faudra désormais attendre 65 ans, soit 47 années de cotisations, alors même que leur espérance de vie est plus faible que celle des premiers. Proposer une telle réforme, tout en prétendant que les carrières longues seront

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 138 23/09/2024 16:02:13

épargnées, alors même que ce sont par définition les seules qui seront touchées, constitue un grossier mensonge. En se comportant de la sorte, Macron permet à Le Pen de se présenter à peu de frais comme défenseuse des classes populaires et de ceux qui travaillent dur.

Même chose quand Le Pen propose de réintroduire (à dose homéopathique) l'impôt sur la fortune financière. La mesure est largement hypocrite, puisqu'elle prévoit dans le même temps d'exonérer entièrement les résidences principales : les multimillionnaires possédant un château à Saint-Cloud auront droit à une forte baisse de leur impôt sur la fortune immobilière, alors que les Français ordinaires subissent des hausses de taxe foncière. Mais tant que Macron se refusera à réimposer les hauts patrimoines financiers, cela permet là aussi à Le Pen de se présenter à bas coût comme candidate populaire.

Ce cocktail politique détonant, à base de violents discours antimigrants et de mesures sociales pour les classes populaires blanches, a déjà fonctionné avec succès en Pologne et en Hongrie. Plus loin de nous, c'est aussi ce qui a permis aux démocrates de retrouver le pouvoir après la guerre civile états-unienne, avec une plateforme ségrégationniste vis-à-vis des Noirs mais plus sociale que les républicains vis-à-vis des Blancs (y compris face aux migrants irlandais et italiens). Le risque aujourd'hui est qu'une telle posture sociale-différentialiste (ou sociale-raciste) l'emporte en France. Concrètement, si Macron ne fait pas d'urgence un geste social fort sur les retraites et la justice fiscale, alors son arrogance peut lui faire perdre un second tour contre Le Pen, ou tout du moins permettre à cette dernière d'atteindre des scores extrêmement élevés et inquiétants.

Venons-en au second point. Pour que la gauche retrouve le pouvoir, il lui faudra réconcilier les classes populaires des différentes origines, aujourd'hui profondément divisées, et donc ramener vers elle ceux qui ne croient plus aux promesses

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 139 23/09/2024 16:02:13

sociales et économiques et qui s'en remettent à des mesures antimigrants pour changer leur sort. Cela passera par un programme ambitieux de redistribution des richesses et un mea culpa enfin sincère sur les errements du pouvoir. Cela prendra du temps, car la rupture avec les classes populaires vient de loin. Les différents partis (Insoumis, écologistes, socialistes, communistes, etc.) devront dépasser leurs rancœurs et se retrouver dans une nouvelle fédération populaire, démocratique et internationaliste. On ne peut pas critiquer le présidentialisme tout en refusant la démocratie interne quand il s'agit de choisir ses candidats. On ne peut pas prôner l'internationalisme tout en limitant sa défense de la démocratie aux frontières nationales. Raison de plus pour s'y atteler dès maintenant.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 140 23/09/2024 16:02:14

Le retour du Front populaire

10 mai 2022

Disons-le d'emblée : l'accord conclu par les partis de gauche dans le cadre de la « Nouvelle Union populaire » est une excellente nouvelle pour la démocratie française et européenne. Ceux qui y voient le triomphe de la radicalité et de l'extrémisme n'ont visiblement rien compris aux évolutions du capitalisme et aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous faisons face depuis plusieurs décennies. En réalité, si l'on examine les choses sereinement, le programme de transformation proposé en 2022 est plutôt moins ambitieux que ceux de 1936 ou de 1981. Plutôt que de céder au conservatisme ambiant, mieux vaut le prendre pour ce qu'il est : une bonne base de départ sur laquelle il est possible de s'appuyer pour aller plus loin.

Le programme adopté marque d'abord le retour de la justice sociale et fiscale. Alors que l'inflation a déjà commencé à amputer les revenus et les économies des plus modestes, il est urgent de changer de cap. Ceux qui prétendent que le quoi-qu'il-en-coûte ne sera payé par personne mentent aux citoyens. Pour préserver les plus fragiles des effets de l'inflation

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 141 23/09/2024 16:02:14

et pour financer les investissements dans la santé, l'éducation et l'environnement, il sera indispensable de mettre à contribution les plus aisés.

Entre 2010 et 2022, les 500 plus grandes fortunes françaises sont passées d'après le magazine *Challenges* (peu suspect de gauchisme) de 200 milliards à près de 1 000 milliards, c'est-à-dire de 10 % à près de 50 % du PIB. La hausse est plus forte encore si l'on élargit la focale et que l'on examine les 500 000 plus grandes fortunes (1 % de la population adulte), qui dépassent aujourd'hui les 3 000 milliards d'euros (6 millions d'euros par personne selon la World Inequality Database), contre à peine 500 milliards pour les 25 millions les plus pauvres (50 % de la population adulte, détenant chacun 20 000 euros en moyenne).

Choisir, au milieu d'une telle période de prospérité spectaculaire des plus hauts patrimoines et de stagnation des plus modestes, de supprimer le maigre impôt sur la fortune, alors que de toute évidence il aurait fallu l'alourdir, témoigne d'un curieux sens des priorités. Les historiens qui se pencheront sur cette période ne seront pas tendres pour les gouvernements Macron et leurs soutiens.

Le premier mérite des partis de gauche est d'avoir su dépasser leurs conflits afin de s'opposer ensemble à cette dérive. Au-delà du rétablissement de l'ISF, il est proposé de transformer la taxe foncière en un impôt progressif sur le patrimoine net, ce qui permettrait de fortes réductions d'impôt pour des millions de Français surendettés des classes populaires et moyennes. Pour favoriser l'accès à la propriété, l'ensemble pourrait être complété à terme par un système d'héritage minimal pour tous.

L'accord conclu entre Insoumis et socialistes prévoit aussi d'étendre le droit salarial aux travailleurs des plateformes et de renforcer la présence des salariés dans les conseils d'administration. Un tel système existe depuis l'après-guerre en Suède et en Allemagne (avec jusqu'à 50 % des sièges dans les grandes

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 142 23/09/2024 16:02:14

entreprises) et a permis une meilleure implication de tous dans les stratégies d'investissement à long terme.

Il reste malheureusement embryonnaire en France : la droite s'y est toujours montrée hyper-hostile (les gaullistes ont parfois fait mine de favoriser la participation aux bénéfices, en réalité quelques miettes, mais sans jamais remettre en cause le monopole du pouvoir actionnarial), et la gauche a longtemps tout misé sur les nationalisations (comme en 1981). Le virage actuel vers une approche moins étatique et plus participative rappelle les conventions collectives de 1936 et ouvre la voie vers un nouveau paradigme. Là aussi, il faudrait à terme aller beaucoup plus loin, par exemple en garantissant 50 % des sièges pour les salariés dans toutes les entreprises (petites et grandes) et en plafonnant à 10 % les droits de vote d'un actionnaire individuel dans les grandes sociétés.

Venons-en à la question européenne. Tous les partis membres de la « Nouvelle union populaire » défendent l'harmonisation sociale et fiscale en Europe et le passage à la règle de la majorité. Tenter de les faire passer pour anti-européens, alors que ce sont les plus fédéralistes de tous, est une manœuvre grossière. Les libéraux qui se prétendent européens ne font en réalité qu'instrumentaliser l'idée européenne pour poursuivre leur politique antisociale. Ce faisant, ce sont eux qui mettent l'Europe en danger.

Si les classes populaires ont massivement voté contre l'Europe lors des référendums de 1992 et 2005, puis de nouveau lors du vote sur le Brexit en 2016, c'est notamment du fait que l'intégration européenne telle qu'elle a été pensée jusqu'ici favorise structurellement les acteurs économiques les plus puissants et les plus mobiles, au détriment des plus fragiles. C'est l'Europe qui a entraîné le monde et les États-Unis dans la course-poursuite vers une imposition toujours plus faible des profits des multinationales, à tel point que certains se félicitent aujourd'hui d'un taux minimal de 15 %, à peine

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 143 23/09/2024 16:02:14

plus élevé que le taux irlandais de 12,5 %, avec en outre de multiples contournements, et en tout état de cause beaucoup plus faible que ce que paient les PME et les classes moyennes et populaires. Prétendre que l'on va résoudre le problème en restant dans la règle de l'unanimité est un mensonge.

Pour mettre fin au dumping fiscal, social et environnemental en Europe, il faut à la fois faire des propositions sociales-fédéralistes précises à nos partenaires et prendre des mesures unilatérales pour sortir des blocages. Par exemple, comme l'a montré l'Observatoire européen de la fiscalité, la France pourrait dès à présent imposer un taux minimal de 25 % ou 30 % aux sociétés basées dans les paradis fiscaux et vendant des biens et services en France.

Espérons que la campagne législative sera l'occasion de sortir des caricatures et de progresser sur ces questions essentielles.

Sortir de la démocratie en trois tiers

14 juin 2022

Est-il possible de sortir de la démocratie en trois tiers et de reconstruire un clivage gauche-droite centré sur les questions de redistribution et d'inégalité sociale, en France et plus généralement à l'échelle européenne et internationale ? Tel est l'enjeu central des élections législatives en cours.

Rappelons d'abord les contours de la démocratie en trois tiers, telle qu'elle s'est exprimée lors du premier tour de la présidentielle. Si l'on additionne les différents candidats issus des partis de gauche et écologiques, on obtient 32 % des voix pour le bloc de gauche, que l'on peut qualifier de social-planificateur ou social-écologique. En rassemblant les voix portées sur Macron et Pécresse, on obtient également 32 % des voix pour le bloc libéral ou de centre droit. On arrive exactement au même score de 32 % en additionnant les trois candidats du bloc nationaliste ou de droite extrême (Le Pen, Zemmour, Dupont-Aignan). Si l'on répartit entre les trois blocs les 3 % du candidat ruraliste inclassable (Lassalle), on parvient à trois tiers presque parfaitement égaux.

Cette tripartition s'explique en partie par les spécificités du

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 145 23/09/2024 16:02:14

système électoral et de l'histoire politique du pays, mais ses soubassements sont plus généraux. Précisons que la démocratie en trois tiers ne signifie aucunement la fin des clivages politiques fondés sur la classe sociale et sur des intérêts économiques divergents, bien au contraire. Le bloc libéral réalise de loin ses meilleurs scores au sein des électeurs socialement les plus favorisés, quel que soit le critère retenu (revenu, patrimoine, diplôme), notamment parmi les plus âgés. Si ce « bloc bourgeois » parvient à rassembler un tiers des suffrages, cela doit aussi beaucoup à l'évolution de la participation, qui est devenue nettement plus forte parmi les plus aisés et les plus âgés que dans le reste de la population au cours des dernières décennies, ce qui n'était pas le cas auparavant. De facto, ce bloc a fait la synthèse entre les élites économiques et patrimoniales votant anciennement pour le centre droit et les élites diplômées qui avaient pris un peu partout le contrôle du centre gauche depuis 1990, comme le montre la World Political Cleavages and Inequality Database.

Avec une participation égale dans tous les groupes sociodémographiques, ce bloc ne rassemblerait toutefois qu'à peine un quart des suffrages et ne pourrait prétendre gouverner seul. À l'inverse, le bloc de gauche serait largement en tête, car il fait ses meilleurs scores au sein des classes populaires, et surtout parmi les plus jeunes. Le bloc nationaliste progresserait aussi mais plus légèrement, car le profil de son vote populaire est plus équilibré parmi les classes d'âge.

D'une certaine façon, on pourrait dire que cette tripartition renvoie aux trois grandes familles idéologiques qui ont structuré la vie politique depuis plus de deux siècles : libéralisme, nationalisme, socialisme. Depuis la révolution industrielle, le libéralisme s'appuie sur le marché et le désencastrement social de l'économie et séduit majoritairement les gagnants du système. Le nationalisme répond à la crise sociale qui en découle par la réification de la nation et des solidarités ethno-nationales,

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 146 23/09/2024 16:02:14

alors que le socialisme tente non sans difficultés de promouvoir l'émancipation universaliste par l'éducation, le savoir et le partage du pouvoir.

Plus généralement, on sait depuis toujours que le conflit politique est structurellement instable et multidimensionnel (clivage identitaire et religieux, clivage rural-urbain, clivage socioéconomique, etc.) et ne saurait se réduire à un éternel conflit unidimensionnel gauche-droite se reproduisant à l'identique dans le temps.

Cependant, dans de nombreuses configurations observées dans le passé, ou du moins dans celles que l'on a retenues, la question sociale prenait le dessus et définissait l'axe principal du conflit politique, opposant une gauche sociale-internationaliste à une droite libérale-conservatrice.

La nouveauté de la situation actuelle est que la question sociale a perdu en intensité, en partie parce que la gauche au pouvoir a édulcoré son ambition transformatrice et a souvent rallié le libéralisme triomphant depuis la chute du communisme, si bien que la question identitaire a pris le dessus.

Ce qui définit la démocratie en trois tiers, c'est d'abord que les classes populaires sont profondément divisées autour de la question migratoire et postcoloniale : l'électorat populaire jeune et urbain a une sociabilité plus métissée et vote pour le bloc de gauche ; à l'inverse l'électorat populaire moins jeune et plus rural se sent abandonné et se tourne vers le bloc nationaliste. Le bloc bourgeois espère se maintenir perpétuellement au pouvoir grâce à cette division, mais ce pari est risqué et dangereux, car la rhétorique déployée par le bloc nationaliste (et souvent encouragée par le bloc bourgeois) ne conduit à aucun débouché constructif et ne fait qu'exacerber les conflits sans issue.

Contrairement à ce qu'affirment les deux autres blocs, le bloc de gauche n'ignore nullement la question de l'insécurité : il est au contraire le plus à même de rassembler les ressources

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 147 23/09/2024 16:02:14

fiscales permettant de renforcer la police et la justice. Quant à l'accusation de communautarisme, elle est particulièrement inepte. Si les jeunes issus de l'immigration votent massivement pour le bloc de gauche, c'est qu'il est le seul à les défendre contre le racisme ambiant et à prendre au sérieux la question des discriminations.

Le retour à un affrontement centré sur la question sociale est une nécessité, non pas car le bloc populaire aurait toujours raison face au bloc bourgeois (il n'est jamais simple de fixer le bon curseur sur l'échelle de la redistribution), mais parce que les conflits intermédiés par la classe sociale offrent davantage de grain à moudre et permettent à la démocratie de fonctionner. Espérons que ces élections y contribueront.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 148 23/09/2024 16:02:14

Pour une Europe autonome et altermondialiste

12 juillet 2022

L'Europe va-t-elle parvenir à redéfinir sa place dans l'ordre géopolitique mondial ? Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la montée des tensions avec la Chine, les circonstances l'y obligent mais les hésitations affleurent.

Disons-le d'emblée : il faut maintenir le lien avec les États-Unis, mais à condition de gagner en autonomie et de sortir de l'égoïsme et de l'arrogance qui caractérisent trop souvent le discours atlantique et occidental face au reste du monde. L'Europe n'a jamais été aussi riche. Elle a plus que jamais les moyens et le devoir historique de promouvoir un autre modèle de développement et de partage des richesses, plus démocratique, plus égalitaire et plus durable. Faute de quoi la nouvelle alliance occidentale ne convaincra personne dans sa croisade autoproclamée contre les autocraties et l'empire du mal.

Avec les États-Unis, l'Europe partage certes une expérience comparable de la démocratie parlementaire, du pluralisme électoral et d'une certaine forme d'État de droit, ce qui n'est pas rien. Cela peut justifier de rester dans l'OTAN, dans la mesure où cette alliance contribue à défendre ce modèle. En

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 149 23/09/2024 16:02:14

l'occurrence, le pluralisme électoral est beaucoup plus solidement établi en Ukraine qu'en Russie, et par ailleurs il est inacceptable de laisser sans réagir un pays plus puissant envahir son voisin et détruire son État.

La discussion sur les frontières ne doit pas être exclue a priori, mais elle doit se faire dans le cadre de l'État de droit et sur la base du double principe de l'autodétermination et du développement équitable et équilibré des régions concernées (ce qui peut exclure la sécession des plus riches ; ce n'est pas le cas ici). À partir du moment où les membres de l'OTAN défendent des principes clairs, alors il est justifié de soutenir militairement les Ukrainiens contre l'invasion et les destructions, et même d'apporter un soutien plus important qu'actuellement.

Il est aussi essentiel de reconnaître explicitement les limites du modèle démocratique occidental et d'œuvrer à leur dépassement. Par exemple, il faut se battre pour une justice internationale permettant de mettre en cause les militaires russes et leurs dirigeants pour crimes de guerre, à la condition de rappeler constamment que les mêmes règles devraient aussi s'appliquer à tous les pays, y compris bien sûr aux militaires états-uniens et à leurs agissements en Irak et ailleurs. Les principes de la démocratie et de l'État de droit doivent prévaloir partout et tout le temps.

Autre exemple : la Cour suprême états-unienne a considéré pendant près de deux siècles que l'esclavage puis la discrimination raciale étaient parfaitement légaux et constitutionnels, et vient de décider dans son récent chapelet de décisions réactionnaires que le fait de sortir armé dans la rue l'était tout autant. Il faut dénoncer les institutions archaïques qui pullulent aux États-Unis comme en Europe et cesser de se présenter au monde comme un modèle démocratique parfait et achevé. Par exemple, la détention des deux côtés de l'Atlantique de la quasi-totalité des médias par quelques milliardaires peut

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 150 23/09/2024 16:02:14

difficilement être considérée comme la forme la plus aboutie de la liberté de la presse.

Plus généralement, l'emprise démesurée de l'argent privé sur la vie politique est symptomatique d'un modèle démocratique de faible intensité, et contribue à expliquer la déconnexion des programmes et l'abstentionnisme record des plus pauvres. Les pays occidentaux seront en meilleure position pour diffuser les principes démocratiques s'ils s'imposent à eux-mêmes des normes plus ambitieuses.

Les pays occidentaux seront aussi plus crédibles s'ils cessent de pactiser avec les régimes les moins recommandables dès lors que cela leur permet de grappiller quelques dollars de plus. Si aucune réelle sanction n'a été prise contre les oligarques russes, ni d'ailleurs contre les fortunes pétromonarchiques coupables des pires exactions, c'est pour défendre les intérêts des circuits financiers et immobiliers occidentaux qui abritent ces fortunes, à Paris ou sur la Côte d'Azur autant qu'à Londres, en Suisse ou au Luxembourg. C'est aussi parce que cela nécessiterait une transparence patrimoniale qui risquerait de se retourner contre les fortunes occidentales. Quand le régime chinois a détruit sous nos yeux le pluralisme électoral à Hong Kong en 2019, la seule réaction européenne a été de proposer un nouveau traité d'investissement afin d'aller toujours plus loin dans la libre circulation des capitaux, sans contrôle et sans contrepartie.

De façon générale, l'approche occidentale manque cruellement d'un discours crédible sur la justice économique et sociale à l'échelle mondiale. Si l'Inde, l'Afrique du Sud, le Sénégal ou le Brésil ont besoin de ressources pour se développer, qui va les empêcher de faire des affaires avec la Russie ? Si les Occidentaux ne proposent pas un nouveau partage des richesses, alors c'est la Chine qui parviendra à fédérer le Sud. Il est temps de sortir de la logique des promesses jamais tenues (en particulier celles faites lors du sommet de Paris en 2015 pour aider les

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 151 23/09/2024 16:02:14

pays pauvres à s'adapter au réchauffement climatique) et de passer à une logique de droits.

Concrètement, chaque pays doit pouvoir disposer d'une partie des recettes provenant des acteurs économiques les plus prospères de la planète (multinationales, milliardaires), en proportion de sa population. D'abord parce que chaque être humain devrait avoir un droit minimal égal à la santé, à l'éducation, au développement. Ensuite parce que la prospérité des pays riches n'existerait pas sans les pays pauvres : l'enrichissement occidental hier et chinois aujourd'hui s'appuie depuis toujours sur la division internationale du travail et sur l'exploitation effrénée des ressources naturelles et humaines de la planète. Il est temps de prendre conscience de cet héritage historique et d'en tirer des leçons pour l'avenir.

Une reine sans lords ?

13 septembre 2022

Avec la disparition d'Elizabeth II, il est tentant d'évoquer l'immuabilité des institutions britanniques, à l'opposé de la France et de ses multiples révolutions et Constitutions. Les choses sont en réalité plus complexes, et les deux pays sont plus proches qu'ils ne l'imaginent parfois, y compris dans leurs trajectoires politiques et institutionnelles. Le Royaume-Uni a connu son lot de révolutions et bouleversements constitutionnels, avec notamment la chute de la Chambre des lords, sans réel pouvoir depuis la crise du « People's Budget » en 1911. Privée de ses lords, qui constituaient jusqu'alors l'ossature de ses gouvernements et du pouvoir exécutif et législatif (la plupart des Premiers Ministres en étaient issus), la monarchie britannique n'est plus depuis cette date qu'une monarchie cosmétique, entièrement gouvernée par sa Chambre des communes, tout du moins jusqu'au choc référendaire du Brexit en 2016.

Commençons par le commencement. Le pays fait sa « Révolution française » une première fois en 1530 quand Henri VIII exproprie les monastères. De la même façon qu'en

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 153 23/09/2024 16:02:14

France après 1789, mais avec plus de deux siècles d'avance, les terres de l'Église sont vendues aux nobles et aux bourgeois qui en ont les moyens. Cela permet dans les deux cas de renflouer l'État, tout en contribuant au développement d'une nouvelle classe de propriétaires privés, puissante et unifiée, prête à se lancer sans entrave dans le capitalisme agraire puis industriel.

Après la décapitation de Charles I[er] en 1649 puis un bref épisode républicain, la Couronne n'a d'autre choix, lors de la « Glorious Revolution » de 1688, que de se soumettre au pouvoir du Parlement, nettement dominé par la Chambre des lords. Au 19[e] siècle, la mobilisation sociale et ouvrière et la montée en puissance du suffrage universel renforcent la légitimité de la Chambre des communes. Le conflit entre les deux Chambres devient inévitable et va se jouer en deux étapes.

Dans les années 1880, Lord Salisbury, leader des tories et de la Chambre des lords, avança imprudemment la théorie du « référendum » : sur le plan moral et politique, les lords auraient selon lui non seulement le droit et mais aussi le devoir, s'ils le jugent bon pour le pays, de s'opposer à une législation adoptée par les Communes, sauf dans les cas où cette législation aurait été clairement exposée au pays avant les élections. C'est ainsi que les lords mirent leur veto en 1894 aux projets de Gladstone (leader des libéraux) d'une nouvelle législation sur l'Irlande, réforme modérément populaire et qui n'avait pas été explicitement annoncée aux électeurs. C'est ce qui permit aux conservateurs de remporter les élections de 1895 et de revenir au pouvoir. Mais l'imprudence de Salisbury apparut rapidement.

Revenus aux affaires sous la conduite de Lloyd George, les libéraux firent adopter en 1909 par les Communes leur fameux « People's budget », avec à son cœur un cocktail détonant : la création d'un impôt progressif sur le revenu global (la *supertax*, qui venait s'ajouter aux impôts quasi proportionnels pesant sur

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 154 23/09/2024 16:02:14

les différentes catégories de revenus depuis 1842) ; le relèvement des droits de succession sur les héritages les plus importants (les *death duties*) ; et pour couronner le tout un relèvement de l'impôt foncier (la *land tax*) pesant particulièrement sur les grands domaines terriens.

L'ensemble permettait de financer une nouvelle série de mesures sociales, en particulier concernant les retraites ouvrières, dans un contexte électoral où les libéraux craignaient d'être graduellement remplacés par les travaillistes et où il fallait donner des gages aux classes populaires. Le tout avait été parfaitement calibré pour obtenir le soutien de l'opinion, tout en constituant une provocation inacceptable pour les lords, d'autant plus que Lloyd George ne ratait pas une occasion de se moquer publiquement de l'oisiveté et de l'inutilité de la classe aristocratique. Les lords tombèrent dans le panneau et opposèrent leur veto au « budget du peuple ».

Lloyd George choisit alors de doubler la mise en faisant adopter une nouvelle loi par les Communes, cette fois-ci de nature constitutionnelle, selon laquelle les lords ne pourraient désormais plus amender les lois de finances (qui dès lors relèveraient uniquement des Communes) et leur pouvoir de blocage sur les autres lois ne pourrait plus excéder une année. Les lords opposèrent sans surprise leur veto à ce suicide programmé, et de nouvelles élections furent convoquées, qui aboutirent à une nouvelle victoire des libéraux.

En vertu de la doctrine Salisbury, et sous la pression du roi qui les menaçait de nommer une nouvelle fournée de lords au cas où ils renieraient leur promesse (arme nucléaire rarement utilisée dans l'histoire mais décisive en cas de crise), les lords furent contraints d'adopter en 1911 la nouvelle loi constitutionnelle. C'est à ce moment précis que la Chambre des lords a perdu tout pouvoir législatif véritable. Depuis 1911, c'est la volonté majoritaire exprimée dans les urnes et à la Chambre des communes qui a force de loi au Royaume-Uni, et les

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 155 23/09/2024 16:02:14

lords n'ont plus qu'un rôle purement consultatif et largement protocolaire.

En 1945, le parti issu de la classe ouvrière remportait les élections et mettait en place le National Health Service. Au même moment, le Sénat français perdait à son tour son droit de veto, après avoir bloqué pendant des décennies de nombreuses réformes sociales essentielles (à commencer par le droit de vote des femmes, adopté par la Chambre des députés dès 1919).

Avec le Brexit et l'avènement de Liz Truss, les deux pays semblent s'éloigner de nouveau. Gageons pourtant que les mobilisations populaires et les crises sociales à venir continueront de nous réserver bien des surprises. La France et le Royaume-Uni continueront d'apprendre l'un de l'autre et se retrouveront peut-être un jour si l'Union européenne réussit enfin sa révolution sociale et démocratique. *God save democracy !*

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 156 23/09/2024 16:02:14

Repenser le fédéralisme

11 octobre 2022

Face à la crise géopolitique et climatique, la question de la souveraineté est sur toutes les lèvres. Chaque pays cherche à retrouver la maîtrise de son destin, de ses approvisionnements et de ses chaînes de production. On se met même à parler de souveraineté européenne, de fédéralisme souverainiste ou de souverainisme fédéral. Contradiction dans les termes ? Pas nécessairement, mais à condition de se mettre d'accord sur le contenu. Pour éviter les écueils du nationalisme comme des coquilles vides, il est indispensable de repenser la question du fédéralisme, qui doit devenir un outil au service du mieux-disant social, fiscal et environnemental, et non plus un moyen détourné de réduire le pouvoir des États et de promouvoir une logique de dumping et de concurrence généralisée entre territoires.

Revenons en arrière. À ses débuts, l'intégration européenne puisa une partie de son inspiration dans les idées fédérales-conservatrices et ordo-libérales chères à Hayek et à l'école de Fribourg, avec à la clé une forme de constitutionnalisation rigide des principes du libre-échange et de la concurrence.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 157 23/09/2024 16:02:14

Après le pouvoir étatique sans limites et la démesure dévastatrice du fascisme, du bolchevisme et du nazisme, il s'agissait d'encadrer la souveraineté nationale et de favoriser la reconstruction de l'Europe sur la base des échanges économiques, sans qu'une nouvelle majorité politique puisse subitement y mettre fin. Le souvenir des années 1930, où la démocratie électorale avait montré ses limites, et où la rupture des échanges entre pays avait aggravé la crise et plongé le monde vers l'abîme, était encore cuisant.

Il ne faut pas forcer le trait : l'intégration européenne a toujours combiné de multiples inspirations, au sein de compromis instables, de bifurcations inachevées et d'une multiplicité de trajectoires possibles. Il en ira de même à l'avenir : l'Union européenne n'est pas un produit fini, loin de là. Entre 1950 et 1980, l'Europe s'est également appuyée sur des formes pragmatiques de planification industrielle, de crédit dirigé et de contrôle des flux de capitaux. C'est dans ce contexte que la France, l'Allemagne et leurs voisins ont pu bâtir de puissants États sociaux, avec à la clé des investissements collectifs considérables dans l'éducation, la santé, le logement, les infrastructures et la protection sociale, démontrant ainsi à la face du monde qu'il est non seulement possible mais indispensable de combiner prospérité économique et socialisation des richesses, respect des droits individuels et forte capacité étatique, sous le contrôle des électeurs et des citoyens.

Puis le mouvement vers le libre-échange et la libre circulation des capitaux s'est accéléré dans les années 1980-1990, culminant en 1992 avec le traité de Maastricht. Les socialistes français jouèrent un rôle essentiel, en troquant avec les démocrates-chrétiens allemands la dérégulation des flux de capitaux contre la monnaie unique. Le pari était que le jeu en valait la chandelle, au sens où la mise en commun de la politique monétaire, avec une Banque centrale européenne prenant ses décisions à la majorité et pouvant donc faire fi d'un

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 158 23/09/2024 16:02:14

veto allemand, permettrait à terme de se donner de nouveaux espaces de souveraineté partagée. Le pari a été en partie tenu : sans l'action de la BCE après les crises de 2008 et de 2020, il est possible que les pays européens se soient déchirés dans des jeux stériles de dévaluation compétitive et dans l'impuissance collective face aux marchés. Le problème est que l'on ne peut pas tout régler avec la monnaie (comme le montre l'inflation actuelle) et que l'on a été dans le même temps beaucoup trop loin dans la sacralisation des marchés financiers et de la concurrence, y compris dans le transport et l'énergie, avec les conséquences néfastes que l'on voit aujourd'hui. Le tout dans un contexte où la compétition chinoise et mondiale a changé d'échelle, si bien que le libre-échange débridé a fortement aggravé les délocalisations industrielles et le sentiment d'abandon.

À quoi pourrait ressembler un fédéralisme du mieux-disant social ? Quelques éléments de réponse sont apportés par le Manifeste pour la démocratisation de l'Europe. Les pays qui le souhaitent pourraient mettre en place une Assemblée européenne issue de leurs parlements nationaux et compétente pour adopter un budget d'investissement dans l'avenir (environnement, formation, cohésion sociale) financé par des impôts communs sur les profits et sur les plus hauts revenus, patrimoines et émissions carbone. Cela n'enlèverait rien à la souveraineté de chaque pays, qui en attendant l'adoption de ces mesures sociales-fédéralistes pourrait imposer des conditions à ses partenaires pour se protéger contre la concurrence déloyale et le dumping social, fiscal et environnemental.

Toute la difficulté est de parvenir à développer au sein de l'UE un noyau dur reposant sur de tels principes, sans déstabiliser l'ensemble. La tâche est surmontable, en s'appuyant sur l'Assemblée parlementaire franco-allemande créée en 2019 et en lui confiant de réels pouvoirs, tout en l'ouvrant aux autres pays. Un tel noyau dur formerait l'embryon d'une future

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 159 23/09/2024 16:02:14

Union parlementaire européenne (UPE), qui à terme pourrait rassembler les 27 pays de l'UE, ou peut-être même un jour les 43 pays réunis cette semaine pour le lancement de la Communauté politique européenne (CPE).

Il reste que l'urgence actuelle est la constitution d'un noyau dur et non d'une nouvelle coquille vide. Face aux crises qui s'annoncent, en particulier le nouveau plan de relance qu'il faudra adopter au niveau européen et les mesures fiscales douloureuses qui devront être prises pour faire face à la dette et à la remontée des taux d'intérêt, il serait illusoire de s'imaginer que l'UE pourra faire face à la situation avec la règle de l'unanimité. Seuls un petit nombre de pays seront à même de prendre les devants. Raison de plus pour s'y atteler dès maintenant.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 160 23/09/2024 16:02:14

Redistribuer les richesses pour sauver la planète

8 novembre 2022

Disons-le d'emblée : il est impossible de lutter sérieusement contre le réchauffement climatique sans une redistribution profonde des richesses, à l'intérieur des pays comme à l'échelle internationale. Ceux qui prétendent le contraire mentent à la planète. Et ceux qui prétendent que la redistribution est certes souhaitable, sympathique, etc., mais malheureusement impossible techniquement ou politiquement, mentent tout autant. Ils feraient mieux de défendre ce à quoi ils croient (s'ils croient encore à quelque chose) plutôt que de se perdre dans des postures conservatrices.

La victoire de Lula face au camp de l'agrobusiness redonne certes un peu d'espoir. Mais elle ne doit pas faire oublier que tant d'électeurs restent sceptiques face à la gauche social-écologique et préfèrent s'en remettre à la droite nationaliste et antimigrants, au Sud comme au Nord, ainsi que l'ont montré les élections en Suède et en Italie. Pour une raison simple : sans une transformation fondamentale du système économique et de la répartition des richesses, le programme social-écologique risque de se retourner contre les classes moyennes et populaires.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 161 23/09/2024 16:02:14

La bonne nouvelle (si l'on peut dire) est que les richesses sont tellement concentrées au sommet qu'il est possible d'améliorer les conditions de vie de l'immense majorité de la population tout en luttant contre le changement climatique, pour peu que l'on se donne les moyens d'une redistribution ambitieuse. Autrement dit, chacun devra naturellement changer profondément son mode de vie, mais le fait est qu'il est possible de dédommager les classes populaires et moyennes pour ces changements, à la fois sur le plan financier et en donnant accès à des biens et services moins énergivores et plus compatibles avec la survie de la planète (éducation, santé, logement, transport, etc.). Cela passe par une réduction drastique du niveau de fortune et de revenu des plus riches, et c'est d'ailleurs la seule façon de constituer des majorités politiques pour sauver la planète.

Les faits et les chiffres sont têtus. Les milliardaires mondiaux ont poursuivi leur progression stratosphérique depuis la crise de 2008 et pendant le Covid et ont atteint des niveaux inédits. Comme l'a montré le Rapport sur les inégalités mondiales 2022, les 0,1 % les plus riches de la planète détiennent désormais à eux seuls quelque 80 000 milliards d'euros de capitaux financiers et immobiliers, soit plus de 19 % des patrimoines à l'échelle mondiale (l'équivalent d'une année de PIB mondial). La part détenue par les 10 % les plus riches atteint 77 % du total, contre seulement 2 % pour les 50 % les plus pauvres. En Europe, que les élites économiques aiment présenter comme un havre d'égalité, la part des 10 % les plus riches est de 61 % du patrimoine total, contre 4 % pour les 50 % les plus pauvres.

En France, les 500 plus grandes fortunes sont passées à elles seules entre 2010 et 2022 de 200 milliards à près de 1 000 milliards, c'est-à-dire de 10 % du PIB à près de 50 % du PIB (soit deux fois plus que tout ce que possèdent les 50 % les plus pauvres). D'après les données disponibles, le total de l'impôt

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 162 23/09/2024 16:02:14

sur le revenu acquitté par ces 500 fortunes françaises a représenté sur toute cette période l'équivalent de moins de 5 % de cet enrichissement de 800 milliards. C'est d'ailleurs cohérent avec les déclarations de revenus des milliardaires états-uniens révélées l'an dernier par ProPublica, et qui montrent un taux d'imposition moyen du même ordre. En instituant une imposition exceptionnelle de 50 % sur cet enrichissement, ce qui n'aurait rien d'excessif à un moment où les petites épargnes durement accumulées acquittent un impôt inflationniste de 10 % par an, le gouvernement français pourrait réunir 400 milliards d'euros. On peut imaginer d'autres formules, mais le fait est que les montants sont vertigineux : ceux qui prétendent qu'il n'y a rien de substantiel à récupérer de ce côté-là ne savent tout simplement pas compter. Pour mémoire, le pouvoir en place vient de mettre son veto cette semaine à une décision de l'Assemblée nationale d'augmenter les investissements dans la rénovation thermique des bâtiments (12 milliards d'euros) et dans les réseaux ferroviaires (3 milliards), en expliquant que nous n'avions pas les moyens de telles largesses. D'où la question : le gouvernement sait-il compter, ou bien fait-il passer les intérêts d'une petite classe devant ceux de la planète et de la population, qui aurait tellement besoin de logements rénovés et de trains qui arrivent à l'heure ?

Au-delà de cette taxation exceptionnelle des 500 plus grandes fortunes de l'Hexagone, c'est évidemment l'ensemble du système fiscal qu'il faut revoir, en France comme dans tous les pays du monde. Au cours du 20e siècle, l'impôt progressif sur le revenu a été un immense succès historique. Les taux d'imposition de l'ordre de 80-90 % appliqués aux plus hauts revenus sous Roosevelt et pendant un demi-siècle (81 % en moyenne de 1930 à 1980) ont coïncidé avec la période de prospérité, d'innovation et de croissance maximales des États-Unis. Pour une raison simple : la prospérité dépend avant tout de l'éducation (et les États-Unis étaient très en avance sur le

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 163 23/09/2024 16:02:14

monde à ce moment-là) et n'a absolument pas besoin d'une inégalité stratosphérique. Au 21e siècle, il faudra étendre cet héritage à l'impôt progressif sur la fortune, avec des taux de 80-90 % sur les milliardaires, et mettre à contribution les 10 % des patrimoines les plus élevés. Il faut aussi et surtout qu'une part substantielle des recettes pesant sur les plus riches soit versée directement aux pays les plus pauvres, en proportion de leur population et de leur exposition au changement climatique. Les pays du Sud ne peuvent plus attendre chaque année que le Nord daigne tenir ses engagements. Il est temps de penser le monde suivant, sinon c'est lui qui se transformera en cauchemar.

Repenser le protectionnisme

13 décembre 2022

Fallait-il boycotter la Coupe du monde au Qatar ? Probablement pas. À partir du moment où l'on accepte depuis toujours de participer à des compétitions sportives avec des régimes très éloignés de la démocratie sociale et électorale, à commencer par la Chine (Jeux olympiques 2008) et la Russie (Coupe du monde 2018), le boycott du Qatar aurait forcément été interprété comme une nouvelle marque de l'hypocrisie des Occidentaux, toujours prêts à donner des leçons à quelques petits pays quand cela les arrange, tout en continuant de faire des affaires avec tous ceux qui leur rapportent suffisamment.

Pour autant, le fait de ne pas boycotter la Coupe du monde n'implique pas que l'on ne puisse rien faire. Bien au contraire : il faut agir sur le levier commercial, qui est autrement plus efficace que le levier sportif. Il est temps que chaque pays redéfinisse les conditions des échanges avec les autres territoires, en fonction de critères universels de justice s'appliquant à tous de la même façon. Dans le cas du Qatar, les violations des droits fondamentaux sont avérées, qu'il s'agisse du droit des femmes, du droit des minorités sexuelles ou du droit social et syndical.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 165 23/09/2024 16:02:14

Faut-il mettre en place des droits de douane de 10 %, 30 %, 50 %, faut-il concentrer les sanctions sur certains biens ou sur les transferts de capitaux, de façon que ce soient avant tout les classes fortunées et dirigeantes qui en fassent les frais ? Ce n'est pas à moi de trancher ici : c'est à la délibération démocratique de le faire et de placer le curseur au bon niveau.

Ce qui est certain, c'est que l'argument selon lequel on ne parviendra jamais à se mettre d'accord, et donc qu'il ne faut rien faire et se contenter d'appliquer le libre-échange absolu à tout le monde, est incroyablement hypocrite, nihiliste et antidémocratique. Par peur de la démocratie, on se retrouve à sacraliser le libre-échange et la libre circulation des capitaux sans limites, sans même chercher à soumettre ces règles au moindre objectif collectif. Quand le régime chinois a détruit sous nos yeux le pluralisme électoral à Hong Kong en 2019, la seule réaction de l'UE a été de proposer à Pékin une nouvelle libéralisation des flux d'investissement.

La deuxième raison poussant à redéfinir le régime commercial est évidemment la crise environnementale. On continue en 2022 d'échanger avec la Chine et le reste du monde sans même chercher à appliquer des droits de douane correspondant aux émissions carbone liées au transport et à la production de ces biens, en contradiction flagrante avec les objectifs climatiques. Même chose pour le dumping fiscal et social : si un pays exporte des biens sans respecter un socle minimal commun, alors il est non seulement légitime mais indispensable de lui imposer des droits de douane permettant de rétablir l'équilibre.

La troisième raison est liée au fait que chaque pays a le droit de choisir une spécialisation productive et de protéger les secteurs qui lui semblent stratégiques. Le meilleur exemple aujourd'hui est celui des batteries et de la voiture électrique. Après avoir fait de même pour les panneaux solaires, la Chine subventionne massivement ses entreprises pour prendre le contrôle du secteur. Les États-Unis lui ont emboîté le pas.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 166 23/09/2024 16:02:14

Seule l'Europe reste à la traîne, à l'image de la prime française de 6 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique, qui s'applique quel que soit le lieu de production, alors que la prime états-unienne de 7 500 dollars est réservée aux batteries et véhicules produits aux États-Unis.

Face à cette déroute sociale et industrielle annoncée, que peut faire un pays comme la France ? La seule solution est que chaque pays fixe ses conditions à la poursuite de l'intégration économique et commerciale, à la fois en termes de respect des droits fondamentaux, de lutte contre le dumping climatique et fiscal, et de protection des secteurs stratégiques. Ces conditions doivent notamment comprendre des droits de douane et des subventions dépendant du lieu de production.

À ces lignes, certains sursauteront : si la France adopte unilatéralement de telles règles, ne s'agit-il pas d'une violation caractérisée des traités européens signés dans le passé ? La réponse est plus complexe. En parallèle à toute action unilatérale, il est indispensable de formuler des propositions ambitieuses pour des mesures collectives, avec à la clé la mise en place d'une nouvelle forme de social-fédéralisme. L'Europe doit être au service du mieux-disant social : les pays qui le souhaitent doivent pouvoir adopter ensemble les politiques commerciales, sociales et fiscales supplémentaires qui leur semblent adaptées, mais cela ne doit pas empêcher chaque pays d'adopter ses propres mesures.

S'agissant des mesures protectrices unilatérales, le droit européen est plus ambivalent qu'il n'y paraît. L'article 3 du traité de Lisbonne indique que l'UE a pour objectif la démocratie, le progrès social et la défense de l'environnement. En quoi le fait de détruire les emplois industriels en important tous les équipements de Chine, sans aucune prise en compte des dégâts sociaux et des émissions carbone en jeu, sert-il ces objectifs ? Certains expliqueront que notre prospérité dépend du libre-échange, en oubliant que ce n'est pas grâce à la Chine que

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 167 23/09/2024 16:02:14

le pouvoir d'achat européen a été multiplié par dix depuis un siècle (les échanges chinois ne pèsent au mieux que pour quelques pour cent dans cette progression). En tout état de cause, le débat doit être politique et non juridique. Le fait que des gouvernements passés aient signé des traités constitutionnalisant le libre-échange, à une époque où la souveraineté faisait peur en Europe et où les enjeux actuels étaient ignorés, ne peut conduire à lier les mains indéfiniment des générations futures. Plus que jamais, le droit doit être un outil d'émancipation et non de conservation des positions de pouvoir. C'est en repensant le fédéralisme et le protectionnisme que la crise actuelle pourra être surmontée.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 168 23/09/2024 16:02:14

Président des riches, saison 2

10 janvier 2023

En 2023, Emmanuel Macron va-t-il de nouveau se tromper d'époque en s'illustrant comme le président des riches ? C'est malheureusement ce qui se profile avec la réforme des retraites. Lors de son premier mandat, il avait déjà choisi de tout miser sur les « premiers de cordée » et la suppression de l'impôt sur la fortune. Avec à l'arrivée un puissant sentiment d'injustice qui avait conduit au mouvement des « gilets jaunes », excédés par les nouvelles taxes sur les carburants qu'ils étaient eux-mêmes sommés de payer pendant que les plus riches recevaient des chèques. En quelques mois, le gouvernement a ainsi réussi à décrédibiliser durablement en France l'idée même de taxe carbone, qui pour être acceptée devrait au contraire ne pas concerner les plus modestes et demander des efforts proportionnellement beaucoup plus importants aux plus aisés.

De façon générale, la résolution du défi climatique exige la construction de nouvelles normes collectives de justice sociale et fiscale. La hausse des prix de l'énergie, l'exclusion des véhicules polluants, le passage au tout-électrique, la rénovation accélérée des logements, etc., vont mettre une pression de

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 169 23/09/2024 16:02:14

plus en plus forte sur les classes populaires et moyennes. Sans compter qu'il faudra aussi trouver des ressources pour investir davantage dans la santé et la formation, cette dernière étant la clé d'une économie productive et durable. Pour préserver la cohésion sociale, il sera indispensable de mettre à contribution les plus riches, et cela devra se faire sur la base d'indicateurs objectifs et visibles comme le revenu et le patrimoine.

Plus que jamais, nous vivons dans un monde qui a besoin de justice et de transparence. Il suffit de consulter internet ou d'ouvrir un magazine pour savoir que les millionnaires et les cadres dirigeants se portent à merveille. En France, les 500 plus grandes fortunes sont passées en douze ans de 200 milliards à près de 1 000 milliards d'euros. Il suffirait d'imposer à 50 % cet enrichissement exceptionnel pour rapporter 400 milliards. L'ampleur de la réserve fiscale disponible serait encore plus importante si l'on élargissait la focale aux 500 000 contribuables les plus riches (1 % de la population) ou aux 10 % ou 20 % les plus riches. Tous ces groupes devront être mis à contribution de façon graduée, suivant des principes de justice qui devront être débattus au grand jour, en commençant par le sommet. Chacun connaît aujourd'hui ces réalités et ces injustices, au moins aussi bien qu'à l'époque de la Révolution et des privilèges de la noblesse. Prétendre qu'il n'y a rien de substantiel à attendre de ce côté-là n'a aucun sens. Répéter en boucle que l'ISF rapportait moins de 5 milliards revient à prendre les citoyens pour des imbéciles : ce faible rendement traduit le choix des gouvernements successifs d'exempter les milliardaires et de s'appuyer sur des autodéclarations bidon, et c'est précisément ce choix qu'il faut remettre en cause. C'est en prenant à bras-le-corps la question de la justice que l'on sortira de la crise actuelle.

Or, avec la réforme des retraites, le pouvoir s'apprête à faire tout le contraire. L'objectif affiché est de générer 20 milliards d'économies par an d'ici à 2030, afin de financer les autres

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 170 23/09/2024 16:02:14

priorités du gouvernement. Le problème est que ces 20 milliards vont peser entièrement sur les plus modestes. Actuellement, pour toucher une retraite à plein taux, il faut deux conditions : avoir l'âge légal de 62 ans et la durée requise de cotisations, qui est de 42 annuités pour ceux nés en 1961-1962 (et qui va passer graduellement à 43 d'ici à la génération 1973). Prenons une personne née en 1961 et qui aura donc 62 ans en 2023. Si elle a fait des études de niveau master et a commencé à travailler à 23 ans, alors il lui faut d'ores et déjà attendre 65 ans pour atteindre les 42 annuités. Autrement dit, la réforme consistant à repousser l'âge légal à 64 ou 65 ans n'aura par définition aucun impact sur ces personnes. Sur les 20 milliards, les plus diplômés contribueront exactement pour zéro centime. Par construction, ces milliards seront prélevés intégralement sur le reste de la population, notamment sur les ouvriers et employés, qui sont aussi ceux qui ont les plus faibles espérances de vie et qui souffrent déjà d'un système profondément injuste, puisque ce sont leurs cotisations qui financent les retraites des cadres à haute espérance de vie.

Le gouvernement peut chercher à maquiller les choses : la réalité est qu'il a inventé l'impôt régressif pesant exclusivement sur les moins diplômés. Quand Élisabeth Borne annonce que personne n'aura à cotiser 47 ou 48 ans, elle ne fait qu'avouer que certains cotiseront 45 ou 46 ans, à savoir ceux qui ont commencé à travailler à 19 ou 20 ans et occupent souvent des métiers difficiles. Par définition, toutes les mesures d'atténuation ne pourront être financées que par les moins diplômés eux-mêmes. Cette réalité est tellement évidente que la réforme a uni contre elle non seulement la gauche mais aussi l'essentiel de la droite : le RN bien sûr, mais également une part croissante de LR.

Quant à l'argument selon lequel nous n'aurions d'autre choix que de suivre nos voisins, il est particulièrement faible. D'abord parce que les systèmes étrangers combinent en réalité

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 171 23/09/2024 16:02:14

de multiples paramètres et sont plus complexes que ce que l'on cherche à prétendre. Ensuite parce que le fait qu'aucun pays n'ait correctement pris en compte les inégalités sociales abyssales face à la retraite ne justifie pas que l'on persiste dans cette voie. S'appuierait-on sur le fait que les inégalités salariales genrées existent partout pour justifier que l'on n'y fasse rien ? Il est temps que le système de retraites se concentre sur les petites et moyennes pensions, le tout avec un service public de la dépendance qui permette à chacun de finir sa vie dignement. Les moyens existent pour cela. Espérons que les députés et le mouvement social sauront en convaincre le pouvoir en place.

Sortir de la crise des retraites par la justice et l'universalité

14 février 2023

Le mois de février 2023 restera peut-être dans l'histoire comme celui où l'Inde est devenue plus peuplée que la Chine, dont la population devrait se situer autour de 700 millions d'ici à 2100 d'après les Nations unies, tout près de l'Europe. On pourrait aussi se focaliser sur le séisme qui vient de frapper la Turquie et la Syrie, dans une région dévastée par les guerres et les intérêts pétroliers, ou bien aux conséquences du réchauffement au Pakistan ou au Sahel, ou encore aux insuffisances criantes des sanctions contre les oligarques russes et du soutien à l'Ukraine. Au lieu de cela, de quoi parle-t-on en France ? D'une réforme des retraites profondément injuste et déconnectée des réalités, alors que nous aurions tellement mieux à faire pour préparer l'avenir, comme débattre d'un plan de rénovation énergétique enfin ambitieux, d'un programme d'investissement dans la formation et la recherche enfin à la hauteur, et ainsi de suite.

Pour faire face à des défis majeurs comme le vieillissement, il est certes inévitable que tout le monde soit mis à contribution. Encore faut-il le faire de façon juste. Or il existe une seule

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 173 23/09/2024 16:02:14

façon d'essayer de convaincre l'opinion de la justice d'une réforme : il faut démontrer que l'effort demandé représente une plus forte proportion du revenu et du patrimoine pour les plus riches que pour les plus pauvres. Si vous refusez tout principe de cette nature, alors non seulement vous tournez le dos à plus d'un siècle de débats et de pratiques politiques visant à construire des normes collectives de justice fiscale, mais surtout vous vous placez dans une situation extrêmement fragile pour définir en quoi consiste votre propre norme de justice.

De ce point de vue, les documents présentés par le gouvernement pour défendre son projet sont particulièrement indigents. On sait simplement que le relèvement de l'âge et de la durée de cotisation rapportera 17,7 milliards d'euros par an d'ici à 2030, sans aucune décomposition par niveau de revenu ou par classe sociale ou profession. Et pour cause : si le gouvernement présentait ces chiffres, on se rendrait compte immédiatement que les plus riches sont mis à contribution à un taux nettement inférieur à celui des classes moyennes et des plus pauvres. La raison en est simple. Le fait de porter l'âge légal à 64 ans n'a par définition aucun impact sur les plus diplômés et les cadres supérieurs : si vous avez commencé à travailler à 22 ou 23 ans, vous devez déjà cotiser 42 annuités (bientôt 43) et donc attendre 64 ou 65 ans pour avoir une retraite à plein taux. L'accélération du passage à 43 annuités va certes toucher une partie de ce groupe (uniquement les plus de 50 ans), mais beaucoup moins que les ouvriers et employés qui ont commencé à travailler à 19 ou 20 ans : ces derniers vont aussi faire les frais du report de l'âge légal et vont avoir besoin d'avoir 44 annuités pour une retraite pleine (et parfois 45 ou plus, quoi qu'en dise le gouvernement), alors même que ce sont eux qui ont la plus faible espérance de vie et qui financent la retraite des cadres.

Comment sortir de cette crise ? Trois principes sont essentiels : universalité, progressivité, justice. Le pouvoir n'a plus le

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 174 23/09/2024 16:02:14

choix : il doit refonder le système sur la base du même nombre d'annuités pour tous. S'il choisit 43 annuités, alors cela doit s'appliquer à tous, sans exception. Mais attention : si le pouvoir est sincère dans son approche, alors par définition l'âge légal de 64 ans n'a plus de raison d'être. Si vous avez 43 annuités, alors vous pouvez prendre votre retraite pleine, point final. Le problème est que le gouvernement passe son temps à embrouiller le débat en faisant croire qu'il va améliorer le dispositif carrières longues, tout en introduisant des clauses tellement complexes sur les dates des trimestres validés à 19 ou 20 ans qu'elles ne s'appliquent à personne. La manipulation la plus énorme est la suivante. En règle générale, les annuités incluent deux années par enfant (dont une qui peut être attribuée aux pères pour les enfants nés depuis 2010), ainsi qu'une année supplémentaire en cas de congé parental. Or ces années pour enfants ne sont que très partiellement prises en compte dans les règles complexes liées au dispositif carrières longues. C'est pour cela que le gouvernement tient tant à maintenir la barrière de l'âge légal à 64 ans : c'est ce qui lui permet d'exiger de facto 44 ou 45 annuités (ou plus) des femmes ouvrières et employées ayant commencé à travailler tôt, alors que les femmes cadres supérieures auront droit à 43 annuités sans difficulté. Ce petit jeu doit cesser : si l'on annonce la règle de 43 annuités, alors elle doit s'appliquer à tous de la même façon, sans exception, donc en supprimant les 64 ans. Certains à gauche ou à droite préfèrent 42 ou 41 annuités. Le débat est légitime mais dans tous les cas la règle doit s'appliquer à tous.

Le deuxième principe est la progressivité. Le pouvoir veut porter la retraite minimale à 85 % du SMIC net (1 200 euros), mais là encore avec des conditions très restrictives. Il est temps d'appliquer des taux de remplacement explicitement progressifs, par exemple 100 % au niveau du SMIC, 75 % à 3 SMIC et 50 % à 6 SMIC. La décote doit cesser de s'appliquer aux plus basses retraites.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 175 23/09/2024 16:02:14

Le troisième principe est la justice dans le financement. Pour cela il faut étendre la CSG (contribution sociale généralisée). La CSG a une composante progressive depuis sa création en 1990, avec un taux réduit pour les petites retraites. On pourrait créer des taux additionnels sur les revenus supérieurs à 5 000 ou 10 000 euros par mois, ainsi qu'un taux de CSG de 2 % sur les 500 plus grandes fortunes, qui à lui seul rapporterait 20 milliards d'euros par an, dont les hôpitaux et les retraites ont bien besoin. Une chose est sûre : c'est en renouant avec l'esprit de justice que l'on sortira de la crise actuelle.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 176 23/09/2024 16:02:14

Macron, le gâchis social et économique

14 mars 2023

Disons-le d'emblée : Macron se trompe d'époque et nous fait perdre du temps. Il applique des recettes complètement inadaptées au monde des années 2020, comme s'il était resté bloqué intellectuellement à l'époque de l'euphorie libérale des années 1990 et du début des années 2000, le monde d'avant la crise de 2008, le Covid et l'Ukraine. Le contexte actuel est pourtant celui de la montée des inégalités, de l'hyper-prospérité patrimoniale et de la crise climatique et énergétique. L'urgence est l'investissement dans la formation et la santé et la mise en place d'un système économique plus juste, en France et en Europe et plus encore à l'échelle internationale. Qu'importe : le gouvernement continue de mener une politique antisociale d'un autre âge.

Sur les retraites, Macron avait tenté en 2019 de porter l'idée d'une retraite « universelle », avec une unification des règles entre les régimes, qui sont effectivement trop complexes. Le problème est qu'il soutenait une retraite universelle très inégalitaire, consistant grosso modo à perpétuer jusqu'à la mort les inégalités abyssales de la vie active. Bien d'autres retraites

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 177 23/09/2024 16:02:14

universelles sont possibles, en mettant l'accent sur les petites et moyennes retraites, avec un taux de remplacement variant avec le niveau de salaire, le tout financé par un prélèvement progressif sur les revenus et les patrimoines (avec par exemple l'introduction d'un taux de CSG de 2 % sur les 500 plus grandes fortunes, qui rapporterait à lui seul 20 milliards d'euros).

Aujourd'hui, Macron ne cherche même plus à faire semblant et à jouer au modernisateur de l'État social : la réforme des retraites de 2023 vise simplement à lever de l'argent, sans aucun objectif d'universalité ou de simplification. Il s'agit même de la plus opaque des réformes paramétriques que l'on aurait pu imaginer. Les nouvelles règles sur les carrières longues sont totalement embrouillées. La prétendue mesure sur les petites retraites à 1 200 euros concernera finalement moins de 3 % des retraités, et il aura fallu un an au gouvernement pour arriver à ce chiffrage toujours très approximatif, alors qu'il a à sa disposition tout l'appareil d'État et dépense des milliards en cabinets de conseil. La réalité, qu'il est maintenant impossible de dissimuler, est que les efforts pèseront avant tout sur les femmes ayant des salaires bas et moyens, qui devront travailler deux ans de plus sur des métiers difficiles et mal rémunérés, quand elles seront encore en emploi.

Au-delà de ces injustices et de tout ce temps perdu sur les retraites, le gâchis social et économique de la présidence Macron se retrouve dans d'autres domaines. Si l'on examine l'évolution des moyens de l'enseignement supérieur, on constate ainsi que le budget par étudiant a diminué de 15 % en France au cours des dix dernières années. Plutôt que de ressasser des powerpoints McKinsey sur la start-up nation, le gouvernement serait bien inspiré de méditer la leçon de base de toute l'histoire économique, à savoir que c'est l'investissement dans la formation qui est la source de la prospérité. De façon générale, la construction de l'État social a été un immense

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 178 23/09/2024 16:02:14

succès historique au cours du XX^e siècle, et il faut s'appuyer sur cet acquis pour aller plus loin.

C'est grâce à un puissant mouvement d'investissement dans la formation, la santé et les infrastructures publiques que nous avons atteint à la fois une plus grande égalité et une prospérité inédite dans l'histoire. Les ressources publiques mobilisées dans la formation ont décuplé, passant de 0,5 % du revenu national dans les pays occidentaux avant 1914 à environ 5-6 % depuis les années 1980-1990.

Au milieu du 20^e siècle, les États-Unis étaient de très loin le leader éducatif du monde (avec 80 % d'une classe d'âge dans le secondaire long dès 1950, contre 20-30 % en France ou au Royaume-Uni au même moment), et c'est pourquoi ils étaient aussi le leader économique. Le tout avec des inégalités fortement comprimées, à grands coups de progressivité fiscale : le taux supérieur de l'impôt sur le revenu atteignait 81 % en moyenne outre-Atlantique de 1930 à 1980. De toute évidence, cela n'a pas nui à la productivité exceptionnelle de la première économie de la planète, bien au contraire.

La grande leçon de l'histoire, c'est que la prospérité vient de l'égalité et de l'éducation, et non de la course-poursuite à l'inégalité. Des écarts de revenus raisonnables peuvent se justifier (mettons de un à cinq), mais les inégalités stratosphériques ne servent à rien du point de vue de l'intérêt général. Cette leçon a été oubliée, et l'investissement social et éducatif stagne depuis trente ans, alors que le nombre d'étudiants progresse. Il ne faut pas chercher plus loin les raisons de la stagnation de la productivité.

En affaiblissant l'État social au lieu de l'étendre, le gouvernement affaiblit le pays et sa place dans le monde. Il rate aussi un tournant historique, qui est le passage de l'État social-national à l'État social-global (ou social-fédéral). Au 20^e siècle, l'État social s'est développé avant tout dans le cadre national, en oubliant parfois superbement les inégalités Nord-Sud. Ce qui

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 179 23/09/2024 16:02:14

est d'autant plus problématique que l'enrichissement occidental n'aurait jamais pu avoir lieu sans une très forte insertion internationale et sans l'exploitation souvent brutale des ressources naturelles et humaines disponibles à l'échelle de la planète. Il n'est plus possible aujourd'hui d'ignorer les conséquences des dégâts environnementaux causés par l'enrichissement du Nord (y compris bien sûr la Russie et la Chine).

L'État social-global doit s'appuyer sur une refonte du système économique et fiscal mondial, avec une mise à contribution des acteurs globaux les plus riches (multinationales, milliardaires) au bénéfice de tous. C'est ainsi que l'on relancera l'État social au Nord comme au Sud et que l'on sortira des contradictions actuelles.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 180 23/09/2024 16:02:14

Peut-on faire confiance au Conseil constitutionnel ?

11 avril 2023

Alors que les « Sages » du Conseil constitutionnel s'apprêtent à rendre leur décision sur les retraites, il n'est pas inutile de poser une question simple. De façon générale, peut-on faire confiance aux juges constitutionnels ? Entendons-nous bien : les cours constitutionnelles jouent un rôle absolument indispensable dans tous les pays. Malheureusement, comme tous les pouvoirs, ces institutions précieuses et fragiles sont parfois instrumentalisées et abîmées par les personnes auxquelles ces fonctions éminentes ont été confiées, et qui tentent souvent d'imposer leurs propres préférences politiques sous le couvert du droit.

Les exemples sont légion dans l'histoire. Aux États-Unis, la Cour suprême décide en 1896 dans le sinistre arrêt Plessy vs Ferguson qu'il est parfaitement légal pour les États du Sud de pratiquer la ségrégation raciale autant qu'ils le souhaitent. L'arrêt constitue le fondement légal de l'ordre ségrégationniste jusqu'aux années 1960. Dans les années 1930, la Cour censure à plusieurs reprises les législations sociales adoptées par le Congrès dans le cadre du New Deal, au motif que certaines

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 181 23/09/2024 16:02:14

constitueraient une atteinte inacceptable à la liberté d'entreprendre (que les juges choisissent d'interpréter à leur guise). Réélu en 1936 avec 61 % des voix, Roosevelt annonce son intention de nommer de nouveaux juges (la Constitution ne fixe pas leur nombre) afin de débloquer la situation. La Cour décide finalement de céder et de valider une loi décisive sur le salaire minimal qu'elle avait précédemment censurée. Plus près de nous, les arrêts Citizens United en 2010 et McCutcheon en 2014 ont décidé qu'il était illégal – car contraire aux principes du « free speech » – d'imposer des plafonds aux financements politiques privés.

En Europe aussi, les abus de pouvoir ne manquent pas. Un cas particulièrement extrême est apporté par l'affaire Kirchhof en Allemagne. Juriste fiscal très énervé contre l'impôt, Paul Kirchhof fut pendant la campagne de 2005 présenté comme le futur ministre des Finances d'Angela Merkel, avec à la clé une proposition choc : une « flat tax » limitant le taux d'imposition des plus hauts revenus. Dans la sphère politique, chacun est bien sûr libre de ses opinions, qui en l'occurrence n'ont guère séduit les Allemands : tout indique que cette proposition a contribué à réduire le score de la CDU, si bien que Merkel fut contrainte de former une coalition avec le SPD et de se séparer de son conseiller. Le point intéressant de l'affaire est qu'en 1995, alors qu'il était membre du Tribunal constitutionnel de Karlsruhe, le même Kirchhof avait rendu un arrêt jugeant inconstitutionnelle toute imposition du revenu supérieure à 50 %. L'affaire fit scandale et l'arrêt fut finalement cassé en 1999 par les juges constitutionnels allemands, qui confirmèrent en 2006 qu'il n'entrait pas dans leurs attributions de fixer des limites quantitatives aux taux d'imposition.

En France, le Conseil constitutionnel décida de censurer en 1982 une timide loi sur la parité. Il fallut attendre 1999 pour qu'un amendement constitutionnel permette de faire fi de la décision des juges. Plus récemment, Jean-Louis Debré

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 182 23/09/2024 16:02:14

expliquait qu'un taux d'imposition de 75 % au-delà d'un million d'euros était selon lui inconstitutionnel, au motif que l'impôt doit rester une « contribution » et ne peut pas devenir une « spoliation ». Le problème est que la Constitution ne fixe nulle part une telle limite chiffrée, qui relève de la pure interprétation personnelle. Comme tout citoyen, l'ancien président du Conseil constitutionnel est évidemment libre de considérer que les taux de l'ordre de 80-90 % appliqués aux États-Unis de 1930 à 1980 n'ont pas donné les résultats souhaités (ils ont en l'occurrence très bien fonctionné et n'ont nullement menacé l'État de droit), ou plus généralement qu'il ne s'agit pas d'une bonne politique à ses yeux. Mais le fait qu'il puisse utiliser ses fonctions de juge pour faire prévaloir son point de vue, sans même avoir à apporter le moindre élément d'argumentation sérieux, témoigne clairement d'un abus de pouvoir caractérisé.

Plus grave encore : les juges constitutionnels français ont développé au cours des dernières décennies une étrange doctrine sans aucun fondement juridique selon laquelle l'impôt sur la fortune ne peut dépasser un certain pourcentage du revenu, y compris dans le cas où le revenu représente un pourcentage ridicule des plus hautes fortunes, ce qui interdit de facto tout prélèvement significatif sur la fortune. Rien pourtant dans la Constitution n'interdit l'impôt sur la propriété, y compris en l'absence de tout revenu, comme en témoignent les droits de succession et la taxe foncière, qui jouent un rôle essentiel dans le système fiscal et social depuis la Révolution. En se comportant ici comme complices objectifs des possédants, les juges abîment leur fonction et la démocratie.

Que conclure de tout cela ? D'abord qu'il ne faut pas trop attendre des juges constitutionnels. Comme toutes les institutions humaines, ce pouvoir doit en permanence être remis en cause, évalué et contrôlé démocratiquement, si besoin par des amendements constitutionnels. Il ne doit jamais être sacralisé. S'agissant de la décision présente, il est clair que l'utilisation

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 183 23/09/2024 16:02:14

pour la réforme des retraites des privilèges réservés aux lois de financement de la sécurité sociale est contraire à l'esprit de la Constitution et mériterait une censure complète (qui aurait dû avoir lieu plus tôt). Le refus par les juges du processus référendaire ouvrirait par ailleurs une crise grave et confirmerait le caractère embrouillé et inapplicable de la révision constitutionnelle de 2008. Dans tous les cas, il faudra en revenir à l'essentiel : c'est avant tout la mobilisation démocratique et sociale qui produit le changement historique et qui permet que le droit devienne au fil de l'histoire un outil d'émancipation et non de conservation des positions de pouvoir.

Et si les économistes étaient en train de changer ?

9 mai 2023

Réjouissons-nous : l'American Economic Association (AEA), principale organisation professionnelle des économistes aux États-Unis, vient de décerner la médaille Clark à Gabriel Zucman pour ses travaux sur la concentration des fortunes et l'évasion fiscale. Remise chaque année à un lauréat de moins de 40 ans, la distinction vient notamment récompenser des travaux novateurs démontrant l'importance considérable de l'évasion fiscale des plus riches, y compris dans les pays scandinaves, un peu vite considérés comme des modèles de vertu. Doté d'une immense capacité de travail, d'un rare souci du détail et d'un talent sans pareil pour dénicher des données nouvelles et les faire parler, Gabriel Zucman a aussi révélé l'ampleur insoupçonnée du contournement de l'impôt sur les sociétés par les multinationales de tous les pays.

Aujourd'hui directeur de l'Observatoire européen de la fiscalité, il consacre une même énergie à trouver des solutions aux maux qu'il documente. Dans l'un de ses premiers rapports, l'Observatoire a ainsi démontré que les États membres de l'UE pourraient choisir d'aller plus loin que le taux minimal de 15 %

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 185 23/09/2024 16:02:15

fixé par l'OCDE (trop faible et largement contournable), sans attendre l'unanimité. En imposant à chaque multinationale souhaitant exporter des biens et des services un taux de 25 % sur ses profits – le même que celui payé par les producteurs basés sur le territoire national –, alors la France obtiendrait des recettes supplémentaires de 26 milliards d'euros et inciterait les autres pays à faire de même.

Le fait que l'AEA choisisse de récompenser ces travaux est important, car cela montre que le cœur de la profession commence à prendre conscience du caractère insoutenable du modèle social et fiscal actuel. Ne noircissons pas le trait : les économistes ont toujours été moins monolithiques qu'on ne l'imagine parfois, y compris aux États-Unis. En 1919, le président de l'AEA Irving Fisher choisit de consacrer sa « Presidential address » à la question des inégalités. Il explique sans détour à ses collègues que la concentration croissante des richesses est en passe de devenir le principal problème économique de l'Amérique, qui risque si l'on n'y prend garde de devenir aussi inégalitaire que dans la vieille Europe (alors perçue comme oligarchique et contraire à l'esprit états-unien). Fisher est affolé par les estimations publiées en 1915 par Willford King indiquant que « 2 % de la population possèdent plus de 50 % de la fortune », et que « les deux tiers de la population ne possèdent presque rien », ce qui lui apparaît comme « une répartition non démocratique de la richesse » menaçant les fondements mêmes de la société états-unienne.

C'est dans ce contexte que les États-Unis appliquent dès 1918-1920 (sous le mandat du démocrate Wilson) des taux de plus de 70 % au sommet de la hiérarchie des revenus, avant tous les autres pays. Quand Roosevelt est élu en 1932, cela fait longtemps que le terrain intellectuel a été préparé pour la mise en place d'une progressivité fiscale de grande ampleur, avec la fameuse *Victory Tax* de 88 % en 1942 et 94 % en 1944. Les États-Unis vont appliquer des taux similaires en Allemagne

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 186 23/09/2024 16:02:15

et au Japon : dans l'esprit de l'époque, ces institutions fiscales sont vues comme un complément indispensable aux institutions démocratiques, faute de quoi ces dernières risquent de sombrer dans une dérive ploutocratique.

Ces leçons ont malheureusement été oubliées, et les États-Unis et une bonne partie du monde avec eux sont entrés depuis les années 1980-1990 dans une nouvelle spirale oligarchique. Il serait certes exagéré d'en rejeter toute la responsabilité sur les économistes. Si la contre-offensive lancée dès les années 1960 et 1970 par Friedman ou Hayek a pu porter ses fruits, c'est aussi du fait d'un manque d'appropriation collective des institutions du New Deal parmi les citoyens comme au sein du mouvement social et syndical. La bataille intellectuelle s'est aussi jouée dans les départements de philosophie : quand Rawls publie en 1971 sa *Théorie de la justice*, il pose les bases conceptuelles d'un programme égalitaire ambitieux mais reste relativement abstrait dans ses débouchés pratiques. Au même moment, Friedman et Hayek sont parfaitement précis sur leur objectif de démolition de la progressivité fiscale.

Il reste que les économistes portent une responsabilité particulière dans le mouvement de dérégulation et de libéralisation des dernières décennies. Il y a bien sûr les effets liés à la recherche de financements privés, qui tend à droitiser les propos. En 2016, quand Sanders et Warren reprennent à leur compte des propositions audacieuses d'impôt sur la fortune (avec des taux montant jusqu'à 6-8 % par an au-delà d'un milliard de dollars), l'ex-secrétaire au Trésor de Clinton et président de Harvard Larry Summers – grand chantre de la libéralisation absolue des flux de capitaux – manque de s'étrangler et n'hésite pas à s'en prendre violemment aux chercheurs comme Zucman soutenant ces propositions (qui sont pourtant de simple bon sens, compte tenu des taux d'impôt sur le revenu quasi nuls acquittés par les milliardaires).

Il y a aussi des raisons proprement intellectuelles liées à

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 187 23/09/2024 16:02:15

l'évolution de la discipline économique. Pour se donner des allures scientifiques autonomes, l'économie a eu tendance à se couper de l'histoire et de la sociologie et à naturaliser les institutions étudiées (le marché, la propriété, la concurrence), en oubliant au passage leur encastrement social et politique au sein de sociétés particulières. Les modèles mathématiques peuvent être utiles s'ils sont mobilisés à bon escient et non comme une fin en soi. La technique statistique peut servir à condition de ne pas perdre de vue le regard critique sur les sources et les catégories. Un long chemin reste à parcourir pour que l'économie politique et historique retrouve toute sa place au sein des sciences sociales.

Pour une Union parlementaire européenne (UPE)

13 juin 2023

Face aux nouveaux défis sociaux, climatiques et géopolitiques, l'Europe n'a d'autre choix que de se réinventer si elle souhaite jouer un rôle utile pour ses habitants comme pour la planète. C'est dans cet esprit qu'une nouvelle organisation créée en 2022 s'est réunie il y a deux semaines en Moldavie : la Communauté politique européenne (CPE). L'initiative mérite d'être saluée. En regroupant 47 pays, du Royaume-Uni à l'Ukraine et de la Norvège à la Suisse et la Serbie, la CPE rappelle que les contours de l'Union européenne (UE) à 27 pays ne sont pas figés éternellement. Les discussions et les coopérations de plus en plus avancées doivent s'étendre à tout le continent et au-delà, ne serait-ce que pour affirmer et défendre un socle minimal de règles et principes politiques communs, ce qui n'est pas rien. Pour autant, il est bien évident que la CPE comprend un spectre de pays tellement large qu'elle aura encore plus de mal que l'UE à prendre des décisions et à rassembler les ressources permettant d'aller de l'avant et de peser sur les évolutions du monde.

C'est pourquoi il est indispensable de compléter cette

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 189 23/09/2024 16:02:15

architecture à plusieurs cercles par un noyau dur constitué d'un petit nombre de pays réellement prêts à aller plus loin dans l'union politique. Pour fixer les idées, ce noyau dur pourrait prendre un nom : l'Union parlementaire européenne (UPE). L'UPE pourrait s'appuyer sur l'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA) instituée en 2019 à l'occasion du renouvellement du traité bilatéral liant les deux pays, mais en l'ouvrant à tous les pays qui le souhaitent et en lui confiant de réels pouvoirs – alors que cette Assemblée joue pour l'instant un rôle purement consultatif, ce que l'on peut aussi considérer comme l'amorce d'une première période de rodage.

Idéalement, l'UPE devrait dès sa création comprendre au minimum la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, qui à eux quatre rassemblent plus de 70 % de la population et du produit intérieur brut de la zone euro. S'il n'existe pas d'autre solution, l'UPE pourrait aussi débuter à deux ou trois pays. À terme, l'objectif est naturellement de convaincre les 27 pays de l'UE – voire les 47 membres de la CPE et au-delà – de rejoindre ce noyau dur. Mais cela pourrait prendre de nombreuses années, indispensables pour que l'UPE fasse ses preuves et démontre aux yeux de l'Europe et du monde qu'il est possible au 21e siècle de concevoir une nouvelle forme d'union sociale et fédérale, transnationale et démocratique.

Quels seraient les pouvoirs et les objectifs de l'UPE ? De façon générale, l'idée est de s'appuyer sur le principe du mieux-disant social, environnemental et fiscal. Autrement dit, l'UPE doit permettre à ses membres d'aller plus loin sur le terrain du progrès social et environnemental et de la justice fiscale, si une majorité se dégage en ce sens, sans pour autant empêcher ses membres d'avancer dans cette direction avec leurs propres moyens. L'UPE doit approfondir ce qui a été le grand succès historique de l'Europe depuis l'après-guerre, à savoir la consolidation de la démocratie parlementaire et la construction de l'État social.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 190 23/09/2024 16:02:15

Concrètement, l'UPE aurait le pouvoir d'adopter un budget d'investissement dans l'avenir, en insistant notamment sur les infrastructures énergétiques et de transport, la rénovation thermique des bâtiments et un plan d'investissement massif dans la santé, la formation et la recherche. Ce budget serait voté par une Assemblée européenne (AE) composée de parlementaires issus des différents pays membres de l'UPE, en proportion des populations et des groupes politiques présents dans les différents parlements nationaux.

L'Assemblée européenne aurait également le pouvoir d'emprunter en commun pour financer un tel budget. Il faudrait naturellement fixer des limites à un tel pouvoir, qui devront être précisées dans le traité intergouvernemental instituant l'UPE, ainsi que ses conditions de révision. Mais il est essentiel pour être capable d'affronter les multiples crises et défis qui s'annoncent de pouvoir prendre des décisions de façon plus souple et plus réactive que ne le permettent les règles de l'unanimité de l'UE à 27. En 2020, il a fallu des mois pour convaincre les 27 de lancer pour la première fois un emprunt commun. Seuls l'urgence exceptionnelle provoquée par la crise du Covid et le confinement prolongé de centaines de millions d'Européens ont permis de débloquer la situation. Il ne s'agit pas d'un mode de fonctionnement serein et efficace, et surtout il n'apportera pas de réponse aux défis à venir.

Dans la lignée du Manifeste pour la démocratisation de l'Europe lancé en 2018, qui avait recueilli plus de 100 000 signatures, l'UPE pourrait également adopter des impôts communs sur les profits des multinationales, les plus hauts revenus et patrimoines et les plus fortes émissions carbone.

Plus généralement, le contexte des dernières années permet d'aller plus loin encore et de remplacer le défunt « consensus de Maastricht » par une nouvelle vision sociale et démocratique du projet européen, dans la lignée des mobilisations ouvrières des deux derniers siècles. Par exemple, on pourrait imaginer

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 191 23/09/2024 16:02:15

que les pays membres confient à l'UPE le soin de fixer des règles minimales concernant la représentation des salariés dans la gouvernance des entreprises ou le système de financement des médias et des campagnes électorales.

Prétendre qu'une telle voie est bien balisée serait absurde : tout ou presque reste à inventer. Il faut toutefois insister sur deux points. D'abord, l'option alternative consistant à imaginer une refonte rapide des traités européens à 27 relève du vœu pieux. Ensuite, rien dans les règles actuelles n'empêche un noyau dur de pays européens d'aller de l'avant. Raison de plus pour s'y atteler dès maintenant.

La France et ses fractures territoriales

11 juillet 2023

Pour analyser les émeutes urbaines de 2023 – de loin les plus graves depuis celles de 2005 – et les incompréhensions politiques qu'elles suscitent, il est indispensable de revenir aux sources du malaise territorial français. Les banlieues qui s'enflamment aujourd'hui ont beaucoup plus en commun avec les bourgs et les villages abandonnés que ce que l'on s'imagine parfois. Seul le rapprochement politique de ces différents territoires défavorisés permettra de sortir des contradictions actuelles.

Revenons en arrière. Entre 1900-1910 et 1980-1990, les inégalités territoriales ont diminué en France, aussi bien du point de vue des écarts de produit intérieur brut par habitant entre départements que des inégalités de richesse immobilière ou de revenu moyen entre communes et entre départements. C'est tout l'inverse qui s'est produit depuis les années 1980-1990 (J. Cagé et T. Piketty, *Une histoire du conflit politique*, Seuil, 2023). Le ratio entre le PIB par habitant des 5 départements les plus riches et les plus pauvres, qui était passé de 3,5 en 1900 à 2,5 en 1985, est ainsi remonté à 3,4 en 2022. On

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 193 23/09/2024 16:02:15

assiste au passage à une concentration inédite du PIB au sein de quelques départements de l'Île-de-France (notamment Paris et les Hauts-de-Seine), en lien avec l'expansion sans précédent du secteur financier et des états-majors des grandes entreprises, et au détriment des centres industriels provinciaux. Cette évolution spectaculaire a été exacerbée par la dérégulation financière et la libéralisation commerciale, ainsi que par des investissements publics faisant la part belle à la région capitale et aux grandes métropoles (TGV contre trains régionaux).

On retrouve des évolutions similaires au niveau des inégalités entre communes. Le ratio entre la richesse immobilière moyenne des 1 % des communes les plus riches et les 1 % des communes les plus pauvres est passé de 10 en 1985 à 16 en 2022. À Vierzon, Aubusson ou Château-Chinon, la valeur moyenne des logements est d'à peine 60 000 euros. Elle dépasse les 1,2 million d'euros dans le 7e arrondissement de Paris, ainsi qu'à Marnes-la-Coquette, Saint-Jean-Cap-Ferrat ou Saint-Marc-Jaumegarde. Le ratio entre le revenu moyen des 1 % des communes les plus riches et les plus pauvres est passé quant à lui de 5 en 1990 à plus de 8 en 2022. Le revenu moyen est d'à peine 8 000-9 000 euros par an et par habitant à Creil, Grigny, Grande-Synthe ou Roubaix. Il atteint 70 000-80 000 euros à Neuilly-sur-Seine, au Vésinet ou au Touquet. Il dépasse même les 100 000 euros par habitant (y compris les enfants !) dans les 7e et 8e arrondissements de la capitale.

Le point central est que l'on observe des inégalités considérables entre communes sur l'ensemble du territoire, aussi bien à l'intérieur des grandes agglomérations que des bourgs et des villages. Au sommet de la hiérarchie territoriale se trouvent les banlieues les plus riches des grandes métropoles, une partie des centres-villes, ainsi qu'un certain nombre de bourgs et villages huppés. Tout en bas de la pyramide, les banlieues les plus pauvres ont été lourdement frappées par la désindustrialisation.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 194 23/09/2024 16:02:15

Elles sont désormais toutes aussi pauvres que les bourgs et les villages les plus pauvres, ce qui n'était pas le cas historiquement. Ces différents territoires défavorisés font certes face à des défis spécifiques. Les banlieues pauvres ont une beaucoup plus forte expérience de la diversité des origines et des discriminations avérées face aux pratiques policières ou à l'accès au logement et à l'emploi. Il est urgent que la puissance publique se donne enfin les moyens d'objectiver et de mesurer rigoureusement l'évolution de ces discriminations – dont l'existence est démontrée par une multitude de travaux de recherche.

Les différents territoires défavorisés se caractérisent également par des insertions spécifiques dans la structure productive. Les banlieues pauvres comprennent un grand nombre d'employés des services (commerce, restauration, nettoyage, santé, etc.) qui continuent de voter pour la gauche. À l'inverse, les bourgs et villages pauvres comprennent désormais davantage d'ouvriers exposés à la concurrence internationale. Beaucoup se sont sentis abandonnés par les gouvernements de gauche et de droite des dernières décennies (accusés d'avoir tout misé sur l'intégration européenne et commerciale à l'échelle mondiale, sans limites et sans règles) et ont rejoint le FN-RN. Mais contrairement à ce que s'imaginent les responsables politiques du bloc nationaliste, ces électeurs attendent avant tout des réponses socioéconomiques à leurs problèmes et non pas une stratégie de l'affrontement identitaire, qui ne correspond nullement à l'état réel de la société française, comme le montrent les niveaux très élevés de mixité et d'intermariage.

La vérité est que les banlieues pauvres et les bourgs et villages pauvres ont beaucoup de points communs par rapport à tout ce qui les sépare des territoires les plus riches, notamment en termes d'accès aux services publics et de budgets communaux. La raison en est simple : les ressources dont disposent les collectivités publiques dépendent avant tout des bases fiscales locales, et les dispositifs nationaux supposément mis en

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 195 23/09/2024 16:02:15

place pour faire face à ces inégalités abyssales n'en ont jamais réduit qu'une petite partie. Au final, le budget par habitant est plus élevé dans les communes riches que dans les communes pauvres, si bien que l'argent public exacerbe les inégalités initiales au lieu de les corriger, en toute bonne conscience. Les propositions faites en 2018 par le rapport Borloo pour objectiver cette réalité et y mettre fin ont été abandonnées, et le bloc libéral continue d'expliquer aujourd'hui qu'aucune redistribution supplémentaire n'est envisageable. Face aux impasses des deux autres blocs, c'est au bloc de gauche qu'il appartient aujourd'hui de rassembler les territoires défavorisés autour d'une plateforme commune.

Qui a le vote le plus populaire ou le plus bourgeois ?

19 septembre 2023

La question du profil populaire ou bourgeois des différents votes suscite depuis toujours de nombreuses controverses. Avec Julia Cagé, nous avons développé dans notre *Histoire du conflit politique* une méthode permettant d'établir un certain nombre de faits et d'évolutions. Nous commençons par rassembler les résultats électoraux au niveau communal pour l'ensemble des scrutins législatifs et présidentiels de 1848 à 2022, ainsi que pour les référendums les plus significatifs de 1793 à 2005. Puis nous classons les 36 000 communes en fonction de leur richesse moyenne, depuis les 1 % des communes les plus pauvres jusqu'aux 1 % des communes les plus riches, et nous observons la façon dont évolue le score obtenu par les différents candidats et courants politiques en proportion de leur score moyen national. Nous utilisons plusieurs indicateurs de richesse, en particulier le revenu moyen par commune. Nous obtenons les mêmes résultats avec d'autres indicateurs comme la valeur moyenne des logements.

S'agissant du vote Macron ou Ensemble lors des derniers scrutins, on observe une pente exceptionnellement forte.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 197 23/09/2024 16:02:15

On trouve parfois des votes de droite qui sont encore plus bourgeois que Macron, par exemple Madelin en 2002 ou Zemmour en 2022 (preuve s'il en est que le vote anti-immigrés n'est en aucune façon l'apanage des classes populaires), mais ce sont des votes plus restreints en termes de taille d'électorat. Pour des votes d'importance comparable (mettons autour de 20-30 % des voix ou davantage au premier tour), donc si on le compare aux votes Giscard, Chirac, Balladur, de Gaulle ou RPR-UDF dans le passé, alors le vote Macron ou Ensemble apparaît comme plus bourgeois, au sens où il a approximativement la même pente que les votes de droite du passé dans le haut de la distribution (au sein des communes les plus riches), mais une pente plus marquée dans le bas de la distribution (au sein des communes les plus pauvres). Autrement dit, alors que la droite traditionnelle parvenait à capturer une partie du vote des communes les plus modestes, en particulier dans le monde rural, ce n'est pas le cas du vote Macron.

Précisons que c'est une évolution qui a commencé avant Macron. Par exemple, le vote Sarkozy en 2007 ou 2012 est plus pentu que les votes Giscard ou Chirac du passé, en particulier dans le bas de la distribution, car une partie de l'électorat populaire rural votant pour la droite a déjà commencé sa transition vers le FN-RN, en particulier du fait de la déception consécutive au référendum de 2005 et à la ratification parlementaire du traité d'Amsterdam. Ce qui montre au passage que le vote FN-RN des bourgs et des villages est avant tout un vote socioéconomique inquiet face à la désindustrialisation et à l'intégration commerciale internationale, et non un vote identitaire que l'on peut attraper à grands coups de rhétorique facile sur le « karcher » ou la « racaille ». Macron ne fait dans le fond que prolonger et amplifier cette évolution bourgeoise-sarkozyste.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 198 23/09/2024 16:02:15

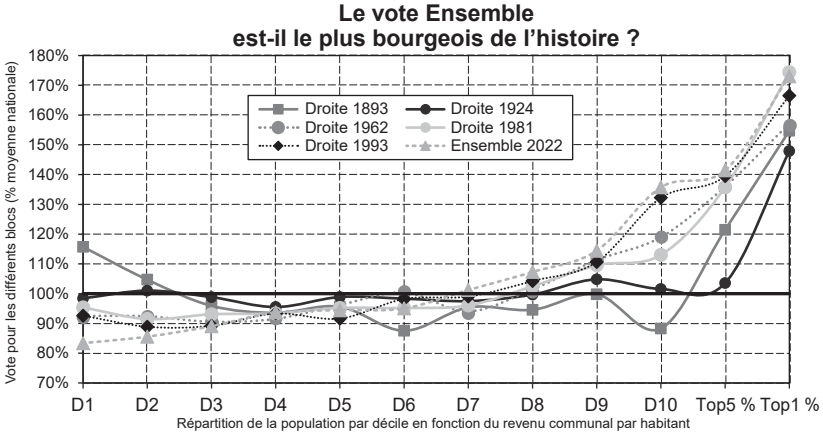

Lecture. Le vote pour le bloc Ensemble-UDI en 2022 est fortement croissant avec le revenu. La pente est globalement comparable avec les profils de vote de droite observés dans le passé, à la différence que ces derniers réalisaient généralement de meilleurs scores dans les communes les plus pauvres (notamment dans les communes rurales les plus pauvres, mais pas uniquement).
Note : les résultats indiqués ici sont après contrôle pour la taille d'agglomération et de commune. **Sources et séries** : voir unehistoireduconflitpolitique.fr.

Disons-le clairement : le fait de s'appuyer plus fortement sur les classes les plus riches que sur les autres n'implique évidemment pas que le projet proposé au pays ne sera pas le plus pertinent, et à l'inverse le fait de se reposer davantage sur les classes populaires n'est certainement pas une garantie que la politique menée sera la bonne. Un profil de vote trop nettement et trop durablement bourgeois pose toutefois des difficultés d'un point de vue démocratique, le risque principal étant de s'habituer à l'idée que les plus pauvres seraient structurellement moins bien placés que les plus riches pour juger des politiques qui les concernent.

L'autre difficulté de la situation actuelle est que les classes populaires urbaines et rurales sont divisées entre le bloc de gauche et le bloc de droite nationale, ce qui empêche toute alternance démocratique. Pour résumer, les employés des services (commerce, restauration, nettoyage, soin, etc.) continuent de voter à gauche, indépendamment des origines, alors que les ouvriers des bourgs et villages ont basculé vers le RN.

L'expérience historique montre toutefois que la tripartition

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 199 23/09/2024 16:02:15

est structurellement instable. Le bloc libéral central pourra difficilement se maintenir au pouvoir sans élargir sa base sociale en direction de l'un ou l'autre bloc, sans doute de la droite. L'évolution la plus probable et dans une large mesure la plus souhaitable est celle de la montée en puissance d'une nouvelle forme de bipolarisation gauche-droite, opposant d'un côté un bloc de gauche à l'assise populaire élargie et de l'autre un bloc libéral-national issu du rapprochement des tendances les plus libérales et bourgeoises des deux autres blocs. Cela dépend cependant de la capacité du bloc de gauche à s'unir, à délibérer et à trancher démocratiquement les différends en son sein, tant sur les programmes que sur les personnes.

S'agissant de la base programmatique, il paraît indispensable de placer au cœur de l'analyse le très fort sentiment d'abandon qui s'est développé depuis les années 1980 et 1990 au sein des bourgs et des villages, aussi bien pour ce qui est de l'accès aux services publics et aux infrastructures de transport, hospitalières et éducatives que pour ce qui concerne la perception d'une concurrence commerciale internationale et européenne néfaste et orchestrée avant tout au bénéfice des urbains. Le point central est que les enjeux sont tout d'abord socioéconomiques et exigent une réponse ambitieuse et adaptée sur ce terrain. Si une réponse appropriée n'est pas apportée, alors la prolongation d'une tripartition plus ou moins chaotique n'est pas impossible, pas davantage que la transition périlleuse vers une bipolarisation à la polonaise opposant un bloc social-national à un bloc libéral-progressiste, avec à la clé un fort risque de durcissement des tensions et de non-résolution des défis sociaux et climatiques à venir.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 200 23/09/2024 16:02:15

Israël-Palestine : sortir de l'impasse

17 octobre 2023

Les atrocités commises lors de l'opération terroriste du Hamas, et la riposte israélienne en cours sur la bande de Gaza reposent la question des solutions politiques au conflit israélo-palestinien et du rôle que peuvent jouer les autres pays pour tenter de promouvoir des évolutions constructives. Peut-on encore croire à la solution à deux États, rendue caduque selon beaucoup par l'étendue de la colonisation, mais également, de l'autre côté, par une volonté de nier l'existence même d'Israël et d'en éliminer les citoyens, qui vient de prendre la forme la plus barbare avec les tueries et les prises d'otages des derniers jours ?

Peut-on encore rêver d'un État binational, ou bien n'est-il pas temps d'imaginer une forme originale de structure confédérale permettant à deux États souverains de vivre un jour en harmonie ? Une telle solution est de plus en plus souvent évoquée par des mouvements citoyens regroupant des Israéliens et des Palestiniens, à l'image de la coalition « A Land for All : Two States, One Homeland », qui a développé des propositions innovantes et détaillées. Trop souvent ignorés à l'étranger, ces débats méritent d'être suivis de près.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 201 23/09/2024 16:02:15

Les territoires palestiniens rassemblent actuellement environ 5,5 millions d'habitants, dont 3,3 en Cisjordanie et 2,2 à Gaza. Israël compte pour sa part un peu plus de 9 millions d'habitants, dont environ 7 millions de citoyens juifs et 2 millions d'Arabes israéliens. Au total, l'ensemble Israël-Palestine comprend plus de 14 millions d'habitants, dont environ la moitié de juifs et la moitié de musulmans (ainsi qu'une petite minorité de chrétiens : autour de 200 000). C'est le point de départ du mouvement « A Land for All ». Les deux communautés ont approximativement la même taille, et chacune a de bonnes raisons historiques, familiales et affectives de considérer la terre Israël-Palestine comme la sienne, celle de ses espoirs et de ses rêves, au-delà des frontières arbitraires et enchevêtrées léguées par les balafres militaires du passé.

Idéalement, on aimerait imaginer un véritable État binational et universaliste rassemblant un jour ces 14 millions d'habitants et accordant à tous les mêmes droits politiques, sociaux et économiques, indépendamment des origines, des croyances et des pratiques religieuses (dont la réalité et la pérennité ne doivent pas être surestimées, notamment au sein de la jeunesse des deux communautés). Mais avant d'en arriver là, un long chemin sera nécessaire pour rétablir la confiance, en espérant que l'abjecte stratégie des terroristes n'ait pas annihilé cette possibilité.

La coalition « A Land for All » propose dans un premier temps la coexistence de deux États : l'État israélien actuel et un État palestinien prenant la suite de l'Autorité palestinienne établie en 1994. Cette dernière, déjà reconnue comme État avec le statut de membre observateur des Nations unies depuis 2012, exercerait enfin une souveraineté pleine et entière sur la Cisjordanie et Gaza. La nouveauté est que les deux États seraient liés par une structure fédérale garantissant notamment la liberté de circulation et d'installation entre les deux États, à l'image des règles appliquées en Union européenne. Par

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 202 23/09/2024 16:02:15

exemple, les actuels colons israéliens pourraient continuer de résider et de s'installer en Cisjordanie, à condition toutefois de respecter les lois palestiniennes, ce qui implique que les expropriations sommaires de terres palestiniennes pratiquées ces dernières décennies devront cesser. De même, les Palestiniens pourraient librement venir travailler et s'installer en Israël, à condition de respecter les règles en vigueur. Dans les deux cas, les personnes choisissant de résider dans l'autre État disposeraient du droit de vote aux élections locales.

Les rédacteurs de la proposition ne cachent pas les difficultés, tout en montrant comment elles peuvent être surmontées. En particulier, ils disent s'inspirer explicitement de l'Union européenne, qui depuis 1945 a permis de mettre fin par le droit et la démocratie à un siècle de guerres et de carnages entre la France et l'Allemagne. Ils évoquent également le cas complexe de la fédération bosniaque établie en 1995. La coalition « A Land for All » insiste aussi sur le rôle clé du développement socioéconomique et de la réduction des inégalités territoriales. Le salaire moyen est inférieur à 500 euros à Gaza, contre plus de 3 000 euros en Israël. L'entité fédérale unissant les deux États devra fixer des règles communes sur le droit du travail, le partage de l'eau, le financement des infrastructures publiques, éducatives et sanitaires.

Tout cela a-t-il une chance de survenir ? Cela dépendra avant tout des Israéliens et des Palestiniens. Après avoir souvent misé sur le Hamas dans le passé afin de diviser et discréditer les Palestiniens, la droite israélienne semble maintenant déterminée à détruire l'organisation terroriste. Mais elle ne pourra se contenter après cela de refermer le couvercle et les miradors sur les territoires palestiniens. Il lui faudra trouver des interlocuteurs et relancer un processus politique, sauf à aller toujours plus loin dans une forme particulièrement sophistiquée et déshumanisante d'apartheid ethnique et territorial.

C'est ici que le reste du monde a un rôle à jouer, en particulier

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 203 23/09/2024 16:02:15

l'Europe, qui absorbe près de 35 % des exportations israéliennes (contre 30 % pour les États-Unis). Il est temps que l'UE utilise l'arme commerciale et annonce clairement qu'elle offrira des règles plus favorables à un gouvernement s'orientant vers une solution politique plutôt qu'à un régime jouant le pourrissement. En garantissant à la droite israélienne les mêmes règles commerciales quoi qu'elle fasse, l'Union européenne a de facto encouragé la colonisation. En fermant les yeux sur les violations du droit international et en privilégiant les intérêts financiers de court terme, l'UE a contribué à affaiblir la gauche israélienne. Or il existe une gauche vivante et innovante en Israël comme en Palestine, en particulier au sein de la jeunesse. Celle-ci s'est souvent retrouvée bien seule face à l'indifférence des gouvernements du Nord comme du Sud pactisant avec une droite israélienne de plus en plus nationaliste et cynique. Il est grand temps aujourd'hui de miser sur le camp de la paix et de pénaliser celui de la guerre.

Prendre les BRICS au sérieux

14 novembre 2023

Chacun le constate : la guerre à Gaza risque de creuser encore un peu plus le fossé entre le Nord et le Sud. Pour de nombreux pays du Sud, et pas seulement dans le monde musulman, les milliers de morts civils dus aux bombardements israéliens dans l'enclave palestinienne, vingt ans après les dizaines de milliers de morts causés par les États-Unis en Irak, incarneront sans doute pour longtemps le « deux poids, deux mesures » des Occidentaux.

Tout cela se produit en outre dans un contexte où la principale alliance des pays dits émergents, les BRICS, vient de se renforcer il y a quelques mois lors de son sommet de Johannesburg. Initialement créés en 2009, les BRICS comprennent depuis 2011 cinq pays : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

Exprimé en parité de pouvoir d'achat, le PIB combiné de ces cinq pays dépasse en 2022 les 40 000 milliards d'euros, contre à peine 30 000 milliards pour les pays du G7 (États-Unis, Canada, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie), et 120 000 milliards à l'échelle planétaire (un peu plus de

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 205 23/09/2024 16:02:15

1 000 euros par mois en moyenne pour les quelque 8 milliards d'humains). Les différences de revenu national moyen par habitant restent évidemment considérables : près de 3 000 euros par mois dans le G7, moins de 1 000 euros par mois au sein des BRICS (et moins de 200 euros par mois en Afrique subsaharienne d'après les dernières données du World Inequality Lab).

Pour résumer, les BRICS se présentent au monde comme la classe moyenne de la planète : ceux qui ont réussi en travaillant dur à améliorer leur condition et qui n'ont pas l'intention de s'arrêter là.

Les BRICS ont créé en 2014 leur propre banque de développement. Basée à Shanghai, celle-ci reste de taille modeste mais pourrait concurrencer à l'avenir les institutions issues de Bretton Woods (Fonds monétaire international et Banque mondiale), si celles-ci ne réforment pas profondément leurs systèmes de droits de vote pour faire une plus grande place aux pays du Sud.

Lors du sommet de Johannesburg, en août 2023, les BRICS ont décidé d'accueillir à partir du 1er janvier 2024 six nouveaux membres (Arabie saoudite, Argentine, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie, Iran), apparemment choisis au sein d'une quarantaine de pays candidats.

Disons-le d'emblée : il est temps que les pays occidentaux sortent de leur arrogance et prennent les BRICS au sérieux. Il est certes aisé de pointer les multiples incohérences et contradictions au sein de ce qui reste un club peu structuré et largement informel. Le modèle politique chinois s'apparente de plus en plus à une dictature digitale parfaite et ne fait rêver personne, pas davantage que la kleptocratie militaire russe. Au moins cela garantit-il aux autres dirigeants que le club n'ira pas mettre son nez dans leurs affaires.

Les BRICS comprennent également des démocraties électorales anciennes, qui rencontrent certes des difficultés, mais pas forcément plus graves que celles observées en Occident.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 206 23/09/2024 16:02:15

L'Inde compte davantage d'électeurs que tous les pays occidentaux réunis. Le taux de participation y était de 67 % lors des dernières élections législatives en 2019, contre à peine 48 % en France en 2022, où l'on observe en outre une chute brutale (et inédite depuis deux siècles) de la participation des communes les plus pauvres relativement à celle des plus riches. La démocratie états-unienne a également montré toutes ses fragilités au cours des dernières décennies, de Guantanamo à l'assaut du Capitole, et elle a même eu tendance à donner le mauvais exemple aux trumpistes brésiliens.

Que peuvent faire les pays occidentaux pour rétablir leur crédit au Sud et réduire les fractures planétaires ? D'abord cesser de donner des leçons de justice et de démocratie à la terre entière, alors même qu'ils sont souvent prêts à pactiser avec les pires potentats et les fortunes les plus douteuses dès lors que cela leur rapporte suffisamment. Plus généralement, les pays occidentaux doivent formuler des propositions concrètes montrant qu'ils sont enfin résolus à partager le pouvoir et les richesses. Cela passe par des transformations profondes du système politique et économique mondial, qu'il s'agisse de la gouvernance des organisations internationales, du système financier ou du système fiscal.

Concrètement, il faut indiquer de façon claire que l'horizon est la mise en place d'une fiscalité minimale sur les acteurs les plus prospères de la planète (multinationales, multimillionnaires), avec une redistribution des recettes entre tous les pays, en fonction notamment de leur population et de leur exposition au réchauffement climatique.

Ce n'est pas du tout ce qui a été fait jusqu'à présent : l'imposition minimale concerne uniquement un petit nombre de multinationales, son taux est trop faible et facilement contournable, et surtout les recettes bénéficient presque exclusivement aux grands pays du Nord. Le point central doit être la redistribution des recettes en fonction des besoins de chaque pays,

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 207 23/09/2024 16:02:15

et non en fonction des bases fiscales déjà existantes. Nombre d'États du Sud sont tellement pauvres, notamment en Afrique, et se confrontent à des difficultés tellement fortes pour faire fonctionner leurs écoles, dispensaires et hôpitaux, qu'un tel système ferait une énorme différence, y compris s'il n'était appliqué qu'à une faible fraction des recettes prélevées sur les multinationales et multimillionnaires de la planète.

Dans *Le Ministère du Futur*, Kim Stanley Robinson imagine un monde où la transformation du système économique ne surviendra qu'après des catastrophes climatiques majeures : canicule causant des millions de morts en Inde, écoterrorisme vengeur venu du Sud abattant les jets privés et coulant les porte-conteneurs, le tout avec le soutien en sous-main d'une agence onusienne désespérée par l'inaction du Nord.

Espérons que la concurrence venue des BRICS incitera les pays riches à prendre la mesure des défis et à partager les richesses avant d'en arriver là.

Sortir de la pauvrophobie, protéger le service public

12 décembre 2023

Disons-le d'emblée : l'enquête édifiante publiée par *Le Monde* sur les procédures intrusives et ubuesques subies par des milliers d'allocataires des CAF (caisses d'allocations familiales) pose des problèmes fondamentaux pour l'avenir de la sécurité sociale et des services publics, en France et un peu partout en Europe et dans le monde. En épluchant des milliers de lignes de code indûment dissimulées, en rencontrant des personnes fragilisées et des parents isolés injustement pourchassés pour des trop-perçus imaginaires, les journalistes ont montré les conséquences dramatiques de ces pratiques algorithmiques aveugles sur les existences quotidiennes.

Encore faut-il préciser que les agents des CAF sont souvent les premiers à dénoncer ces pratiques imposées par leur direction et par les responsables politiques à l'institution sociale à laquelle ils sont attachés. Rappelons que les CAF gèrent avec des moyens limités non seulement les allocations familiales mais aussi le revenu de solidarité active (revenu de base et complément de revenu pour les bas salaires), les allocations logement, celles destinées aux parents isolés ou aux personnes

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 209 23/09/2024 16:02:15

handicapées, les prestations liées aux gardes d'enfants, etc., soit au total près de 14 millions d'allocataires (environ la moitié des ménages). Les coûts de fonctionnement des CAF comme des caisses d'assurance maladie et de l'ensemble des caisses de sécurité sociale ont toujours été extrêmement modestes : entre 2 % et 3 % des prestations versées suivant les cas, contre 15-20 % pour les compagnies d'assurances privées. Cette efficacité publique est une bonne chose en soi, à condition toutefois de ne pas pousser trop loin dans cette direction.

Le problème est que le pouvoir politique n'a cessé de faire pression sur les caisses pour réduire toujours davantage ces coûts. La situation s'est notamment dégradée à la suite de l'arrivée au pouvoir en 2007 de Sarkozy, qui en plus des restrictions budgétaires a mis en avant la nécessité d'une chasse sans merci contre la fraude sociale et les allocataires soupçonnés de ruiner le système. Et qu'importe si toutes les études montrent que la fraude fiscale et l'évasion en col blanc portent sur des montants autrement plus importants. Puisqu'il est compliqué de s'en prendre aux plus riches, vengeons-nous sur les plus pauvres ! Cette glorification des « premiers de cordée » et cette stigmatisation des plus pauvres (réputés incapables de « traverser la rue » pour trouver un emploi, et régulièrement accusés de coûter un « pognon de dingue ») se sont encore accentuées avec Macron depuis 2017. Sommées de débusquer les fraudeurs et de faire du chiffre avec des moyens humains réduits, les CAF se sont alors lancées dans la dérive algorithmique mise au jour par les journalistes.

Le pire dans cette évolution est que l'idéologie antipauvres finit par conduire à une dégradation générale de la qualité du service public. Si vous n'en avez pas fait l'expérience vous-mêmes, demandez autour de vous. Depuis plusieurs années, si vous envoyez un message aux CAF sur l'interface prévue à cet effet, la machine vous répond que les messages traités actuellement sont ceux réceptionnés il y a trois mois, et que le

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 210 23/09/2024 16:02:15

vôtre devra attendre (six mois plus tard, il attend toujours). Par contre, si l'on vous reproche un trop-perçu, parfois fantaisiste, il faut payer tout de suite, sans recours possible. Pour ceux qui en ont les moyens, ces situations ubuesques sont pénibles mais gérables. Pour tous ceux dont les finances sont tendues, c'est insupportable. De toute évidence, les CAF ne disposent pas des moyens humains permettant de rendre un service de qualité et de traiter correctement les usagers, ce qui est extrêmement douloureux pour toutes les personnes impliquées.

Cette dégradation du service public se retrouve dans de multiples domaines, par exemple avec des délais de plus de six mois pour obtenir des papiers d'identité, des procédures de remboursement toujours trop lourdes auprès de l'assurance maladie et des mutuelles, ou encore l'opacité extrême des algorithmes d'affectation dans l'enseignement supérieur, dans un contexte de pénurie de places et de moyens dans les filières les plus recherchées.

La stratégie de la droite visant à stigmatiser les pauvres et les « assistés » comme responsables des maux du pays est doublement perdante : elle fragilise les plus modestes et conduit à la dégradation du service public pour tous et au règne du chacun pour soi, au moment même où nous aurions besoin de socialiser davantage de ressources pour pourvoir aux besoins criants dans la santé, l'éducation et l'environnement. La vérité est que c'est dans le secteur privé que se trouvent les gaspillages et les rémunérations indues, et non dans les caisses sociales et les services publics.

Cette nouvelle idéologie antipauvres est d'autant plus inquiétante qu'elle est au cœur des recompositions politiques actuelles. La loi antisquatteurs adoptée fin 2022 par une coalition RN-LR-Renaissance en est l'incarnation. Elle montre aussi les impasses de cette approche : ce n'est pas en se défoulant sur les plus précaires et en fragilisant l'ensemble des locataires à grands coups de baux raccourcis, de locations meublées

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 211 23/09/2024 16:02:15

et d'expulsions accélérées que l'on va résoudre les problèmes de logement des dizaines de millions de ménages mal logés et mal isolés.

Cette question est aussi l'occasion de combattre le RN sur le seul terrain qui vaille : celui des faiblesses et des incohérences de son programme. La conversion sociale du RN est un leurre. Le parti reste profondément imprégné de libéralisme économique, comme le montre sa volonté de supprimer l'impôt sur la fortune immobilière, de la même façon que Jean-Marie Le Pen voulait supprimer l'impôt sur le revenu dans les années 1980. Il est plus que temps de sortir des obsessions identitaires actuelles et de remettre les questions socioéconomiques au centre du débat public.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 212 23/09/2024 16:02:15

Repenser l'Europe après Delors

15 janvier 2024

Avec la disparition de Jacques Delors, président de la Commission européenne de 1985 à 1995, c'est toute une page de l'histoire européenne qui se tourne. Il est temps de faire aujourd'hui le bilan critique de cette période décisive et d'en tirer des leçons pour l'avenir, à quelques mois des élections européennes de 2024.

Acte unique en 1986 (libre circulation des biens et des services), directive européenne de 1988 sur la libéralisation des flux de capitaux, traité de Maastricht en 1992 : c'est peu de dire que l'Europe que nous connaissons aujourd'hui fut modelée au cours de cette période. En particulier, c'est le traité de Maastricht, adopté de justesse par les électeurs français en septembre 1992 (51 % de oui), qui transforme l'ancienne Communauté économique européenne (CEE, instituée en 1957 par le traité de Rome) en Union européenne (UE) et la dote d'une monnaie unique. Comme prévu en 1992, l'euro entre en vigueur en 1999 pour les entreprises et en 2002 pour les particuliers. Le traité constitutionnel de 2005, rejeté en France par référendum (55 % de non) puis adopté par la

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 213 23/09/2024 16:02:15

voie parlementaire après quelques menus changements sous la forme du traité de Lisbonne en 2007, se contente au fond de consolider les décisions cruciales prises entre 1986 et 1992 et de constitutionnaliser les principes de libre concurrence et de libre circulation, sans nouveauté majeure. Le traité budgétaire de 2012 durcit les critères de Maastricht fixés en 1992 sur la dette et les déficits, là encore sans innovation centrale.

Pour comprendre ce qui se joue dans les négociations européennes décisives menées entre 1985 et 1995, l'ouvrage de référence reste celui publié en 2007 par Rawi Abdelal (*Capital Rules. The Construction of Global Finance*, Harvard University Press, 2007, non traduit en français). À partir de dizaines d'entretiens approfondis avec les principaux acteurs politiques et hauts fonctionnaires européens de l'époque, en particulier Jacques Delors et Pascal Lamy, Abdelal analyse avec finesse les visions de l'avenir et les marges de négociation des uns et des autres. Pour résumer, le pari des socialistes français est que la création de l'euro et de la Banque centrale européenne (BCE), puissante institution fédérale prenant ses décisions à la majorité des voix, permettra à terme la constitution d'une puissance publique européenne capable de réguler les forces économiques plus efficacement que n'a réussi à le faire le gouvernement français d'union de la gauche issu des élections de 1981. Pour obtenir ce résultat, ils accèdent à la demande centrale des chrétiens-démocrates allemands, qui plaident pour une libéralisation absolue des flux de capitaux, sans aucune régulation publique, et en particulier sans aucune fiscalité commune, question cruciale et largement négligée par Mitterrand et Delors lors des négociations. Les bases du compromis sont posées.

Trente ans plus tard, le bilan de ces innovations radicales est forcément nuancé. D'un côté, la BCE a joué un rôle central pour éviter un effondrement généralisé à la suite de la crise financière de 2008 et de la crise du Covid de 2020. Après quelques errements initiaux lors de la crise grecque et

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 214 23/09/2024 16:02:15

de l'inutile rechute austéritaire de 2012-2013, le mode de décision à la majorité a permis à la BCE de passer outre aux veto nationaux (notamment allemands) et de mobiliser rapidement et efficacement des sommes considérables pour stabiliser l'économie européenne et réduire les écarts de taux d'intérêt au sein de la zone euro. Personne ne sait ce qui se serait passé sans la monnaie unique, et force est de constater que les pays nordiques restés à l'écart de l'euro ne s'en sont pas si mal sortis (sans plus). Toujours est-il qu'aucun acteur politique crédible ne propose aujourd'hui de revenir au franc.

D'un autre côté, chacun comprend bien que la création monétaire ne peut pas à elle seule régler tous les problèmes. Les banquiers centraux se sont en outre montrés beaucoup plus allants pour sauver les banques et les banquiers que pour permettre d'investir dans la formation, la santé et le climat. Ils ont ainsi contribué à accroître la concentration des fortunes, les plus riches bénéficiant notamment du gonflement des actifs boursiers et immobiliers permis par les rachats de titres et l'argent public, alors que l'épargne des plus modestes est laminée par l'inflation en cours. Les règles européennes de libre circulation des capitaux fixées en 1992 se sont révélées tellement extrêmes et déstabilisantes que même le FMI a décidé après la crise asiatique de 1997 puis celle de 2008 de réintroduire certaines formes de contrôle des capitaux pour les flux de court terme.

Les nouvelles règles européennes ont aussi puissamment contribué à exacerber le dumping fiscal : baisse sans fin de l'impôt sur les sociétés, développement sans précédent des paradis fiscaux, sous-imposition structurelle des milliardaires et multimillionnaires. Politiquement, les référendums de 1992 et 2005 ont fortement contribué à éloigner une partie des classes populaires des urnes et de la gauche. Le non de 2005 constitue ainsi le meilleur prédicteur du vote RN en 2022, notamment dans les villes moyennes touchées par la désindustrialisation.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 215 23/09/2024 16:02:15

Que faire face à cet héritage complexe ? D'abord, proposer enfin à nos partenaires de constituer au sein de l'UE un noyau dur capable de prendre des décisions à la majorité sur le plan budgétaire, fiscal et environnemental. Même si cette Union parlementaire européenne (UPE) ne voit pas le jour dans l'immédiat, elle reste l'objectif central. Ensuite, en attendant qu'un compromis soit trouvé, il sera sans doute indispensable de prendre des mesures unilatérales substantielles face au dumping fiscal, social et environnemental intra-européen et extra-européen. Cela provoquera des crises complexes mais surmontables si l'on garde un cap internationaliste conséquent, et probablement inévitables si l'on veut sortir des blocages actuels.

Paysans : la plus inégale des professions

13 février 2024

La crise agricole française et européenne le démontre : aucune trajectoire de développement durable n'est possible sans une réduction drastique des inégalités sociales et des injustices criantes de notre système économique. Au lieu de cela, les pouvoirs publics à Paris et Bruxelles se lancent dans une fuite en avant d'un autre temps en relançant les pesticides et les pollutions, sans se donner les moyens de s'attaquer aux injustices et aux dogmes libéraux. C'est d'autant plus inadapté que le monde paysan constitue aujourd'hui le plus inégal des univers professionnels. Aucune solution viable ne pourra être trouvée si l'on ne part pas de cette réalité matérielle élémentaire.

Revenons en arrière. Une statistique largement diffusée a frappé l'opinion française ces dernières semaines : le revenu moyen annuel des agriculteurs atteint 56 014 euros en 2022, soit un niveau beaucoup plus important que ce qu'on imagine parfois. Ces données, rassemblées par les services statistiques du ministère de l'Agriculture à des fins notamment de comparaison européenne, sont aussi disponibles au niveau le plus détaillé, par type d'exploitation et par décile de rémunération.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 217 23/09/2024 16:02:15

Afin de bien les interpréter, plusieurs précisions s'imposent cependant. Le champ étudié exclut tout d'abord une partie des plus petites exploitations. Le ministère précise que 95 % des surfaces et 99 % de la production sont couvertes. Il reste qu'entre 10 % et 20 % des exploitants sont exclus, suivant les secteurs.

Ensuite et surtout, il faut bien préciser le concept de revenu étudié. Il s'agit du revenu moyen annuel par exploitant travaillant à plein temps, après déduction de toutes les charges d'exploitation, y compris les charges financières (intérêts d'emprunt) et les dotations aux amortissements des équipements, mais avant déduction de l'impôt sur le revenu et de toutes les cotisations sociales. Cela explique en grande partie le niveau élevé de ce revenu moyen de 56 014 euros.

Si l'on calcule la rémunération moyenne par salarié (équivalent plein temps) en France en 2022 en incluant l'ensemble des cotisations sociales salariales (déduites du salaire brut) et patronales (acquittées par les employeurs en sus du salaire brut), alors on arrive également à une moyenne d'environ 60 000 euros par an, proche de celle des paysans, voire un peu supérieure. À concept équivalent, le revenu moyen des médecins atteint 120 000 euros par an (90 000 pour les généralistes, 150 000 pour les spécialistes).

Les exploitants agricoles, comme d'ailleurs l'ensemble des indépendants, ont certes des cotisations sociales beaucoup plus faibles que celles des salariés, si bien que leur revenu moyen disponible après déduction des cotisations est sensiblement supérieur. Sauf que ces cotisations plus faibles se traduisent aussi en retraites et en divers droits sociaux plus faibles, ce qui oblige les paysans à épargner davantage pour compenser.

Plus encore que les médecins et les autres indépendants, les exploitants agricoles sont en outre contraints d'immobiliser des capitaux extrêmement importants, qu'ils peuvent en principe revendre à leur retraite, opération qui n'est toutefois pas

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 218 23/09/2024 16:02:15

sans risque. Au final, le revenu moyen de 56 014 euros des agriculteurs n'a rien d'exorbitant par comparaison aux autres actifs du pays.

Par contre, la vraie particularité des paysans est l'extrême inégalité de la répartition des rémunérations autour de cette moyenne. D'après les données disponibles, les paysans apparaissent même comme la plus inégale des professions en France actuellement.

De façon générale, les inégalités de rémunération au sein des professions non salariées sont sensiblement plus fortes qu'au sein des professions salariées, en lien notamment avec les difficultés d'accès aux capitaux et aux équipements. Et au sein des indépendants, les inégalités de revenus apparaissent sensiblement plus fortes parmi les exploitants agricoles que pour les autres professions concernées, qu'il s'agisse des commerçants, des restaurateurs, des boulangers ou des professions du transport ou de la construction. Concrètement, pour un revenu moyen de 56 014 euros, on constate d'après les services statistiques du ministère de l'Agriculture que 25 % des agriculteurs dépassent les 90 000 euros et 10 % les 150 000 euros. Les revenus de plusieurs centaines de milliers d'euros annuels ne sont pas rares, notamment parmi les dirigeants actuels de la FNSEA, qui cumulent souvent leur activité d'exploitant-manager avec celle d'actionnaire dans l'agro-industrie.

À l'autre bout de l'échelle, les 10 % des agriculteurs les moins rémunérés se situent à moins de 15 000 euros, soit dans de nombreux cas très au-dessous du smic horaire, compte tenu des journées à rallonge. On observe également des écarts considérables entre catégories d'exploitations, avec un revenu moyen allant de 19 819 euros pour les éleveurs bovins et caprins à 124 409 euros pour les éleveurs porcins, dont les revenus ont beaucoup varié mais ont au total fortement progressé au cours des trente dernières années.

Que conclure de tout cela ? D'abord que les solutions

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 219 23/09/2024 16:02:15

globales n'ont aucun sens. Quand le gouvernement supprime la taxe sur le gasoil agricole ou réintroduit les pesticides, alors cela va évidemment rapporter beaucoup plus d'argent à ceux qui gagnent déjà 150 000 euros qu'à ceux qui émargent à 15 000 euros.

Ensuite, qu'il est absurde de répondre à la concurrence des pesticides étrangers en réduisant les normes sur les productions françaises. Une bien meilleure solution serait d'introduire immédiatement des mesures de sauvegarde visant à faire payer aux importations concernées le bénéfice indu qu'elles tirent du non-respect des normes françaises. C'est en prenant à bras-le-corps les inégalités du monde paysan et les défis de l'agriculture biologique que l'on sortira de la crise actuelle.

Quand la gauche allemande expropriait les princes

19 mars 2024

Il y a tout juste un siècle, au printemps 1924, la gauche allemande se lançait dans un combat difficile pour redistribuer les richesses des Hohenzollern, la famille régnante qui venait de perdre le pouvoir outre-Rhin avec l'abdication de Guillaume II et la création de la république de Weimar en 1919. Riche de leçons pour aujourd'hui, cet épisode méconnu mérite d'être rappelé. Il illustre la capacité des élites à utiliser le langage du droit pour perpétuer leurs privilèges, quelles que soient l'ampleur de leur fortune et l'importance des besoins collectifs : hier la reconstruction des sociétés européennes meurtries par les guerres, aujourd'hui les nouveaux défis sociaux et climatiques.

L'épisode est d'autant plus intéressant que la Constitution de Weimar est considérée comme l'une des plus avancées sur le plan social et démocratique. En particulier, le texte constitutionnel de 1919 comme la loi fondamentale de 1949 adoptent une définition novatrice de la propriété, envisagée dans sa finalité sociale, et non pas comme un droit strictement individuel et sans limites, indépendamment des besoins matériels

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 221 23/09/2024 16:02:15

et des groupes sociaux concernés. Le texte de 1919 prévoit ainsi que la loi fixe le régime de propriété immobilière et la répartition des sols en fonction d'objectifs sociaux, comme le fait d'assurer « une habitation saine à toutes les familles » et « un foyer d'activité économique correspondant à leurs besoins » (article 155). Adopté dans un contexte quasi insurrectionnel, le texte a permis d'importantes redistributions de terres et de nouveaux droits sociaux et syndicaux.

Le texte de 1949 affirme pour sa part que le droit de propriété n'est légitime que dans la mesure où il « contribue au bien-être général de la collectivité » (article 14). Il mentionne explicitement que la socialisation des moyens de production et la redéfinition du régime de propriété entrent dans le domaine de la loi (article 15). Les termes utilisés ouvrent la possibilité de réformes structurelles telles que la cogestion. La loi de 1951 décide que les représentants des salariés disposent de 50 % des sièges dans les organes dirigeants (conseils d'administration ou de surveillance) des grandes entreprises de l'acier et du charbon, indépendamment de toute participation au capital. La loi de 1952 étend le système à tous les secteurs d'activité. La loi de 1976 fixe le régime en vigueur actuellement, avec un tiers des sièges pour les salariés dans les entreprises comprenant entre 500 et 2 000 salariés, et la moitié des sièges pour celles de plus de 2 000 salariés.

C'est aussi dans ce contexte que le Parlement allemand adopte en 1952 un ambitieux dispositif de « partage du fardeau » (*Lastenausgleich*), consistant en un prélèvement allant jusqu'à 50 % sur les plus hauts patrimoines financiers, professionnels et immobiliers (quelle que soit leur nature). Le système conduit à lever des sommes considérables (environ 60 % du revenu national allemand de 1952, avec des paiements s'étalant sur trente ans). Cela permet de financer des compensations importantes pour les petits et moyens patrimoines amputés par les destructions et la réforme monétaire de 1948 (un nouveau

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 222 23/09/2024 16:02:16

mark a remplacé 100 anciens marks, ce qui permet de se débarrasser sans inflation de l'immense dette publique), et de rendre politiquement acceptable cette mesure essentielle pour redonner de l'air aux finances publiques. De l'avis général, ce système révolutionnaire a joué un rôle central pour reconstruire le pays sur la base d'un nouveau contrat social et démocratique (voir l'ouvrage de référence de M.L. Hughes, *Shouldering the Burdens of Defeat : West Germany and the Reconstruction of Social Justice*, University of North Carolina Press, 1999, non traduit en français).

Pourtant, dans le cadre des luttes politiques de 1924-1926, cette modernité constitutionnelle ne va pas suffire. En Autriche, les biens impériaux des Habsbourg sont devenus des biens collectifs, sans compensation. Mais en Allemagne, les Hohenzollern sont parvenus à conserver leurs propriétés (plus de 100 000 hectares de terres, une dizaine de châteaux, des œuvres d'art à foison, etc.). Aucune mesure fédérale de redistribution n'a été adoptée. Plusieurs jugements en 1924-1925 invalident en outre des décisions de gouvernements régionaux pour limiter l'usage privé et ouvrir l'accès public aux châteaux et œuvres d'art. À l'issue de l'hyper-inflation de 1923, les princes Hohenzollern vont jusqu'à exiger une revalorisation de leurs pensions, alors que le pays est à genoux.

Les communistes du KPD, finalement suivis par les sociaux-démocrates (SPD), déposent alors une proposition de loi visant à exproprier les princes au bénéfice des plus démunis. Ils rassemblent plus de 12 millions de signatures en 1925, dans ce qui reste à ce jour la plus vaste pétition de l'histoire allemande. La loi est en passe d'être adoptée, mais le flou des formulations constitutionnelles sur les compensations permet au président Hindenburg d'exiger au préalable une révision constitutionnelle. Le référendum de juin 1926 rassemble 16 millions d'électeurs (dont 90 % en faveur de l'expropriation). Toutefois la participation est légèrement inférieure au seuil de 50 % requis

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 223 23/09/2024 16:02:16

pour modifier la Constitution. En appelant à l'abstention et en dénonçant les risques qu'une victoire communiste ferait peser à terme sur la petite et moyenne propriété, la droite allemande et les grands propriétaires (très influents dans l'est du pays) alliés au centre et aux nazis (qui s'opposent à la lutte des classes et préconisent d'exproprier les juifs entrés dans le pays depuis 1914) sont parvenus à bloquer le processus et à empêcher l'union de la gauche qui pouvait alors se mettre en place.

L'épisode est fondamental car il illustre l'importance des batailles constitutionnelles dans la marche historique vers l'égalité – un processus toujours en cours et qui sans nul doute connaîtra de nouveaux développements dans les décennies à venir.

L'Ukraine doit-elle rejoindre l'UE ?

16 avril 2024

L'entrée possible de l'Ukraine dans l'Union européenne est-elle une bonne idée ? Oui, mais à condition de reformuler par la même occasion le projet européen. Pour résumer, cela doit être l'occasion de redéfinir l'UE comme une communauté politique au service de l'État de droit et du pluralisme démocratique, et de sortir de la religion économique du libre-échange et de la concurrence comme solution à tous les problèmes qui a dominé la construction européenne depuis plusieurs décennies.

Si la défense de l'Ukraine face à la Russie a une importance vitale, c'est d'abord pour des raisons politiques et démocratiques. Contrairement à son voisin russe, l'Ukraine respecte les principes de la démocratie électorale, de l'alternance démocratique, de la séparation des pouvoirs et du règlement pacifique des conflits.

L'entrée de l'Ukraine dans l'UE doit être l'occasion de formuler des normes strictes garantissant le pluralisme sous toutes ses formes, pour ce qui concerne aussi bien l'organisation de la vie électorale (avec des législations enfin ambitieuses sur le

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 225 23/09/2024 16:02:16

financement des campagnes et des partis) que la régulation des médias (avec de solides garanties d'indépendance pour les rédactions et un réel partage du pouvoir entre journalistes, citoyens et actionnaires publics et privés).

L'Europe aime se présenter au monde comme un club démocratique quasi parfait, un phare pour la planète. Or si la pratique de la démocratie électorale y est plus avancée par certains côtés que dans d'autres parties du monde, ses soubassements institutionnels n'en restent pas moins fragiles et incomplets. L'enjeu n'est pas seulement de défendre la transparence à Kiev et de remettre en cause la mainmise politique des oligarques ukrainiens sur les élections et les médias, mais également de réduire le pouvoir des oligarques français, allemands, italiens, polonais ou maltais et de promouvoir dans l'ensemble de l'UE de nouvelles formes de participation politique plus démocratiques, pluralistes et égalitaires, à l'abri des puissances d'argent et des intérêts privés.

L'adoption de standards démocratiques européens plus ambitieux doit également être l'occasion de sortir de la religion économique libre-échangiste et concurrentialiste qui a tenu lieu de philosophie européenne depuis l'acte unique de 1986 et le traité de Maastricht de 1992.

Concrètement, pour éviter que l'entrée de l'Ukraine dans l'UE ne provoque de nouveaux dégâts sociaux et environnementaux, notamment du fait d'une concurrence exacerbée dans les secteurs agricole et industriel, il est indispensable d'agir simultanément sur deux fronts. Il est tout d'abord indispensable de tout faire pour constituer au plus vite au sein de cette UE élargie un noyau dur de pays prêts à adopter à la majorité des normes sociales, fiscales et environnementales plus strictes. Cela peut passer par exemple par le projet de traité de démocratisation de l'Europe (tdem.eu), avec la constitution d'une Assemblée européenne issue des parlements nationaux des pays prêts à une intégration renforcée. D'autres solutions

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 226 23/09/2024 16:02:16

sont envisageables, à condition que cela puisse se faire avec un petit nombre de pays volontaires, sans blocage possible par les autres pays.

Ensuite, en attendant la constitution d'un tel noyau dur, et aussi afin de compléter durablement son action, il est indispensable que chaque pays se redonne les moyens de fixer des conditions à la poursuite des échanges avec les autres pays, y compris avec ses partenaires européens.

Un exemple particulièrement clair concerne le dumping fiscal. Outre qu'il comporte de multiples échappatoires, le problème du taux minimal de 15 % sur l'impôt sur les sociétés négocié au niveau de l'OCDE et de l'UE est qu'il est ridiculement bas. Compte tenu des règles d'unanimité en vigueur, cela n'est pas près de changer.

La façon la plus simple de débloquer la situation passe par une action unilatérale. Par exemple, si un pays comme la France considère que le taux adéquat de taxation des profits est (mettons) de 30 %, alors il peut très bien décider que les exportations en provenance de pays où le taux est inférieur devront payer la différence lors de la commercialisation des biens et services sur son territoire. Comme l'a montré l'Observatoire européen de la fiscalité, une telle mesure rapporterait 39 milliards d'euros de recettes à la France, c'est-à-dire des moyens considérables pour investir dans la santé, l'éducation ou les transports.

Les adeptes du dumping généralisé crieront au protectionnisme, mais la vérité est que cela est totalement différent : il s'agit simplement de faire payer aux entreprises exportant des biens et services en France le même taux que celui acquitté par les producteurs basés sur ce territoire, ce qui aurait dû être considéré depuis longtemps comme une condition minimale de commerce équitable.

La même logique peut s'appliquer aux normes sanitaires ou aux émissions carbone. Rappelons à ce sujet que le mécanisme

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 227 23/09/2024 16:02:16

d'ajustement carbone aux frontières adopté par l'UE en 2022 a été calibré pour rapporter à peine 14 milliards d'euros par an d'ici à 2027, soit l'équivalent de droits de douane inférieurs à 0,5 % du total des importations extra-européennes entrant dans l'UE (et à peine plus de 2 % du total des importations chinoises). Disons-le clairement : pour avoir un impact significatif sur les flux commerciaux entre l'Europe et le reste du monde, il faudrait que les montants soient multipliés par dix ou vingt. Là encore, seules des actions unilatérales permettront de sortir de l'impasse actuelle.

C'est en se redonnant des marges de manœuvre sur le plan social et économique que l'on pourra convaincre l'opinion de l'opportunité d'un nouvel élargissement européen, sur la base de valeurs démocratiques partagées et non pas d'une religion économique libérale profitant aux plus riches et éloignant toujours davantage les classes moyennes et populaires de l'idéal européen.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 228 23/09/2024 16:02:16

Pour un État binational Israël-Palestine

14 mai 2024

Une solution à deux États en Israël-Palestine peut-elle encore voir le jour, et à quelles conditions serait-elle viable ? Un mot optimiste d'abord : il existe en Israël comme en Palestine de nombreux mouvements citoyens pour la paix qui défendent avec ténacité et imagination des solutions pacifiques et démocratiques. Ces groupes sont malheureusement minoritaires, et sans un puissant soutien extérieur ils ont peu de chances de l'emporter.

Pour sortir de l'impasse, il est temps que l'Union européenne et les États-Unis, qui à eux deux absorbent près de 70 % des exportations israéliennes, mettent leurs actes en accord avec leurs discours. Si les gouvernements occidentaux soutiennent vraiment la solution à deux États, alors il faut imposer des sanctions aux gouvernements israéliens qui piétinent ouvertement toute perspective pacifique en poursuivant la colonisation et la répression et en s'opposant à la reconnaissance de l'État palestinien. Concrètement, l'aide militaire doit cesser, et surtout les États-Unis et l'Europe doivent frapper au portefeuille Netanyahou et ses alliés. Cela passe par la mise en place de

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 229 23/09/2024 16:02:16

sanctions commerciales et financières atteignant graduellement des montants dissuasifs. Le boycott universitaire évoqué dans les facs ne suffira pas et peut même se révéler contre-productif : c'est souvent sur les campus que se trouvent les principaux opposants à la droite israélienne, qui dans de nombreux cas sera ravie de les affaiblir et de les couper de l'extérieur. En même temps que les sanctions à l'encontre d'Israël, l'Europe et les États-Unis doivent mettre en place des sanctions implacables et dissuasives contre le Hamas et ses soutiens extérieurs, et renforcer de façon décisive les organisations palestiniennes représentatives et démocratiques.

Cette importante implication extérieure, qui idéalement devrait rassembler les pays occidentaux et une coalition de pays du Sud, est d'autant plus indispensable qu'aucune solution à deux États ne pourra voir le jour sans une structure confédérale forte – une forme d'Union israélo-palestinienne, similaire à l'Union européenne pour les États européens – coiffant les deux États et permettant de garantir un certain nombre de droits fondamentaux. Les deux territoires et populations sont en effet profondément enchevêtrés, à la fois du fait de l'ampleur de la colonisation juive en Cisjordanie, de l'importance des travailleurs palestiniens exerçant leur activité en Israël et entretenant des liens familiaux avec les Arabes israéliens, et de la non-contiguïté des territoires palestiniens. Pour commencer, l'Union israélo-palestinienne devra garantir la libre circulation et fixer un socle minimal de droits sociaux et politiques pour les Israéliens résidant ou travaillant en Palestine comme pour les Palestiniens résidant ou travaillant en Israël. L'un des projets les plus aboutis allant dans ce sens est celui développé par le remarquable mouvement citoyen israélo-palestinien « A Land for All », trop souvent ignoré à l'étranger.

À terme, cette structure confédérale pourrait devenir un véritable État binational israélo-palestinien traitant tous ses citoyens de la même façon, indépendamment de leurs origines, croyances

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 230 23/09/2024 16:02:16

ou religions. Mais pour que le processus puisse s'enclencher, une pression extérieure extrêmement forte sera indispensable, complétée par des moyens financiers importants (mais largement à la portée de l'Europe ou des États-Unis) et une force multinationale permettant de faire respecter l'accord et de désarmer le Hamas et les groupes extrémistes des deux côtés.

Les défis peuvent sembler immenses, mais quelle est l'alternative ? Attendre paisiblement que le massacre au grand jour de civils palestiniens atteigne 40 000 morts, puis 50 000 morts, puis 100 000 morts ? L'inaction occidentale finit par avoir un coût moral et politique exorbitant. Elle s'explique avant tout par le nombrilisme des sociétés européennes et états-uniennes, trop préoccupées par leurs propres déchirures pour s'intéresser véritablement à des solutions constructives en Israël-Palestine. Il y a bien sûr le vieux fond d'antisémitisme, jamais éteint et toujours prêt à se rallumer, sur la base de l'ignorance et de la méconnaissance de l'autre. On accuse chaque juif de complicité avec les généraux israéliens, aussi stupidement que l'on soupçonne chaque musulman de complicité avec les djihadistes.

Mais il y a également (et c'est plus nouveau) une instrumentalisation honteuse de la lutte contre l'antisémitisme. À droite et désormais aussi au « centre », les mobilisations propalestiniennes sont immédiatement taxées d'antisémitisme (y compris de la part d'antisémites notoires) et associées à un islamo-gauchisme imaginaire, sans aucun souci pour la réalité des discours et des propositions. Qu'il existe des provocateurs prêts à jouer avec le feu dans tous les camps est une évidence ; mais il est toujours possible de s'en démarquer clairement et de revenir à l'essentiel. Malheureusement, la peur (pour ne pas dire la haine) de l'islam et des musulmans européens semble parfois bloquer toute réflexion apaisée. L'accusation d'antisémitisme permet de se donner bonne conscience tout en fermant les yeux sur les massacres en cours.

Aux États-Unis, la minorité musulmane est moins importante

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 231 23/09/2024 16:02:16

qu'en Europe et suscite moins de tensions mais les réflexes politiques sont les mêmes, avec en prime une mobilisation messianique semi-délirante des chrétiens évangéliques en faveur d'Israël. À l'inverse, une forte proportion d'étudiants juifs et des juifs laïcs de tous les âges se mobilisent désormais outre-Atlantique pour les droits des Palestiniens. C'est le principal motif d'espoir : des deux côtés de l'Atlantique, la jeunesse se défie des vieilles catégories comme des nouvelles haines. Elle voit bien que ce qui se joue en Israël-Palestine est la possibilité de vivre ensemble au-delà des origines. C'est sur cet espoir qu'il faut miser pour bâtir l'avenir.

Pour une Europe géopolitique, ni naïve ni militariste

8 juin 2024

Sans surprise, les débats avant les élections européennes ont été marqués par les enjeux géopolitiques : guerre en Ukraine et à Gaza, tensions croissantes entre le monde occidental et le bloc Chine-Russie, qui entend bien accroître son influence au sud et étendre le cercle des BRICS+ (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Émirats arabes unis, Éthiopie et Iran) à de nouveaux pays. Pour certains, la cause est entendue : l'avenir de l'Europe sera kaki. Confrontée à la menace russe, l'Union européenne (UE) n'a d'autre choix que de se muscler militairement et d'accroître massivement le budget de ses armées, que d'aucuns voudraient voir passer de 1,5-2 % du revenu national actuellement à 3 % voire 4 %.

Rien n'indique cependant qu'une telle perspective soit réaliste et même souhaitable. D'abord, parce que les budgets militaires occidentaux sont d'ores et déjà considérables et gagneraient surtout à être mieux mobilisés. Ensuite, parce que l'Europe serait mieux inspirée de mettre ses richesses et sa puissance au service d'objectifs sociaux, éducatifs, scientifiques et climatiques. Enfin et surtout, parce que l'Europe

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 233 23/09/2024 16:02:16

doit tenter d'influer sur les autres pays par le biais des sanctions économiques et financières, du droit et de la justice sociale davantage que par des moyens militaires. Au lieu de tomber dans les facilités de la géopolitique kaki, l'Europe doit inventer une géopolitique sociale, économique et climatique.

Rappelons tout d'abord que les pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) sont collectivement beaucoup plus puissants économiquement et militairement que la Russie. Leur produit intérieur brut cumulé est dix fois plus élevé et leurs capacités aériennes cinq fois plus importantes. Le problème est que l'OTAN a décidé de laisser la Russie bombarder le territoire ukrainien autant qu'elle le souhaite, y compris en massacrant des populations civiles et en détruisant des habitations et des infrastructures énergétiques.

Avec les capacités aériennes dont elle dispose, l'OTAN pourrait décider d'imposer une zone d'exclusion aérienne au-dessus de l'Ukraine. À partir du moment où il s'agit de défendre le territoire ukrainien et en aucune façon d'attaquer le territoire russe, une telle mobilisation des moyens à la fois humains et matériels de l'OTAN serait légitime. Prêter quelques avions ou batteries antiaériennes à l'Ukraine ne sera pas suffisant, car former des pilotes et personnels qualifiés prend des années. En tout état de cause, l'Ukraine restera en infériorité démographique massive face à la Russie.

La décision stratégique d'intervention directe est certes difficile à prendre : il s'agirait ni plus ni moins de défendre l'Ukraine comme l'OTAN devrait le faire en cas d'agression de l'un de ses membres. Mais le fait est qu'elle le serait tout autant si l'OTAN disposait de dix fois plus d'avions que la Russie. Une fois cette ligne rouge fixée, les pays occidentaux pourraient, en outre, ouvrir la porte à des processus politiques démocratiques et légitimes au sein des territoires contestés de la Crimée et du Donbass.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 234 23/09/2024 16:02:16

Pour résumer, l'enjeu n'est pas d'augmenter massivement les budgets militaires occidentaux – ils sont déjà considérables – mais de savoir comment les mobiliser. L'enjeu n'est pas financier mais décisionnel. Par contre, pour ce qui concerne les moyens financiers, l'UE aurait tout intérêt à investir des ressources supplémentaires dans la santé, la formation à tous les niveaux, la recherche scientifique, les infrastructures de transport et énergétiques, le logement, la rénovation énergétique des bâtiments, l'agriculture durable, la décarbonation, et dans la justice sociale pour le bénéfice des classes moyennes et populaires.

Grâce aux luttes sociales du XX^e^ siècle, l'Europe dispose déjà du meilleur système de santé et de formation primaire et secondaire du monde, loin devant les États-Unis. Au XXI^e^ siècle, l'Europe devra également avoir les meilleures universités de la planète. La France, l'Allemagne et leurs alliés européens disposent de toutes les ressources financières nécessaires pour faire enfin un tel choix, et pourtant s'évertuent à ne rien faire, par idéologie et ignorance. La situation est particulièrement absurde en France, où la dépense par étudiant a chuté de 15 % au cours des dix dernières années, totalement à rebours de toutes les tendances historiques.

Pour accroître son influence dans le monde, l'Europe doit avant tout promouvoir et perfectionner son modèle social, économique et démocratique. Pour influer sur les autres pays, elle doit miser non pas sur la politique de la canonnière (dont elle a amplement usé et abusé de 1492 à 1962) ni sur la supériorité de ses moyens militaires (sauf dans une visée strictement défensive), mais au contraire sur des outils cohérents avec son modèle social. Il y a bien sûr les sanctions commerciales classiques, qu'il est urgent de réintroduire dans le répertoire politique.

Cela n'a guère de sens de s'acharner dans le libre-échange absolu avec la Chine en important massivement ses émissions

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 235 23/09/2024 16:02:16

carbone (et la minuscule taxe carbone aux frontières décidée par l'UE n'y changera rien) ou en contemplant le régime chinois détruire impunément la démocratie électorale à Hong-kong. Il faut aussi développer de nouveaux types de sanctions financières ciblées sur les élites de certains pays, grâce à la mise en place d'un véritable cadastre financier mondial et de mesures d'exclusion du système de paiement, comme les pratiquent déjà les États-Unis pour faire respecter leurs règles antiblanchiment.

L'Europe doit urgemment saisir les 200 milliards d'actifs publics russes localisés sur son territoire, et faire de même avec les actifs privés russes (entre 500 milliards et 1 000 milliards d'euros suivant les estimations). En s'acharnant à sacraliser l'orthodoxie financière et la propriété oligarchique (aussi mal acquise soit-elle, pourvu que cela lui rapporte), attitude qui n'a pourtant pas préservé la Belle Époque du désastre qui a suivi, l'Europe tourne le dos à sa propre histoire, mine sa crédibilité morale internationale et se condamne à être un nain géopolitique.

Reconstruire la gauche

13 juillet 2024

Malgré la majorité relative obtenue par le Nouveau Front populaire (NFP), le paysage politique français demeure marqué par les divisions et l'incertitude. Disons-le clairement : les gains enregistrés par la gauche en voix et en sièges sont en réalité très limités et traduisent un travail insuffisant sur le programme comme sur les structures. Ce n'est qu'en s'attaquant résolument à ces insuffisances que les partis de gauche parviendront à traverser la période de turbulences et de gouvernements minoritaires qui s'annonce et à obtenir un jour la majorité absolue leur permettant de gouverner durablement le pays.

Le programme adopté par le NFP quelques jours après la dissolution avait certes l'immense mérite, comparé aux autres, d'indiquer où trouver les ressources pour investir dans l'avenir : santé, formation, recherche, infrastructures de transport et énergétiques, etc. Ces investissements indispensables vont fortement augmenter et il n'existe que deux façons de les financer. Soit on assume l'entrée dans un nouveau cycle de socialisation croissante des richesses, tiré par des hausses d'impôts sur les plus fortunés, comme le propose le NFP, soit on refuse par idéologie toute hausse fiscale, et on se met alors dans la main des financements privés, synonymes d'inégalités d'accès et d'une

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 237 23/09/2024 16:02:16

efficacité collective plus que douteuse. Dopées par des coûts privés faramineux, les dépenses de santé s'approchent ainsi de 20 % du PIB aux États-Unis, pour des indicateurs désastreux.

Les montants évoqués par le NFP ont toutefois pu effrayer : autour de 100 milliards d'euros de prélèvements et de dépenses nouvelles d'ici à trois ans, soit 4 % du PIB. À long terme, ces montants n'ont rien d'excessif : les recettes fiscales sont passées en Europe occidentale et nordique de moins de 10 % du revenu national avant 1914 à 40-50 % depuis les années 1980-1990, et c'est cette montée en puissance de l'État social (éducation, santé, services publics, protection sociale, etc.) qui a permis une croissance sans précédent de la productivité et du niveau de vie, quoi qu'aient pu en dire les conservateurs de toutes les époques.

Il reste qu'il existe de grosses incertitudes sur le calendrier et l'ordre des priorités pour un gouvernement de gauche arrivant au pouvoir. Si la demande de justice sociale est forte dans le pays, la mobilisation de ressources nouvelles reste toujours un processus fragile auquel les citoyens peuvent retirer leur soutien à tout moment. Concrètement, tant qu'il n'aura pas été démontré de façon incontestable que les milliardaires et les multinationales sont enfin réellement mis à contribution, alors il est inenvisageable de demander un effort supplémentaire à qui que ce soit d'autre. Or, le programme du NFP reste trop flou sur ce point crucial.

C'est d'autant plus problématique que les gouvernements de gauche des dernières décennies, faute d'un programme suffisamment précis et d'une appropriation collective suffisamment puissante, se sont toujours retrouvés à céder face aux lobbys sitôt arrivés au pouvoir, par exemple en exonérant de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) les biens dits professionnels et la quasi-totalité des plus grandes fortunes, avec pour conséquence des recettes ridiculement faibles par rapport à ce qu'elles pourraient et devraient être. Pour ne pas répéter

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 238 23/09/2024 16:02:16

ces erreurs, il faudra impliquer la société civile et les syndicats afin de défendre ces recettes et les investissements sociaux qui vont avec. Sur ces questions comme sur d'autres, les slogans ne peuvent remplacer le travail de fond et la mobilisation collective.

On retrouve des difficultés similaires sur les retraites. Cela n'a pas beaucoup de sens d'adopter comme slogan la retraite pour tous à 62 ans, voire 60 ans, alors que chacun sait bien qu'il existe aussi une condition de durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein dans le système français. Un mot d'ordre du type « quarante-deux annuités pour tous » permettrait d'être mieux compris par le pays, et de dire clairement que les personnes ayant fait des études supérieures ne partiront pas avant 65 ans ou 67 ans, tout en insistant sur l'injustice inacceptable des 64 ans de la réforme Macron, qui contraint par exemple ceux qui ont commencé à travailler à 20 ans à cotiser quarante-quatre années.

On pourrait multiplier les exemples. C'est bien d'annoncer la suppression de Parcoursup, mais cela aurait été encore mieux de décrire précisément le système alternatif plus juste et plus transparent qui lui succédera. C'est bien de dénoncer les médias Bolloré, mais ce serait mieux de s'engager sur une loi ambitieuse de démocratisation des médias et de remise en cause de la toute-puissance actionnariale.

Évoquons aussi la proposition visant à confier un tiers des sièges aux élus salariés dans les conseils d'administration des entreprises. Il s'agit de la réforme la plus profonde et la plus authentiquement sociale-démocrate du programme du NFP, mais elle gagnerait à être replacée dans un cadre plus large. Pour permettre la redistribution du pouvoir économique, il faudrait aller jusqu'à 50 % des sièges dans les grandes entreprises, tout en plafonnant les droits de vote des plus gros actionnaires et en s'engageant dans une véritable redistribution du patrimoine. Plutôt que de se complaire dans une radicalité

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 239 23/09/2024 16:02:16

rhétorique de façade, il est temps que la gauche se remette à décrire le système économique alternatif auquel elle aspire, tout en reconnaissant que les choses se feront par étapes.

Sur toutes ces questions, seul le travail collectif permettra de progresser, ce qui exige la création d'une véritable fédération démocratique de la gauche capable d'organiser la délibération et de trancher les différends. On en est loin : au cours des dernières années, La France insoumise n'a cessé de vouloir imposer son hégémonie autoritaire à la gauche, à la façon du Parti socialiste d'autrefois, en pire, compte tenu du refus de toute procédure de vote de la part des dirigeants « insoumis ». Mais l'électorat de gauche n'est pas dupe : il sait bien que l'exercice du pouvoir exige avant tout de l'humilité, de la délibération et du travail collectif. Il est temps de répondre à cette aspiration.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 240 23/09/2024 16:02:16

L'Europe doit investir : Draghi a raison

17 septembre 2024

Disons-le d'emblée : le rapport sur la compétitivité et l'avenir de l'Europe remis par Mario Draghi à la Commission européenne va dans la bonne direction. Pour l'ancien président de la BCE, l'Europe doit réaliser à l'avenir 800 milliards d'euros d'investissements supplémentaires par an (l'équivalent de 5 % du PIB de l'UE), soit environ trois fois le plan Marshall (entre 1 % et 2 % du PIB en investissements annuels dans l'après-guerre). Le continent retrouvera ainsi son niveau d'investissement des années 1960 et 1970. Pour y parvenir, le rapport propose d'avoir recours à l'emprunt européen, comme cela a été fait avec le plan de relance de 750 milliards d'euros adopté en 2020 pour faire face au Covid. Sauf qu'il s'agit maintenant de rassembler de telles sommes chaque année pour investir durablement dans l'avenir (notamment dans la recherche et les nouvelles technologies), et non pas de financer une réponse exceptionnelle face à une pandémie. Si l'Europe se montre incapable de réaliser ces investissements, alors le continent entrera dans une « lente agonie » face aux États-Unis et à la Chine, prévient le rapport.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 241 23/09/2024 16:02:16

On peut être en désaccord avec Mario Draghi sur plusieurs points essentiels, en particulier sur la composition précise de l'investissement en question, ce qui n'est pas rien. Il reste que ce rapport a l'immense mérite de tordre le coup au dogme de l'austérité budgétaire. Selon certains, en Allemagne mais aussi en France, les pays européens devraient faire repentance pour leurs déficits passés et entrer dans une longue phase d'excédents primaires de leurs comptes publics, c'est-à-dire une phase où les contribuables devraient payer beaucoup plus d'impôts que ce qu'ils reçoivent en dépenses, afin de rembourser urgemment les intérêts de la dette et le principal.

En réalité, ce dogme austéritaire repose sur un non-sens économique. D'abord parce que les taux d'intérêt réels (nets de l'inflation) sont tombés à des niveaux historiquement extrêmement bas en Europe et aux États-Unis depuis une vingtaine d'années : moins de 1 %-2 %, voire parfois des niveaux négatifs. Cela traduit une situation où il existe une énorme manne d'épargne peu ou mal utilisée en Europe et à l'échelle mondiale, prête à se déverser dans les systèmes financiers occidentaux quasi sans rendement. Dans une telle situation, c'est le rôle de la puissance publique de mobiliser ces sommes pour les investir dans la formation, la santé, la recherche et les nouvelles technologies, les grandes infrastructures énergétiques et de transport, la rénovation thermique des bâtiments, et ainsi de suite.

Quant au niveau de la dette publique, il est effectivement très élevé, mais pas sans précédent : il avoisine celui observé en France en 1789 (environ une année de revenu national), et il est nettement inférieur à ceux constatés au Royaume-Uni après les guerres napoléoniennes et au XIX^e^ siècle (deux années de revenu national) et dans l'ensemble des pays occidentaux à l'issue des deux guerres mondiales (entre deux et trois années). Or ce que montre l'histoire est que l'on ne fait pas face à de tels niveaux de dette avec des méthodes ordinaires : il faut des

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 242 23/09/2024 16:02:16

mesures exceptionnelles comme des prélèvements sur les plus hauts patrimoines privés, tels que ceux appliqués avec succès en Allemagne et au Japon dans l'après-guerre. Si et quand les taux d'intérêt réels remonteront, il faudra faire de même en mettant à contribution les multimillionnaires et les milliardaires. Certains expliqueront que c'est impossible, mais en réalité il s'agit d'un simple jeu d'écriture sur des ordinateurs. Il n'en va pas de même du réchauffement climatique ou des défis de santé publique ou de formation, qui ne se régleront pas d'un simple trait de plume.

Si l'on examine maintenant le détail des propositions du rapport Draghi, il y a évidemment beaucoup à redire, et c'est tant mieux. À partir du moment où l'on accepte le principe que l'Europe doit investir massivement, il est sain que plusieurs visions s'expriment sur le type de modèle de développement et d'indicateurs de bien-être que l'on souhaite mettre en avant. En l'occurrence, Draghi s'appuie sur une approche technophile, marchande et consumériste assez traditionnelle. Il met l'accent sur de larges subventions publiques aux investissements privés dans le numérique, l'intelligence artificielle et l'environnement. Or on peut légitimement penser que l'Europe doit au contraire utiliser cette opportunité pour développer d'autres modes de gouvernance et éviter de donner une fois de plus les pleins pouvoirs aux grands groupes capitalistes privés pour gérer nos données, nos sources d'énergie ou nos réseaux de transport.

Draghi envisage également des investissements proprement publics, par exemple dans la recherche et l'enseignement supérieur, mais d'une façon trop élitiste et restrictive. Il propose ainsi que le Conseil européen de la recherche (ERC) finance directement les universités (et non plus seulement les projets de recherche individuels), ce qui serait une excellente chose.

Malheureusement, le rapport propose de se concentrer uniquement sur quelques pôles d'excellence des grandes

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 243 23/09/2024 16:02:16

métropoles, ce qui serait économiquement dangereux et politiquement inacceptable. La santé publique et l'hôpital sont presque entièrement absents du rapport.

De façon générale, pour qu'un tel plan d'investissement puisse être adopté, il est indispensable que les territoires déshérités et les régions les plus défavorisées – y compris, par exemple, en Allemagne – y trouvent leur compte et bénéficient de moyens massifs et visibles. Si la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne – qui rassemblent les trois quarts de la population et du PIB de la zone euro – parviennent à s'accorder sur un compromis équilibré et inclusif sur le plan social et territorial, alors il sera possible d'avancer sans attendre l'unanimité et en s'appuyant sur un noyau dur de pays (comme l'envisage d'ailleurs le rapport Draghi). C'est ce débat qui doit maintenant s'engager en Europe.

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 244 23/09/2024 16:02:16

Table

Vers le socialisme écologique, (octobre 2024) 7

Reconstruire l'internationalisme
(14 juillet 2020) 55
La gauche peut-elle s'unir sur l'Europe ?
(15 septembre 2020) 59
Que faire de la dette Covid ? (13 octobre 2020) . . . 63
Inégalités mondiales : où en sommes-nous ?
(17 novembre 2020) 67
Comment financer les religions ?
(15 décembre 2020) 73
La chute de l'idole états-unienne
(12 janvier 2021). 77
Le temps de la justice sociale (16 février 2021) 83
Combattre les discriminations, mesurer le racisme
(16 mars 2021) 87
Des droits pour les pays pauvres (13 avril 2021). . . . 91
Du revenu de base à l'héritage pour tous
(18 mai 2021) 95
Le G7 légalise le droit de frauder (15 juin 2021) . . . 99
Répondre au défi chinois par le socialisme
démocratique (13 juillet 2021). 103
Sortir du 11-Septembre (14 septembre 2021) 109
« Pandora Papers » : et si on passait à l'action ?
(12 octobre 2021) 113

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 245 23/09/2024 16:02:16

Peut-on sauver la présidentielle ?
(16 novembre 2021) 117
Les nouvelles inégalités mondiales
(14 décembre 2021) 121
Droitisation, la faute à Macron ? (11 janvier 2022) . . . 125
Sanctionner les oligarques, pas les peuples
(15 février 2022) 129
Affronter la guerre, repenser les sanctions
(15 mars 2022) 133
Le difficile retour du clivage gauche-droite
(12 avril 2022) 137
Le retour du Front populaire (10 mai 2022) 141
Sortir de la démocratie en trois tiers
(14 juin 2022) 145
Pour une Europe autonome et altermondialiste
(12 juillet 2022) 149
Une reine sans lords ? (13 septembre 2022) 153
Repenser le fédéralisme (11 octobre 2022) 157
Redistribuer les richesses pour sauver la planète
(8 novembre 2022) 161
Repenser le protectionnisme (13 décembre 2022) . . . 165
Président des riches, saison 2 (10 janvier 2023) 169
Sortir de la crise des retraites par la justice
et l'universalité (14 février 2023) 173
Macron, le gâchis social et économique
(14 mars 2023) 177
Peut-on faire confiance au Conseil constitutionnel ?
(11 avril 2023) 181
Et si les économistes étaient en train de changer ?
(9 mai 2023) 185
Pour une Union parlementaire européenne (UPE)
(13 juin 2023) 189
La France et ses fractures territoriales
(11 juillet 2023) 193

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 246 23/09/2024 16:02:16

Qui a le vote le plus populaire ou le plus bourgeois ? (19 septembre 2023) 197
Israël-Palestine : sortir de l'impasse (17 octobre 2023) 201
Prendre les BRICS au sérieux (14 novembre 2023) 205
Sortir de la pauvrophobie, protéger le service public (12 décembre 2023) 209
Repenser l'Europe après Delors (15 janvier 2024) . . 213
Paysans : la plus inégale des professions (13 février 2024) 217
Quand la gauche allemande expropriait les princes (19 mars 2024) 221
L'Ukraine doit-elle rejoindre l'UE ? (16 avril 2024) 225
Pour un État binational Israël-Palestine (14 mai 2024) 229
Pour une Europe géopolitique, ni naïve ni militariste (8 juin 2024) 233
Reconstruire la gauche (13 juillet 2024) 237
L'Europe doit investir : Draghi a raison (17 septembre 2024) 241

Du même auteur

Introduction à la théorie de la redistribution des richesses
Economica, 1994

L'Économie des inégalités
La Découverte, 1997 (7e éd., 2015)

Les Hauts Revenus en France au XXe siècle
Inégalités et redistribution, 1901-1998
Grasset, 2001 (2e édition, 2014)
et Points Histoire n° 521, 2016

Vive la gauche américaine ! Chroniques 1998-2004
Éditions de l'Aube, 2004

L'Impact de la taille des classes sur la réussite scolaire
dans les écoles, collèges et lycées français
(coécrit avec Mathieu Valdenaire)
Ministère de l'Éducation nationale, 2006

Top Incomes Over the Twentieth Century
A Contrast Between Continental European
and English-speaking Countries
(codirigé avec Anthony Atkinson)
Oxford University Press, 2007

Pour un nouveau système de retraite
Des comptes individuels de cotisations financés par répartition
(coécrit avec Antoine Bozio)
Éditions Rue d'Ulm, 2008

Top Incomes
A Global Perspective
(codirigé avec Anthony Atkinson)
Oxford University Press, 2010

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 249 23/09/2024 16:02:16

On the Long-Run Evolution of Inheritance
France 1820-2050
École d'économie de Paris, 2010

Pour une révolution fiscale
Un impôt sur le revenu pour le XXIe siècle
(coécrit avec Camille Landais et Emmanuel Saez)
Seuil, 2011

Peut-on sauver l'Europe ?
Chroniques 2004-2012
Éditions Les Liens qui libèrent, 2012

Capital Is Back
Wealth-Income Ratios in Rich Countries
1700-2010
(coécrit avec Gabriel Zucman)
École d'économie de Paris, 2013

Le Capital au XXIe siècle
Seuil, 2013, et Points Histoire n° 546, 2016 et 2020

Pour un traité de démocratisation de l'Europe
(avec Stéphanie Hennette, Guillaume Sacriste et Antoine Vauchez)
Seuil, 2017

Rapport sur les inégalités mondiales, 2018
(*avec Facundo Alvaredo, Lucas Chancel,*
Emmanuel Saez et Gabriel Zucman)
Seuil, 2018

Changer l'Europe, c'est possible !
(collectif)
Seuil, « Points Essais », n° 874, 2019

Capital et idéologie
Seuil, 2019

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 250 23/09/2024 16:02:16

Vivement le socialisme !
Chroniques, 2016-2020
Seuil, 2020

Une brève histoire de l'égalité
Seuil, 2021 et Points Histoire, n° 600, 2023

Mesurer le racisme, vaincre les discriminations
Seuil, « Libelle », 2022

Rapport sur les inégalités mondiales, 2022
(avec Lucas Chancel, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, Gabriel Zucman, Esther Duflo et Abhijit Banerjee)
Seuil, 2022

Une histoire du conflit politique
Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022
(co-écrit avec Julia Cagé)
Seuil, 2023

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 251 23/09/2024 16:02:16

RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S. À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : NOVEMBRE 2024. N° 148657 ( )
IMPRIMÉ EN FRANCE

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 253 23/09/2024 16:02:16

434096UED_VERS_LE_SOCIALISME_ECOLOGIQUE_CC2021_PC.indd 256 23/09/2024 16:02:17